

JOURNAL

DE LA

CIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE DE PARIS.

TOME 1^{er}. — 1852. — 1^{er}. TRIMESTRE.

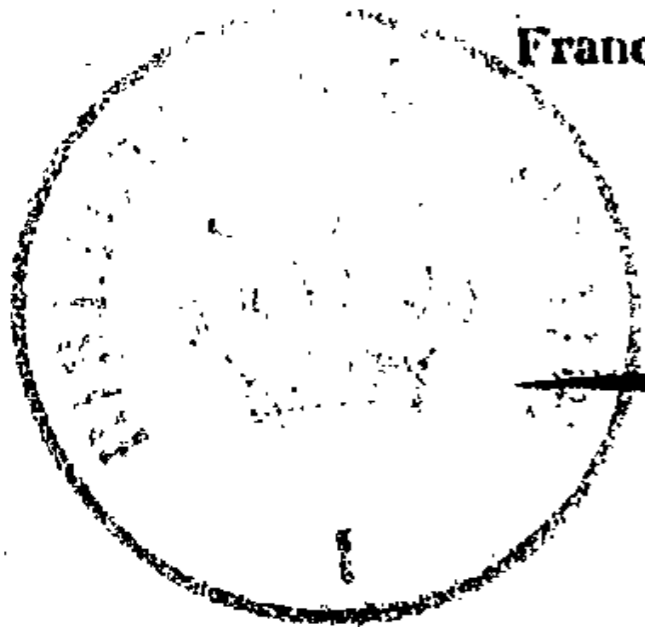
CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Le Journal paraît tous les trois mois, à dater de 1832, par cahier de 6 à 7 feuilles in-8°, formant 96 à 112 pages; des planches seront ajoutées lorsque le sujet le comportera. A la fin de chaque année les quatre numéros formeront un volume.

Le prix de l'abonnement pour l'année, à Paris, est de 12 fr.

Franc de port, pour les départemens, 13 fr. 50 c.

Franc de port, pour les pays étrangers, 15 fr.



ON S'ABONNE AU BUREAU DU JOURNAL:

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, N°. 13 bis ;

A LONDRES, MÊME MAISON, 219, REGENT-STREET.

1852.

AVIS. Le premier numéro de ce Journal, qui intéresse toutes les classes de lecteurs, mais qui s'adresse plus particulièrement aux Médecins, aux Jurisconsultes, et à toutes les personnes qui s'occupent de l'éducation morale et intellectuelle de l'homme, est envoyé aux principaux libraires de France et de l'étranger; ils sont invités à le communiquer. Le deuxième numéro, qui paraîtra incessamment, ne sera envoyé qu'autant qu'on adressera au Bureau le montant de l'abonnement.

AVIS.

Les lettres, mémoires et observations, relatifs à la rédaction du Journal, doivent être adressés *francs de port* à M. le professeur BOUILLAUD, au bureau du Journal.

Les Auteurs ou Éditeurs qui désireront faire analyser les ouvrages français ou étrangers qu'ils publieront sur la *phrénologie* et les questions générales qui y rattachent, en feront déposer deux exemplaires.

Les mémoires ou objets, que l'on désire communiquer à la Société phrénologique doivent être adressés *francs de port*, à M. Cas. BROUSSAIS, secrétaire général, rue de l'Université, n° 25.

ON S'ABONNE AUSSI :

| | |
|--|--|
| AGEN. Noubel, Bertrand. | LORIENT. Leroux-Cassard. |
| AIX. Aubin. | LYON. L. Babeuf, Bohaire, Laurent Maire. |
| ALTKIRCH. Bohrer. | MARSEILLE. Camoin, Chaux, Mossy. |
| AMIENS. Allo, Caron-Vitet. | MELUN. Leroy. |
| ANGERS. Launay-Gagnot. | METZ. Juge, Thiel, Devilly. |
| ARRAS. Topino, Nepveu. | MÉZIÈRES. Blanchard-Martinot. |
| AURILLAC. Ferrari. | MONTAUBAN. Rethoré. |
| AUTUN. Dejussieu. | MONTPELLIER. Gabon, Sevalle. |
| AUXERRE. V° François-Fournier. | NANCY. Senef, Vincenot. |
| BAYONNE. Gosse, Bonzon, Lemathie. | NANTES. Buroleau, Forest, Lebourg. |
| BESANCON. Bintot, V° Déls. | NEVERS. Levêque. |
| BEZIERS. Cambon. | NIORT. Robin. |
| BORDEAUX. Gassiot fils aîné, Lawalle, Teycheney. | PERPIGNAN. Lasserre. |
| BOULOGNE-SUR-MER. Leroy-Berger. | PONT-SAINT-ESPRIT. Oddou. |
| BOURG. Dufour. | RENNES. Mollex, Hamelin. |
| BREST. Hébert, Lefournier et Despériers. | ROUEN. Edet, Frère, Legrand |
| CAEN. Manoury. | ST.-BRIEUC. Lemonnier, Prudhomme |
| CAMBRAI. Glard. | SAINT-MALO. Carruel. |
| CLERMONT - FERRAND. Thibaud - Landriot, Veyssier. | SAINTE-MARIE-AUX-MINES. Marchal |
| COLMAR. Reiffinger. | SOISSONS. Arnoult. |
| COMPIÈGNE. Ballet. | STRASBOURG. Férier, Lagier, Levrain, Treuttel et Wurtz. |
| DIEUSE. Mauguet. | TOULON. Bellue, Laurent. |
| DIJON. Lagier, Tussa. | TOULOUSE. Dagalier, Dewers, Sena Vieusseux. |
| DOLE. Joly. | TOURS. Mame, Molsy. |
| GRENOBLE. Bailly, Prud'homme. | TROYES. Laloy, Sainton fils. |
| LE MANS. Belon, Pesche. | VALÉNCIENNES. Lemaitre. |
| LIBOURNE. Tronche. | VANNES. Delamarzette aîné. |
| LILLE. Malo, Vanakère. | VERSAILLES. Lambert. |
| LIMOGES. Ardillier. | |

ET A L'ÉTRANGER :

| | |
|---|---|
| AMSTERDAM. G. Dufour et comp ^o . | LONDRES. J.-B. Bailliére. |
| BERLIN. Hirschwald. | MILAN. L. Dumolard et fils. |
| BRUXELLES. Tircher. | MODÈNE. Vincenzi Germiniano et c ^o |
| DUBLIN. Hodges et Smith. | MOSCOU. Gauthier, Urbain et c ^o . |
| EDIMBOURG. T. Clark, MacLachlan et Stewart. | NEW-YORK. Ch. Behr. |
| FLORENCE. Piatti. | PADOUE. Zambecari. |
| GAND. Dujardin. | PALERME. Ch. Beuf, J.-B. Ferrari. |
| GENÈVE. Cherbulles, Genicoud. | PÉTERSBOURG. Bellizard et comp ^o W. Græffe. |
| HEIDELBERG. Groos. | PHILADELPHIE. Ch. Behr. |
| LAUSANNE. M. Doy. | ROME. Merle, L. Romanis. |
| LIÈGE. Desoer. | TURIN. Joseph Bocca, P.-J. Pic. |
| LEIPZIG. L. Michelsen, Léopold Voss. | VARSOVIE. Glucksberg. |
| LÉOPOLD. Kunh et Millikowski. | WILNA. Théoph. Glucksberg. |
| LISBONNE. Martin frères, Rolland et Sémiond. | |

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS.

3193

80 T 46

93

**IMPRIMERIE DE PIHAN DELAFOREST (MORINVAL),
RUE DES BONS-ENFANS, N^O. 34.**



B. B.

F. J. GALL.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS,

RÉDIGÉ

PAR UNE COMMISSION DE SES MEMBRES.

Tome Premier.



A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, n° 13 bis;

A LONDRES, MÊME MAISON, 219, REGENT-STREET.

1839.

PROSPECTUS.

LA presse périodique est aujourd'hui l'œil, et, si l'on ose le dire, *le cerveau* de la société. C'est elle qui répand, dissémine, avec la rapidité de la lumière, les vérités en tout genre. Grâce à la complète émancipation de cette précieuse conquête de la raison et de la saine liberté, toutes les découvertes se *popularisent* en quelque sorte avec une admirable facilité.

La Société Phrénologique aurait cru se priver de son plus puissant moyen d'influence, de son levier le plus avantageux, en négligeant d'instituer un Journal où seraient soigneusement enregistrés tous les faits propres à concourir au perfectionnement, à l'agrandissement de la branche importante des sciences naturelles à laquelle elle s'est consacrée.

Si l'immortel créateur de notre doctrine, si Gall vivait encore, il eût vivement applaudi à notre entreprise, et c'est sous ses auspices qu'elle aurait été commencée. Cette grande lumière de la physiologie

s'est éteint au moment où le temps, vainqueur de tous les obstacles et de tous les préjugés, lui promettait le plus éclatant triomphe. Déjà, d'ailleurs, avant la mort de Gall, sa doctrine avait lutté avec succès contre tous les efforts de ses adversaires. Elle avait eu à subir parmi nous deux rudes épreuves, celle du glorieux despotisme de Napoléon (1), et celle plus terrible encore, peut-être, du ridicule.

L'époque est enfin venue où le système de Gall, bien compris et philosophiquement développé, doit opérer dans le monde intellectuel et moral une révolution comparable à celle que le système du grand Newton a fait subir au monde physique; et, de même que le géomètre anglais, armé de son prisme et de son compas, dissèque, pour ainsi

(1) Aveuglé par on ne sait quelles jalouses menées, l'empereur, dont le coup-d'œil en toutes choses était ordinairement si sûr, prit toujours en pitié le système de Gall; et cet illustre observateur, qui, au seul aspect du buste du général Bonaparte, placé à côté de ceux des chefs de l'armée ennemie, avait prédit les immortelles victoires d'Italie, n'obtint jamais un seul regard de Napoléon. Mais, si,

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes,
Et se trompent en vers comme les autres hommes,

à bien plus forte raison n'ont-ils pas reçu du ciel un brevet d'infailibilité, quand il s'agit de prononcer dans une matière telle que celle dont Gall s'est occupé.

dire, la lumière, et calcule les lois qui régissent les corps célestes, ainsi Gall, armé du prisme de son génie profondément observateur, et doué d'une patience égale à son génie, décompose, analyse quelque chose de bien plus subtil encore que la lumière, c'est-à-dire, l'esprit, l'intelligence, l'entendement, en un mot, l'élément moral de l'humanité. Presque aussi hardi que Prométhée, il ravit à la nature ses secrets les plus cachés; il assigne des lois nouvelles à l'être intellectuel et moral; il le mesure, le pèse, le revêt de formes déterminées; il lui donne un corps, il *l'incarne*, s'il est permis de se servir de cette expression.

C'est à tort, d'ailleurs, que l'on a voulu trouver le matérialisme proprement dit dans la doctrine de Gall; nous le déclarons ici hautement : cette doctrine ne s'inquiète nullement de la nature intime de l'âme; elle laisse à la métaphysique le soin de sonder les profondeurs et de dissiper les ténèbres sacrées des problèmes de ce genre. Elle ne prétend nullement s'immiscer dans les affaires de la *foi* et de la conscience religieuse. Toutefois, nous devons faire remarquer combien il y aurait, nous ne disons pas seulement d'absurdité, mais aussi d'ingratitude, à accuser d'*athéisme* une doctrine qui reconnaît, pour ainsi dire, Dieu dans l'organisation elle-

même. Au reste, s'il existe des hommes assez malheureux pour ne pas croire aux dogmes consolateurs d'une religion éclairée, il faut les plaindre, et non les persécuter, comme on le faisait autrefois.

A la lueur du flambeau de l'observation, notre science étudie les facultés morales et intellectuelles de l'homme et des animaux, comme étant le produit d'un organe particulier très complexe que les anatomistes connaissent sous le nom de cerveau. Elle s'applique spécialement à la détermination des conditions matérielles qui sont nécessaires à la manifestation de l'intelligence et de la volonté; s'efforce de découvrir les rapports qui existent entre telle ou telle organisation cérébrale, et telles ou telles facultés intellectuelles et morales; mais, nous le répétons, elle laisse entièrement de côté l'essence même de ces facultés, et ne porte point un pied téméraire dans les régions de la vraie et pure *psychologie*.

Tel que nous venons de le circonscrire, le domaine de la phrénologie est assurément encore assez vaste, et plusieurs siècles, peut-être, s'écouleront avant sa complète exploitation. Quoi qu'il en soit, nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper, que déjà le créateur de la science que nous cultivons, a signalé, d'une manière

assez rigoureuse, les rapports qui existent entre le développement de certaines régions de la tête et celui de certaines facultés morales et intellectuelles; qu'il a *localisé* avec justesse et précision un bon nombre de *talens*, de *penchans*, d'*instincts*. Poursuivons d'un pied ferme et prudent la noble et longue carrière qu'il a ouverte devant nous.

Les vérités phrénologiques qui ont déjà été découvertes et celles qui restent encore à découvrir, n'intéressent pas seulement les savans, les moralistes, les législateurs, en un mot, tous les philosophes; elles sont aussi d'une haute importance pour les artistes en général, et en particulier pour les peintres et les sculpteurs. En effet, la doctrine de Gall peut seule guider sûrement le pinceau du peintre et le ciseau du sculpteur, et *rationaliser* en quelque sorte leur ouvrage. Sans elle, l'*empyrisme* seul inspire leur imagination, et jette le plan des têtes qu'il s'agit de représenter. Or, l'*empyrisme* pur n'est que trop fécond en contresens; il n'en est pas ainsi quand il est éclairé par la science, ou, comme on le dit, par la théorie. Celui qui sera initié à la doctrine de Gall, ne verra plus de simples accidens de forme dans les particularités que présentent les têtes des dieux et des héros de l'antiquité, telles que nous les ont représentées les grands artistes

de cette époque. Il comprendra avec admiration les rapports des formes de la plupart de ces têtes avec les qualités que possédaient les dieux ou les héros auxquels elles appartenaient ; il verra qu'il fallait à ce Jupiter du cerveau duquel Minerve sort toute armée, le front vaste, élevé, saillant, que les artistes lui ont imaginé. A l'aspect du front de Socrate, il ne s'étonnera pas que ce philosophe ait été le plus sage des hommes.

C'est ici l'occasion de dire que la nature semblait avoir pris plaisir à créer, à organiser le cerveau de Gall, comme pour témoigner en faveur de la vérité de la doctrine dont ce grand observateur a enrichi le monde savant. Oui, sur le front sublime de Gall était gravée la vaste et saillante empreinte d'un puissant génie.

Ainsi donc, grâce à la belle découverte de Gall, les formes de la tête ne seront plus muettes et insignifiantes ; elles seront expressives, au contraire, et nous révéleront des faits d'une haute portée. On pourra dire, enfin, avec Dupaty, que *l'homme extérieur n'est que la saillie de l'homme intérieur*. Pour savoir quels sont les vertus et les talens de l'homme, ce n'est plus l'oracle de Delphes, c'est celui de l'organisation cérébrale qu'il faudra consulter.

La Société Phrénologique, quelque profonde admiration qu'elle professe pour Gall, n'ignore pas que la physiologie du cerveau, telle qu'elle s'est élancée, comme une autre Minerve, du génie de ce grand homme, est susceptible encore de développemens ultérieurs, et que certaines assertions de détail méritent d'être soumises au contrôle de nouvelles observations. Cette Société fait donc un appel pressé à tous ceux qui consacrent leurs efforts à l'étude de la doctrine qu'elle a pour but de propager, d'étendre et de perfectionner. Elle accueillera avec reconnaissance et publiera dans son Journal tous les faits, toutes les recherches qui pourront concourir aux progrès de la phrénologie.

J. BOUILLAUD.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS.

TITRE PREMIER. — OBJET DE LA SOCIÉTÉ.

Art. 1^{er}. — La Société est instituée dans le but de cultiver, de propager et de perfectionner la doctrine de Gall.

Art. 2. — Elle s'occupe de l'anatomie humaine et comparée du système nerveux en général et du cerveau en particulier, ainsi que de leurs phénomènes physiologiques et pathologiques.

Art. 3. — Elle forme une collection de crânes, de plâtres, de portraits, de dessins et de tous les ouvrages propres à éclairer la phrénologie.

Art. 4. — Elle publie un journal.

Art. 5. — Elle propose des prix et accorde des médailles d'encouragement.

TITRE II. — ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

SECTION I^{re}. *Sa composition et admission de ses membres.*

Art. 6. — La Société se compose de membres titulaires, honoraires et correspondans régnicoles et étrangers.

Leur nombre est illimité.

Les membres titulaires ont seuls voix délibératives.

Art. 7. — Pour être membre de la Société, il faut être présenté par deux membres titulaires, munis d'une demande écrite du candidat. L'admission aura lieu aux deux tiers des voix des membres présents, dans la séance qui suivra celle de présentation, et au scrutin secret.

La demande écrite n'est pas exigible des personnes proposées comme honoraires.

Art. 8. — L'assemblée peut surseoir à la nomination des candidats, faute de renseignements.

Art. 9. — Il sera délivré à tous les membres de la Société un diplôme, en tête duquel seront gravés les mêmes emblèmes que ceux de la médaille. Le prix est de dix francs pour les membres titulaires. Ce diplôme est gratuit pour les honoraires et les correspondans.

SECTION IIe. *Du Conseil d'administration.*

Art. 10. — La Société a un Conseil d'administration, composé comme il suit :

Un bureau ;

Un comité du journal ;

Un comité des fonds.

Art. 11. — Le *bureau* se compose d'un président, de deux vice-présidens, d'un secrétaire-général, de deux secrétaires des procès-verbaux, d'un trésorier, d'un archiviste conservateur du matériel de la Société, et d'un rédacteur principal du journal.

Art. 12. — Le *président* représente la Société dans l'intervalle de ses assemblées et répond en son nom.

Il ouvre et ferme les séances ; il annonce les travaux , dirige les discussions , maintient l'ordre des délibérations , accorde la parole , ramène à la question ceux qui s'en écartent , sauf le recours de ceux-ci à la décision de l'assemblée. Il résume les discussions et pose les questions qui doivent être mises aux voix ; il arrête l'ordre du jour du consentement de la Société.

Art. 13. — Les deux *vice-présidens* remplissent , suivant l'ordre de leur nomination , les fonctions du président absent.

Art. 14. — Le *secrétaire-général* est chargé de la correspondance de la Société ; il inscrit les membres qui demandent la parole ; il annonce aux nouveaux membres leur nomination ; il fait les convocations aux séances extraordinaires ; il tient le registre des arrêtés pris par la Société , des commissions nommées par elle et des procès-verbaux , dont il fait un résumé dans le compte rendu des travaux qu'il présente dans la séance annuelle ; il lit des notices sur les membres décédés , proclame les noms des lauréats , et donne connaissance des prix proposés.

Art. 15. — Les deux *secrétaires* des procès-verbaux rédigent les procès-verbaux à tour de rôle , et les remettent , après leur adoption , au secrétaire-général.

Art. 16. — Le *trésorier* perçoit les souscriptions des membres titulaires ; il tient les fonds de la Société , acquitte les créances portant le *vu , bon à payer* , du comité des fonds , et rend ses comptes tous les ans dans la séance de formation du conseil d'administration ; il donne des renseignemens sur l'état de la caisse toutes les fois que la Société lui en demande ; il délivre aux nouveaux membres leurs diplômes , après qu'ils ont acquitté leur cotisation.

Art. 17.—L'*archiviste-conservateur* a la garde et l'entretien des collections qui appartiennent à la Société et de tous les objets qui lui sont confiés; il en tient un registre, et en présente l'état tous les ans dans la séance de nomination du conseil d'administration.

Art. 18.—Le *rédacteur principal du journal* est chargé de recueillir et de coordonner les matériaux du journal, il les présente au comité du journal pour qu'ils y soient discutés et adoptés; il complète chaque numéro par les additions, notes et éclaircissemens qu'il juge convenables, et surveille l'impression. Il a voix délibérative dans le comité du journal; il reçoit une indemnité, dont le montant est déterminé par un arrêté de la Société.

Art. 19.—Le *comité du journal* est composé de trois membres titulaires; il délibère sur les articles qui lui sont soumis par le rédacteur principal; il s'assemble au moins une fois par trimestre. Le président et le secrétaire-général sont adjoints à ce comité.

Art. 20.—Le comité des fonds se compose de trois membres titulaires; il appose son *visa* sur les créances qu'il juge devoir être acquittées et au taux qu'il arrête; il vérifie les comptes du trésorier.

Art. 21.—Le *conseil d'administration* est renouvelé tous les ans dans la séance qui suit celle de l'assemblée générale. Les membres qui le composent peuvent être réélus, à l'exception du président, qui ne pourra l'être qu'après un an d'intervalle.

TITRE III. — TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Art. 22.—La Société s'assemble ordinairement le deuxième mardi de chaque mois à sept heures du soir;

mais une ou plusieurs assemblées extraordinaires peuvent avoir lieu sur la demande de trois membres, approuvée par le bureau. La feuille de présence est close par le président.

Art. 23.—Tous les ans, le 22 août, jour anniversaire de la mort de Gall, la Société tient une séance générale publique, dans laquelle sont proclamés les noms de ceux qu'elle couronne, et annoncés les prix qu'elle propose.

Art. 24.—La Société nommera chaque année, un mois à l'avance, une commission pour régler ce qui devra être fait dans la séance générale annuelle.

Art. 25.— Le journal contient : 1^o. l'analyse des procès-verbaux des séances ; 2^o. les mémoires composés par les membres de la Société ou autres personnes ; 3^o. des articles divers relatifs à la phrénologie ; 4^o. un bulletin bibliographique.

Toutes ces pièces auront été préalablement approuvées par le comité du journal.

Art. 26.— Le journal sera envoyé gratis à tous les membres titulaires.

Le prix de l'abonnement sera ultérieurement fixé par la Société.

Art. 27.— La Société charge un de ses membres de faire, en son nom et dans le local de ses séances, un cours public de Phrénologie, pour lequel elle met la salle à sa disposition.

Art. 28.— Les membres qui voudront faire des cours pourront se servir, pour leurs démonstrations, de tous les objets appartenant à la Société, sur l'autorisation du Conseil d'administration.

Art. 29.— Aucune délibération ne peut être prise s'il n'y a au moins dix membres présents à la séance.

Art. 30. — Trois membres peuvent demander et obtenir le scrutin secret, dans toute délibération.

Art. 31. — Toute proposition est déposée sur le bureau et lue à la fin de la séance ; si elle est appuyée, elle est mise à l'ordre du jour de la séance suivante. Toutefois la Société peut décider, séance tenante, qu'une proposition présentée comme urgente par son auteur, sera immédiatement discutée.

Art. 32. — Les résolutions prises par l'assemblée, sous le titre d'*arrêtés de la Société*, sont obligatoires pour tous les membres.

Art. 33. — La Société nomme directement les *commissions* ; mais elle peut en charger son président. Le président consulte l'assemblée pour savoir si elle entend nommer les commissions ; dans le cas de l'affirmative, la nomination a lieu à la majorité des voix et au scrutin secret.

Art. 34. — Nul ne peut être nommé commissaire pour l'examen d'un travail qu'il présente au nom de l'auteur.

Art. 35. — Il est toujours fait, dans le plus bref délai, un rapport à la Société sur les mémoires, ouvrages et autres objets qui lui sont envoyés.

TITRE IV. — DES FINANCES.

Art. 36. — Chaque membre titulaire souscrit pour une somme annuelle de vingt-quatre francs, qui se paient par trimestre et d'avance.

Le candidat sera tenu au paiement de sa cotisation à partir du trimestre de sa nomination.

Art. 37. — Tout membre qui, pendant une année révolue, n'aura pas acquitté sa cotisation, sera prévenu

RÈGLEMENT.

19

par le trésorier et considéré comme démissionnaire, en cas de refus de paiement. La Société prendra acte de cette démission, en la consignnant dans le procès-verbal de la séance la plus prochaine.

Art. 38. — La Société fera frapper des médailles d'argent à l'effigie de Gall, et portant au revers le titre et l'année de la fondation de la Société, avec cet exergue : *Aux progrès des lumières.*

Art. 39. — Il sera distribué, à chaque séance, aux membres présents des jetons de présence de la valeur de deux francs.

Art. 40. — Pendant les mois de septembre et d'octobre, il ne sera pas donné de jetons de présence, bien que les séances aient lieu comme durant les autres mois.

TITRE V. — DE LA RÉVISION.

Art. 41. — Il ne pourra être rien modifié ni ajouté au présent règlement que sous les conditions suivantes :

§. I. Toute proposition ayant pour but une modification ou addition, devra être appuyée par quinze membres.

§. II. Elle sera renvoyée, le jour même où elle aura été déposée sur le bureau, à une commission composée de cinq membres, qui fera son rapport dans la séance suivante. Ce rapport n'aura pour but que de déterminer si la proposition mérite d'être prise en considération.

§. III. La prise en considération ne pourra avoir lieu qu'après discussion, à la majorité des deux tiers des suffrages des membres présents.

§. IV. Dans le cas où la proposition aurait été prise

en considération, elle sera mise à l'ordre du jour de la séance suivante.

§. v. Enfin, aucune addition ni modification ne pourra passer qu'à une majorité des deux tiers des voix des membres présents.

Arrêté dans la séance du 13 décembre 1831.

Le Secrétaire-général,
Casimir BROUSSAIS.



LISTE DES MEMBRES
DE
LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE
DE PARIS.

MEMBRES HONORAIRES.

MM.

- VIMONT, docteur en médecine.
COMBE (Georges), à Édimbourg.
COMBE (André), à Édimbourg.
ELLIOTSON, à Londres.
SEDGWICK (John), à Londres.
UCCELLI, professeur à Florence.
WRIGHT (Édouard), à Londres.

MEMBRES TITULAIRES FONDATEURS.

A

MM.

- ABRAHAM, membre honoraire de l'Académie royale de Médecine, rue de Seine, n°. 6.
AMUSSAT, membre adjoint de l'Académie royale de Médecine, rue Saint-André-des-Arts, n°. 59.
APPERT, éditeur et propriétaire du *Journal des Prisons*, quai d'Orsay, n°. 3; *Vice-Président*.
ANDRAL fils, professeur à la Faculté de médecine, rue de l'École-de-Médecine, n°. 13.

B

- BAILLIÈRE (J. B.), libraire, rue de l'École-de-Médecine.
BARRES, graveur en médailles, rue Guénégaud, n°. 15.
BASILES, boulevard Saint-Antoine, n°. 29, *Membre du comité des fonds*.
BESNARD (L'abbé), quai Saint-Michel, n°. 7.

BEUGNOT fils, homme de lettres, faubourg Saint-Honoré, n^o. 119.

BOUILLAUD, professeur à la Faculté de médecine de Paris, rue de Vaugirard, n^o. 36; *Rédacteur principal du Journal.*

BRIERRE DE BOISMONT, docteur médecin, rue du Bouloi, n^o. 2.

BROUSSAIS père, professeur à la Faculté de médecine, rue Saint-Jacques, au Val-de-Grâce.

BROUSSAIS (Casimir), médecin de l'Hôpital militaire du Gros-Caillou, rue de l'Université, n^o. 25; *Secrétaire-général.*

C

CADET DE GASSICOURT, maire du 4^e. arrondissement, rue Saint-Honoré, n^o. 104.

CANUET, médecin de Sainte-Périne, rue de Miroménil, n^o. 12.

CHAPELAIN, docteur en médecine, rue Poissonnière, n^o 21.

COMTE, professeur à l'Athénée, rue Saint-Jacques, n^o. 159.

CORBY, docteur en médecine, rue Thibautodé, n^o. 12.

D

DANNECY, docteur en médecine, rue Duphot, n^o. 19.

DAUVERGNE, médecin à l'Hôpital Saint-Louis.

DAVID, statuaire, membre de l'Institut, rue de Seine.

DESMAREST, propriétaire, rue de Bussy, n^o. 14.

DESMAREST fils, docteur en médecine, rue de Bussy, n^o. 14.

DEVILLIERS, docteur en médecine, rue des Poules, n^o. 1.

DINOCOURT, rue des Filles-du-Calvaire, n^o. 18.

DOUIN, docteur en médecine, rue Montholon, n^o. 26.

DUMOUTIER, rue de l'École-de-Médecine, n^o. 4.

DUPUIS, docteur en médecine, rue de Seine, n^o. 87.

F

FALRET, médecin de l'Hospice de la Salpêtrière, à Vanvres, et rue du Bac, n^o. 102.

DES MEMBRES.

23

FERRUS, médecin de l'Hospice de Bicêtre, rue des Beaux-Arts, n^o. 5.

FOCILLON, médecin adjoint des Invalides, rue Saint-Hyacinthe, n^o. 2.

FOYATIER, statuaire, rue de Madame, n^o. 12.

FRAPART, docteur en médecine, rue J.-J. Rousseau, n^o. 15.

FORGET, docteur en médecine, rue de Savoie, n^o. 6.

FOSSEATI, docteur en médecine, rue Laffitte, n^o. 7; *Secrétaire des procès-verbaux.*

G

GUERARD, statuaire, rue de la Harpe, n^o. 81.

H

HAREL, manufacturier, rue de l'Arbre-Sec, n^o. 50; *Trésorier.*

J

JULLIEN, ancien directeur de la *Revue Encyclopédique*, rue d'Enfer, n^o. 18.

K

KOREFF, docteur en médecine, rue Basse-du-Rempart, n^o. 68.

L

LACORBIÈRE, docteur en médecine, rue Neuve-des-Petits-Champs, n^o. 48.

LACOSTE, avocat aux conseils du roi, rue Neuve-des-Petits-Champs, n^o. 93.

LAMAZE, notaire, rue de la Paix, n^o. 2.

LAMOUREUX, docteur en médecine, rue Chantereine, n^o. 58.

LAROCHE, docteur en médecine, rue de Lille, n^o. 30.

LASCASES fils, député, place Vendôme, n^o. 18; *Vice-Président.*

- LASTEYRIE (Le comte de)**, rue Grenelle-Saint-Germain, n^o. 59.
LEBLOND (Charles), docteur en médecine, rue Neuve-Sainte-Geneviève, n^o. 21.
LELOUTRE, médecin-dentiste, rue des Filles-Saint-Thomas, n^o. 11.
LENOIR, administrateur de l'Athénée, rue du Bouloi, n^o. 4.
LONDE, docteur en médecine, rue de la Sourdière, n^o. 21.
LUCAS (Charles), inspecteur-général des maisons de détention, rue d'Assas, n^o. 3 bis.

M

- MACHADO**, quai Voltaire, n^o. 3.
MAURIN, docteur en médecine, rue Caumartin, n^o. 35.
MÈGE, docteur en médecine, rue Neuve-Saint-Augustin, n^o. 52;
Membre du comité du journal.
MONDILÈRE, docteur en médecine, rue de la Jussienne, n^o. 11.
MONTEBELLO (Le duc de), pair de France, rue Boudreau, n^o. 2.
MOREAU, inspecteur des prisons de Paris, rue Saint-André-des-Arts, n^o. 35.
MOREAU, architecte, rue Saint-Honoré, à côté de l'Assomption.
MOYNIER, docteur en médecine, rue Caumartin, n^o. 20.

P

- PICHARD**, docteur en médecine, rue Beaubourg, n^o. 29 ou 39.
PIHAN DELAFOREST, imprimeur, rue des Bons-Enfants, n^o. 34.
PILLIOT, docteur en médecine, rue des Fossés-Montmartre, n^o. 12 ou 18.
PINEL GRANDCHAMP, docteur en médecine, rue Saint-Hyacinthe, n^o. 9.
PONCELET, professeur à l'École de droit, quai Voltaire, n^o. 3.
PRESSAT, docteur en médecine, rue du Fanbourg-Saint-Antoine, n^o. 333.

R

- REGLEY**, aide naturaliste, au Muséum d'histoire naturelle, rue Saint-Denis, n^o. 190; *Membre du comité des fonds.*

- RIBES fils**, docteur en médecine, rue de Vaugirard, n°. 11.
ROBERTON, docteur en médecine, rue de la Ville-l'Évêque, n°. 23.
ROBOUAM, docteur en médecine, place des Victoires, n°. 7;
Secrétaire des procès-verbaux.
ROSTAN, médecin de la Salpêtrière, rue des Beaux-Arts, n°. 10.
ROYER, au Jardin-des-Plantes; *Membre du comité des fonds.*

S

- SAINT-AIGNAN (Auguste)**, député, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n°. 119.
SANSON aîné, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, vieille rue du Temple, n°. 6.
SARLANDIÈRE, docteur en médecine, rue de la Michodière, n°. 2.
SMITH, propriétaire, rue Duphot, n°. 15.

T

- TANCHOU**, docteur en médecine, rue d'Amboise, n°. 7.
TEISSIER, docteur en médecine, place des Victoires, n°. 1.
THIERRY fils, docteur-médecin, rue du Petit-Musc, n°. 9.
TERNAUX, ancien député, place des Victoires.
THOMAS, peintre, rue Neuve-Saint-Georges.
TREILLE, docteur en médecine, rue de la Paix, n°. 4.

V

- VIGUIER**, adjoint à la mairie du 4^e. arrondissement, rue des Mauvaises-Paroles, n°.
VOISIN, docteur en médecine, rue du Bac, n°. 102; *Membre du comité du journal.*

W

- WURTZ**, libraire, rue de Lille, n°. 17.

MEMBRES TITULAIRES

Admis depuis la fondation de la Société.

- BAILLY, docteur en médecine, ancien agent en Grèce du comité philhellénique de Paris; admis le 28 juin 1831.
- BÉRAL, pharmacien, rue de la Paix, n°. 12; — 24 mars 1831.
- BENOIST, avocat, rue de Choiseul, n°. 8 bis; — 24 mai 1831.
- BÉRARD, professeur à l'École de médecine, place de l'École-de-Médecine, n°. 13; — 28 juin 1831.
- BLONDEAU, doyen de la Faculté de droit, à la Faculté de droit; — 12 avril 1831.
- BRUYÈRES (Léon), rue du Helder, n°. 11; — 12 avril 1831.
- BERTHON, propriétaire, rue de Cléri; — 12 avril 1831.
- BODSON, médecin, rue du Faubourg-Montmartre, n°. 13; — 23 août 1831.
- CARTIER, ingénieur-géomètre, rue Plumet, n°. 33; — 12 avril 1831.
- CLOQUET (Jules), professeur à la Faculté de médecine, rue de l'Éperon, n°. 8; — 10 mai 1831.
- CRADOCK (Le colonel), faubourg Saint-Honoré, n°. 62 bis; — 23 août 1831.
- DELANNEAU, sous-directeur du collège Sainte-Barbe; — 26 juillet 1831.
- DUBOURG, docteur en médecine, rue Saint-Marc, n°. 4; — 28 juin 1831.
- DECOUR, docteur en médecine; — 11 octobre 1831.
- ETOC, médecin à la Salpêtrière; — 12 juillet 1831.
- FABRE, rue de Seine, n°. 91, faubourg Saint-Germain; — 14 juin 1831.
- FOISSAC, docteur en médecine, rue de la Ferme-des-Mathurins, n°. 13; *Membre du comité du journal*; — 12 avril 1831.
- FOURCADE PRUNET, docteur en médecine, rue Saint-Nicolas-d'Antin, n°. 9; — 13 décembre 1831.
- FAUCHER (Léon), rue Pigale, n°. 2; — 9 août 1831.

DES MEMBRES.

27

- GÉRARD** (Le baron), peintre, membre de l'Institut, rue Saint-Germain-des-Prés, n°. ; — 14 juin 1831.
- HALMA GRAND**, docteur en médecine, rue des Beaux-Arts, n°. 4; — 28 juin 1831.
- IMBERT**, chirurgien en chef de la charité, à Lyon; — 28 juin 1831.
- JACQUEMIN**, médecin des deux Forces, rue Sainte-Avoie, n°. 9; — 11 mars 1831.
- JOLLY**, docteur en médecine, boulevard Saint-Martin, n°. 15; — 11 mars 1831.
- LANYER**, docteur en médecine, rue de la Paix, n°. 7; — 11 mars 1831.
- LEBAUDY**, banquier, faubourg Poissonnière, n°. 29; — 12 avril 1831.
- LEMAIRE**, statuaire, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n°. 12; — 24 mai 1831.
- LENOBLE**, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, rue Poissonnière, n°. 33; — 12 avril 1831.
- LEFÈVRE**, rue de la Michodière, n°. 18; — 10 mai 1831.
- MATHIAS**, ancien pharmacien, rue Montorgueil, n°. 47; — 10 mai 1831.
- MAUSSION** (Le comte Alfred de), rue de Lille, n°. 73; — 22 novembre 1831.
- NOEL GIRARD** (Le baron), maréchal-de-camp, dans le département du Morbihan; — 10 mai 1831.
- NIZARD**, rue du Croissant, n°. 14; — 23 août 1831.
- PARENT DUCHATELET**, docteur-médecin, rue Geoffroi-Lasnier, n°. ; — 10 mai 1831.
- ROYER-COLLARD**, docteur en médecine, chef de division au ministère de l'Intérieur; — 14 juin 1831.
- SORLIN**, docteur en médecine, rue de l'Université, n°. 55; — 12 avril.
- TAVEAU**, médecin-dentiste, quai de l'École, n°. 12; — 12 janvier 1832.
- VISMARA**, avocat, rue de Rivoli, n°. 30; — 28 juin 1831.

MEMBRES CORRESPONDANS.

AULAGNIER (Adolphe), médecin militaire, à Marseille; — 9 août 1831.

CADENAT, médecin, à Toulouse; — 9 août 1831.

D'ETILLY, officier de santé, à Forbach; — 25 octobre 1831.

FOVILLE, médecin de l'Hôpital des Aliénés, à Rouen; — 12 avril 1831.

GUIOT, professeur de mathématiques, à Nancy; — 12 avril 1831.

LÉLUT, médecin à Bicêtre.

LOMBARD, docteur en médecine, à Issy; — 12 avril 1831.

LEUDUGER FORMOREL, à Saint-Brieux; — 27 septembre 1831.

PATRIX, docteur en médecine, rue de l'Odéon, n°. 38; — 27 septembre 1831.

PELLENC fils, préfet du Finistère, à Quimper; — 27 septembre 1831.

PIERQUIN, docteur en médecine, inspecteur de l'Académie de Grenoble; — 12 juillet 1831.

RICHY, docteur en médecine, dans l'Inde.

TROMPEO (Benoît), docteur en médecine, à Turin; — 18 décembre 1831.

SPURZHEIM, docteur en médecine, élu à l'unanimité membre honoraire le 26 juillet 1831; démissionnaire le 14 février 1832.

JOURNAL

DE

LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS.

INTRODUCTION.

DE tous les viscères du corps humain, le plus important par sa masse, par l'artifice de sa structure et par cette agglomération d'organes qui le protègent ou dépendent de lui, c'est le cerveau. La place qu'il occupe au sommet de l'édifice organique semble révéler sa destination et sa suprématie. L'homme, entre tous les animaux, à part l'éléphant et quelques cétacées, est celui dont le volume du cerveau est le plus considérable; il est, sans exception, celui qui présente un plus grand développement des parties cérébrales placées contre le front et au sommet de la tête; d'où il est facile de conclure que l'encéphale remplit dans l'économie animale de hautes et importantes fonctions; qu'on trouve dans celui de l'homme la plupart de celles qui sont réparties dans la classe nombreuse des animaux, et qu'il possède en outre des fonctions qui lui sont pro-

pres, et dont l'étendue et la nature le placent à la tête de tous les autres.

L'étude et la connaissance des fonctions du cerveau constituent la phrénologie (*φρην*, gén. *φρενος*, *esprit*, et *λογος*, *discours*, *traité*, *science*). Cette étymologie suppose, et c'est là en effet le fondement de la phrénologie, que le cerveau est la condition matérielle et nécessaire de la manifestation de toutes les facultés qui sont du domaine de l'intelligence. Il ne s'agit donc pas, ainsi que l'erreur et la malveillance l'ont propagé, de l'étude du crâne, de ses lignes, de ses régions, de ses bosses; si la phrénologie s'occupe de la configuration de la boîte osseuse, c'est pour remonter à la source qui la produit.

La doctrine de la physiologie du cerveau est en quelque sorte née de nos jours, et n'a point encore jeté des racines profondes dans le sol de la science. Cependant l'idée mère de cette découverte remonte à l'antiquité la plus reculée. Leucippe, Démocrite, Épicure, Héraclide de Pont, Simonide, Hippocrate, Asclépiade, Arétée, pensèrent que chaque agrégat de la nature avait une manière d'être et de sentir qui lui était propre, et dont la perfection correspondait à celle de son organisation. La vie, aux yeux du plus grand nombre, était un résultat de quelques éléments réunis, un jeu d'un concours d'organes qui créait la pensée et ses divers modes, comme le son s'échappe d'un instrument harmonieux.

Démocrite, et à son exemple Pythagore, Alcmeon et le divin Platon, regardèrent le cerveau comme le siège de l'âme. Cependant, quelques philosophes la placèrent dans le cœur, Aristote prétendit même que de tous les animaux l'homme est le plus intelligent,

parce qu'il a la tête plus petite relativement au reste du corps, et que parmi les hommes ceux-là sont les plus sages qui ont les plus petites têtes. Hippocrate adopta tour-à-tour l'une et l'autre opinion ; il disait que l'esprit de l'homme a le même rapport avec la science que la terre avec la semence ; que bien que la terre soit féconde, il ne faut pas moins la labourer et rechercher à quel genre de semence elle a plus de disposition naturelle ; qu'il ne fallait point se borner à cette distinction, mais choisir le temps convenable pour semer, et ne semer que de bons grains. Cela ne peut s'entendre que de l'organisation.

Galien, qui attribuait à l'âme elle-même toutes les opérations du corps, et après lui les philosophes du moyen âge, des pères de l'église, saint Augustin, saint Thomas, saint Grégoire, placèrent l'âme dans l'encéphale, sans croire porter atteinte au dogme de l'immortalité.

Dans des temps plus rapprochés de nous, au treizième siècle, Albert-le-Grand, évêque de Ratisbonne, divisa le cerveau en plusieurs compartimens, dans lesquels il logea les fonctions intellectuelles. « L'esprit » dépend si fort du tempérament et de la disposition » des organes du corps, disait Descartes, que s'il est » possible de trouver quelques moyens de rendre » communément les hommes plus sages et plus habiles » qu'ils ne l'ont été jusqu'ici, je crois que c'est dans la » médecine qu'on doit les chercher. » Il regardait le cerveau comme l'organe de la pensée, celui de nos instincts et de nos penchans ; toutefois, il crut que la glande pinéale était plus particulièrement le siège de l'âme. D'autres, à son exemple, la placèrent dans le corps calleux, le centre ovale, la cloison transpa-

rente, dans les corps striés, dans le cervelet, etc.

Un médecin espagnol qui écrivit au seizième siècle, Huarte, dans son livre de l'*Examen des Esprits*, émet le principe si souvent invoqué par les phrénologistes : que dans l'économie animale chaque action demande un instrument particulier ; qu'à l'imitation des sens extérieurs, les sens intérieurs doivent avoir leurs organes ; qu'il est impossible que l'âme exécute des actes si distincts, si opposés, si elle n'avait pour chacun un instrument spécial. Il y a nécessairement dans le cerveau, ajoute-t-il, un instrument pour entendre, un pour imaginer, un pour se ressouvenir ; car si le cerveau était composé d'un seul organe, tout consisterait en mémoire, en entendement ou en imagination ; or, nous voyons qu'il y a là des actions fort différentes ; partant il faut avouer qu'il y a diversité d'instrumens. Passant ensuite à des idées d'application, il fait sécréter les esprits vitaux dans le quatrième ventricule, et place dans les trois autres l'entendement, la mémoire et l'imagination ; et pour ne point déroger aux traditions de l'humorisme qui régnait despotiquement dans les écoles, il finit cet article si remarquable par des considérations sur le froid et le chaud, le sec et l'humide, appliqués aux différentes opérations de l'âme.

Bourkard, Van Swieten, Willis, Montagna, Malacarne, Prochaska, Mayer et quelques autres physiologistes firent dépendre de l'organisation cérébrale les facultés intellectuelles, les instincts, les passions et tous les sentimens moraux. Haller et Soemmering ne dirent pas seulement que le cerveau est l'organe de l'intelligence ; ils prouvèrent par des expériences sans réplique que dans l'homme et dans la classe des ani-

maux les plus parfaits, la conscience de toute sensation a lieu dans le cerveau, et que là existe également le principe des mouvemens volontaires. Voici sur quelles raisons ils se fondaient :

10. Un nerf étant coupé ou fortement serré par une ligature, on ne ressent pas les blessures dont il est l'objet au-dessous de la section ou de la ligature.

20. Dans certaines maladies on sent la douleur remonter le long des nerfs jusqu'au cerveau.

30. On peut quelquefois suspendre ou arrêter la douleur par la compression, ou une ligature dirigée principalement sur le trajet du nerf affecté.

40. Des personnes qui ont perdu un membre croient, long-temps après la guérison, sentir encore la douleur dans l'endroit où le membre qui n'existe plus était affecté.

50. La compression de l'encéphale par une exostose, par un épanchement de pus, de sang ou de sérosité, entraîne le plus souvent la perte de l'usage de quelque sens, quoique les nerfs soient dans un état d'intégrité parfaite ; celui-ci reprend ses fonctions aussitôt que la compression sur le cerveau cesse.

60. Lorsque l'action de l'encéphale est empêchée par une compression ou par toute autre cause, certains organes, certains membres sont frappés de paralysie. L'obstacle enlevé, le jeu des organes, le mouvement des membres reprennent leur activité.

70. La présence d'une esquille ou d'un corps étranger dans l'encéphale détermine des mouvemens convulsifs qui cessent en enlevant le corps qui excitait cet organe.

80. Tous les mouvemens volontaires sont abolis après la destruction totale du cerveau.

Il résulte de ces faits admis par tous les physiologistes que la perception et la conscience n'existent que dans le cerveau ; que sans le cerveau aucune impression venue du dehors ne peut produire de sensation, et que le principe des mouvemens exécutés avec conscience et volonté est dans le cerveau. Il en résulte aussi que le cerveau est l'organe des fonctions de la vie animale à laquelle se rattachent toutes les opérations de l'intelligence. *Soemmering* enfin ne désespère pas qu'on ne puisse trouver un jour le siège particulier de chaque ordre d'idées.

Cabanis, tout en rapportant aux viscères de la poitrine et de l'abdomen l'origine et l'activité des instincts et des passions, a reconnu toutefois l'organe encéphalique comme l'instrument direct des fonctions intellectuelles. « Pour se faire une juste idée, dit-il, des opérations de la pensée, il faut considérer le cerveau comme un organe particulier destiné spécialement à la produire, de même que l'estomac et les intestins, à opérer la digestion, le foie, à sécréter la bile, les parotides et les glandes maxillaires et sublinguales, à préparer les sucs salivaires. Les impressions, en arrivant au cerveau, le font entrer en activité, comme les alimens en tombant dans l'estomac l'excitent à la sécrétion du suc gastrique, et aux mouvemens qui favorisent leur propre dissolution.

Ajoutons à tant d'autorités celle du savant et pieux *Charles Bonnet*, dont un jeune médecin, *M. Georget*, enlevé par une mort prématurée à la science qu'il cultivait avec cette noble indépendance qui est l'âme des beaux talens, a cité les extraits suivans dans la *Physiologie du système nerveux* : « Sans être initié dans les secrets de l'anatomie, on sait au moins en gros

» qu'un cerveau est un organe extrêmement composé,
» ou plutôt un assemblage de bien des organes diffé-
» rens, d'un nombre prodigieux de fibres, de nerfs,
» de vaisseaux, etc. La multiplicité et la diversité
» prodigieuse d'idées qui naissent des différentes opé-
» rations de notre esprit, peuvent nous faire juger de
» l'art étonnant avec lequel l'organe intellectuel de
» nos pensées a été construit, et du nombre presque
» infini de pièces, et de pièces très variées, qui entrent
» dans la composition de cette surprenante machine
» qui incorpore, pour ainsi dire, à l'âme d'un savant,
» l'abrégé de la nature. Il suit de là qu'une intelligence
» qui connaîtrait à fond la mécanique du cerveau, qui
» verrait dans le plus grand détail tout ce qui s'y
» passe, y lirait comme dans un livre. Ce nombre pro-
» digieux d'organes infiniment petits, appropriés au
» sentiment et à la pensée, serait pour cette intelli-
» gence ce que sont pour nous les caractères d'impri-
» merie. Nous feuilletons les livres, nous les étu-
» dions; cette intelligence se bornerait à contempler
» les cerveaux. Nos sentimens de différens genres
» tiennent à des fibres de différens genres. Le degré
» de l'ébranlement décide de la vivacité des senti-
» mens; l'espèce de fibre, de l'espèce de sentiment.
» Enfin, comment remédie-t-on à cette fatigue, à
» cette douleur résultant d'une attention trop soute-
» nue sur la même série d'idées? Par le repos ou par
» un changement d'objets. Pourquoi par le repos?
» Parce qu'il est une cessation d'action. Pourquoi par
» le changement d'objets? Parce que l'âme n'agit plus
» sur les mêmes fibres. Chaque perception a des fibres
» qui lui sont propres. »

Herder enfin conçut l'espérance qu'on parviendrait

un jour à découvrir la destination de chacune des parties du cerveau, en les comparant attentivement avec les qualités que chaque individu avait montrées.

Que manquait-il à Bonnet, à Herder, pour découvrir, pour fonder la phrénologie ? L'application de leurs idées, la pratique de leurs propres conseils. Il fallait rechercher quel est ce nombre prodigieux d'organes qui correspond à tel ordre d'idées, à telle espèce de sentiment. Mais dans les sciences d'observation on ne procède pas de la théorie à la pratique ; ce sont les faits, et quelquefois un seul fait, qui conduisent à la fondation d'une doctrine, à une théorie parfaite. Toutefois, des principes si lumineux auraient dû mettre les anatomistes sur la voie des découvertes. Mais le fruit mourut sur l'arbre avant sa maturité, et les médecins continuèrent à voir dans le cerveau une masse inorganique, un viscère excrétoire et sécrétoire, un centre où tous les nerfs prennent leur origine ; ils étudièrent sa forme, sa couleur, ses lobes et ses ventricules ; mais la sensibilité, l'animal, l'homme, il n'en fut question nulle part, et l'organisation cérébrale resta muette pour leur scalpel mécanique.

La science en était là, lorsqu'un jeune homme doué d'un esprit d'observation précoce, s'aperçut que les individus qui avaient des yeux saillans étaient doués d'une grande mémoire. Dans les joutes de l'école, Gall regardait les yeux à fleur de tête ; ils remportaient toujours la palme lorsqu'il s'agissait de faire preuve d'une bonne mémoire ; mais ils perdaient leur supériorité dans toute autre composition. Après avoir confirmé cette remarque par un grand nombre d'exemples, il commença à soupçonner qu'il devait exister une connexion entre la mémoire et cette conformation des

yeux. De réflexion en réflexion, il imagina que si la mémoire se reconnaissait à des signes extérieurs, il pouvait en être de même des autres facultés ; et le voilà cherchant pendant plusieurs années à quelle configuration de la tête étaient attachés l'attention, le jugement et l'imagination. Ses recherches furent vaines, mais il ne perdit pas courage. On lui parla d'une demoiselle qui, en sortant d'un concert, pouvait répéter tous les airs qu'elle avait entendus ; elle n'avait pas les yeux à fleur de tête : il fallut admettre qu'il y avait différentes sortes de mémoires. Enfin il vit un mendiant qu'un orgueil démesuré avait précipité dès l'enfance dans cet état d'abjection, et il fut frappé de l'élévation du sommet de la tête. Lawater avait noté cette organisation comme le signe de l'orgueil. Gall eut le courage de désertier l'école des philosophes ; à l'exemple des moralistes, il observa l'homme en action ; il étudia ceux qui, dans le cours d'une vie inquiète, avaient secoué le joug de l'éducation et de l'habitude, pour suivre la route tracée à leur génie par la nature. L'histoire et l'observation journalière lui prouvèrent que les hommes naissent poètes, peintres, musiciens, bons, religieux, circonspects, vains, courageux, rusés, cruels, etc. La configuration de la tête des hommes extraordinaires, devint le sujet d'un examen approfondi, et bientôt il remarqua qu'il existait un rapport constant et nécessaire entre le développement d'une partie cérébrale et une faculté déterminée. En multipliant les recherches et les observations, il reconnut vingt-sept facultés fondamentales, qui se manifestent extérieurement par l'empreinte, par le développement que donne à la boîte osseuse le développement analogue d'une portion cérébrale.

La méthode suivie par Gall pour connaître les rapports des facultés mentales et de l'organisation, était la seule possible dans l'enfance de l'art, ou plutôt lorsque l'art n'existait pas encore ; mais elle avait l'inconvénient de signaler la manifestation énergique, l'abus d'une faculté, comme la faculté elle-même, et de maintenir l'idée qu'il y a dans l'homme des facultés mauvaises. Or toutes sont nécessaires à l'homme ou à l'espèce ; le mal dépend du défaut d'harmonie entre les sentimens et l'intelligence, de la direction funeste donnée à des penchans exclusifs, et des circonstances malheureuses qui pèsent d'un si grand poids dans la balance de nos destinées. Gall ne tarda pas à rectifier ses propres idées, et les vingt-sept facultés fondamentales qu'il avait découvertes sont désignées dans son dernier ouvrage sous les noms suivans : I. Instinct de la propagation. — II. Amour de la progéniture. — III. Attachement, amitié. — IV. Instinct de la défense de soi-même et de sa propriété, penchant aux rixes, courage. — V. Instinct carnassier, penchant au meurtre. — VI. Ruse, finesse, savoir-faire. — VII. Sentiment de la propriété, instinct de faire des provisions, convoitise, penchant au vol. — VIII. Orgueil, hauteur, fierté, amour de l'autorité, élévation. — IX. Vanité, amour de la gloire, ambition. — X. Circonspection, prévoyance. — XI. Mémoire des choses, des faits, sens des choses, éducatibilité, perfectibilité. — XII. Sens des localités, sens des rapports de l'espace. — XIII. Mémoire des personnes, sens des personnes. — XIV. Sens des mots, sens des noms, mémoire des mots, mémoire verbale. — XV. Sens du langage, talent de la philologie. — XVI. Sens des rapports des couleurs, talent de la peinture. — XVII. Sens des rap-

ports des tons, talent de la musique. — XVIII. Sens des rapports des nombres. — XIX. Sens de mécanique, sens de construction, talent de l'architecture. — XX. Sagacité comparative. — XXI. Esprit métaphysique, profondeur d'esprit. — XXII. Esprit caustique, esprit de saillie. — XXIII. Talent poétique. — XXIV. Bonté, bienveillance, douceur, compassion, sensibilité, sens moral, conscience. — XXV. Faculté d'imiter, mimique. — XXVI. Dieu et la religion. — XXVII. Fermeté, constance, persévérance, opiniâtreté.

Observateur judicieux et profond, l'un des premiers élèves et le collaborateur de Gall, M. Spurzheim, poursuivant le cours des travaux de son ancien maître, s'attacha plus particulièrement à remonter à la source des facultés primitives, en les distinguant toujours des actions positives et des caractères déterminés qu'elles produisent par leurs combinaisons et leurs abus; voici sa nomenclature à laquelle il faut joindre les nouvelles facultés qu'il a découvertes.

ORDRE I.

Facultés affectives.

GENRE I.

Penchans.

I. Amour physique, amativité. — II. Amour de la géniture, philogéniture. — III. Amour de l'habitation, habitivité. — IV. Attachement, affectionnivité. — V. Courage, combativité. — VI. Penchant à détruire, destructivité. — VII. Désir d'avoir, acquisivité. — VIII. Penchant à cacher, sécretivité, alimentivité.

INTRODUCTION.

GENRE II.

10. *Sentimens communs aux animaux et à l'homme.*

—IX. Estime de soi, amour-propre.—X. Amour de l'approbation, approbativité. — XI. Circonspection. — XII. Bienveillance.

20. *Sentimens propres à l'homme.*

— XIII. Vénération. — XIV. Fermeté, persévérance. — XV. Justice. — XVI. Espérance. — XVII. Surnaturalité, merveillosité. — XVIII. Idéalité. — XIX. Gaîté, esprit de saillie. — XX. Imitation, mimique. — XXI. Constructivité.

ORDRE II.

Facultés intellectuelles.

GENRE I.

Les sens extérieurs.

GENRE II.

Facultés perceptives.

—XXII. Individualité.—XXIII. Configuration.—XXIV. Etendue. — XXV. Pesanteur. — XXVI. Coloris. — XXVII. Localité. — XXVIII. Calcul. — XXIX. Ordre. — XXX. Faculté des phénomènes, éventualité. — XXXI. Temps. — XXXII. Mélodie. — XXXIII. Langage artificiel.

GENRE III.

Facultés réfléchives.

— XXXIV. Comparaison. — XXXV. Causalité.

MM. Gall et Spurzheim devaient s'attendre à trouver des contradicteurs, ils arrivèrent par mille. Quelle était la conduite que le bon sens et l'esprit de logique leur commandaient de suivre? C'était d'examiner. Chacun portait sur son front la preuve vivante de la Phrénologie. On croirait donc qu'ils étudièrent la forme et le développement de leur propre tête, celle de tous les hommes remarquables que le hasard et les rapports du monde avaient groupés autour d'eux, et que forts de mille exemples contradictoires, ils vinrent dire à Gall : Voilà le crâne ou le modèle du crâne du premier poète de notre époque, et il est dépourvu de l'organe de la poésie ; celui-ci a reculé les bornes des connaissances humaines, il a décrit le ciel et soumis au calcul les phénomènes du monde moral, et ces prodiges d'intelligence se sont opérés en l'absence des régions cérébrales que vous leur avez assignées ; celui-là a conquis le monde, et rien, dans sa tête, n'indique ce vaste génie qui, pendant quinze ans, fit le destin de l'Europe. A de tels argumens qu'auraient eu à répondre les phrénologistes? Rien. Mais leurs adversaires s'abstinrent, avec une merveilleuse sagacité, d'en proposer de pareils. L'un s'effraya de recommencer l'étude du cerveau ; l'autre ne voulut pas retrancher un chapitre à sa physiologie : peut-être même craignit-on de déplaire à un puissant monarque qui voulait gouverner les idées comme il commandait aux peuples, et dont on avait égaré le jugement sur le compte de Gall. On s'étendit avec complaisance sur l'éducation qui rend les hommes meilleurs, sur les sens qui fécondent le champ désert de l'intelligence, sur les circonstances qui créent les génies supérieurs, sur le libre arbitre qu'on trouva gravement compromis

par la nouvelle doctrine. Lorsque les raisons manquèrent, on appela l'insulte à son secours. Enfin, MM. les Commissaires de l'Institut, après avoir accueilli avec enthousiasme le mémoire de MM. Gall et Spurzheim sur leurs découvertes, déclarèrent solennellement qu'aucun de ceux qui ont travaillé sur le cerveau, n'était parvenu à établir rationnellement une relation positive entre la structure de ce viscère et ses fonctions même les plus évidemment physiques.

Mais le génie laborieux, tel qu'un fleuve débordé dans son cours, ne recule pas devant la grandeur des obstacles et le nombre des persécutions. MM. Gall et Spurzheim continuèrent paisiblement leurs travaux. Chaque jour qui vit surgir un homme qui se distinguait de la foule par un talent quelconque, ajouta une preuve nouvelle à la masse des preuves qui militaient en faveur de leur doctrine. Cependant, lorsqu'ils pouvaient se retrancher derrière l'autorité inattaquable des faits, ils abordèrent en face leurs adversaires et ne laissèrent sans réponse aucune de leurs objections. On en jugera par l'analyse rapide des questions qu'il a fallu résoudre, pour donner à la phrénologie tous les caractères d'une science exacte.

Les anatomistes ne virent long-temps dans le cerveau qu'une masse uniforme et sans dessein, qu'ils étudiaient en la coupant par tranches horizontales, verticales ou obliques; MM. Gall et Spurzheim leur apprirent à reconnaître dans ce viscère, une organisation délicate, une direction de fibres régulières, et des faisceaux nerveux dont l'épanouissement forme les circonvolutions des hémisphères. La partie anatomique de leurs travaux serait encore un monument de gloire impérissable, quand bien même la physiologie

du cerveau serait un vain système. A l'exemple de presque tous les savans, ils établirent dans l'étude de l'homme, la distinction d'une vie végétative et d'une vie animale. Les organes de la vie animale sont les appareils des sens, et plus directement encore le système nerveux. Les nerfs seuls sont les instrumens de la sensibilité, du mouvement volontaire, et des fonctions des sens. Chez les animaux, proprement dits, il existe un ou plusieurs amas de substance gélatineuse particulière appelés ganglions; ils donnent naissance à des filamens blancs qui se réunissent et forment les nerfs. Le plus parfait de ces amas de substance nerveuse, c'est le cerveau qui a tous les autres sous sa dépendance, et qui est la source de toute perception, le siège de tout instinct, de tout penchant, et de toute force morale et intellectuelle.

Les facultés admises par les philosophes ne sont en dernière analyse que des modes d'action, des résultats généraux d'une faculté fondamentale. Elles ne distinguent pas un individu d'un autre; tous les possèdent pourvu qu'ils ne soient pas idiots. Tous les corps ont de l'étendue, de la pesanteur, tous sont impénétrables, mais ils ne sont pas tous de l'or ou du cuivre. Aucune de ces facultés ne désigne un instinct, un penchant, une qualité morale. Comment expliquer par l'entendement et la volonté, l'origine et l'activité de l'instinct propagateur, de la philogéniture, le sens des couleurs, le talent de la musique? Les historiens et les moralistes, en peignant le caractère d'un homme célèbre, l'ont-ils jamais désigné par les facultés abstraites dont les philosophes composent l'entendement? Lorsqu'on cite Alexandre, Socrate, Homère, Bayard, Sully, dit-on jamais qu'ils ont brillé par le désir, la

sensation, la contingence, l'attention, la liberté, la comparaison ?

Une doctrine qui a pour objet de connaître la nature des facultés de l'homme, ne devait point négliger l'étude des instincts des animaux, en commençant par les plus simples, et en s'élevant successivement jusqu'à ceux dont l'organisation se rapproche davantage de celle de l'homme. Toujours soumis aux mêmes besoins, l'éducation n'efface point les traits dont la nature leur a imprimé le sceau. Or, quelles sont les facultés, ou s'il faut se servir d'un langage plus approprié à la délicatesse de quelques oreilles, quels sont les instincts des animaux ? Le bouc est lascif, le chien fidèle, le faucon intrépide, le renard rusé, le paon superbe, l'hyène sanguinaire. Est-ce le hasard qui donne à tous les individus de la même espèce, des penchans si prononcés, des caractères si différens ? Comment se transmettent-ils depuis tant de siècles, dans les familles, si ce n'est par une organisation intérieure, stable et invariable ? Qu'on nous dise maintenant, si les animaux perçoivent les saveurs et les odeurs, s'ils sont courageux, rusés, cruels autrement que l'homme ? Ne devons-nous pas en conclure que les facultés de l'homme, de même que l'instinct des animaux, sont sous la dépendance de l'organisation, et que chaque force naturelle dépend d'une organisation particulière ? Car comment l'amour, la ruse, le courage, le talent de la musique, émaneraient-ils du même principe ? Un jeune savant, M. Vimont, a consacré plusieurs années à l'étude de la phrénologie comparée ; il a recueilli les crânes de plus de vingt mille animaux dont il connaît les mœurs et les instincts particuliers. Cette riche collection, dont on trouvera les dessins dans

le bel ouvrage que publie en ce moment M. Vimont, donne une force et une évidence nouvelle à la phrénologie humaine.

Il est des esprits imbus des anciennes doctrines, qui tremblent à la moindre secousse que la main du temps imprime à l'édifice de la philosophie scolastique. Ils trouvèrent que la nouvelle physiologie du cerveau violait l'axiôme d'Aristote appuyé de l'autorité de Condillac, de Locke et de tous les philosophes modernes : *nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*. Cette question est étrangère à la phrénologie. Elle ne déclare la guerre ni aux idées innées, ni aux idées acquises. Elle distingue, et ce n'est pas sans raison, les idées, des instincts ou des facultés, et elle admet que ceux-ci sont innés. Sans la rétine, en effet, point d'idée des couleurs ; le peintre sublime de la transfiguration serait mort ignoré, et s'ignorant lui-même, si la nature en naissant l'eût privé de la lumière des cieux. Mais combien d'hommes vivent avec des yeux de lynx, sans avoir le sentiment de l'art divin de Raphaël ?

Sentit enim vim quisque suam,

dit Lucrèce ; le jeune bélier frappe de la corne avant que ses cornes soient poussées. L'araignée à peine éclosse tisse son merveilleux réseau. L'enfant nouveau né, la bouche encore imprégnée de mucosités, cherche le sein d'une nourrice, et le presse bientôt de ses petites mains pour en extraire le suc nourricier. L'oiseau construit son nid, le castor sa cabane, la chèvre au milieu de vingt plantes distingue et choisit le cytise qui lui est offert pour la première fois. Ces actions ne sont-elles pas le résultat d'instincts impérieux trans-

mis par la génération et non par les sens, instincts gravés dans la trame de nos organes en caractères ineffaçables ? Il y a donc quelque chose au-delà des sens et des impressions extérieures, qui pousse l'animal et le fait ce que nous le voyons être. Les facultés existent donc indépendantes des sens ; mais elles ne sont actives que lorsqu'il y a rapport, harmonie, entre l'organisation intérieure et le monde extérieur, c'est-à-dire, lorsque les facultés trouvent des matériaux et des organes pour entrer en action.

Les sens sont les organes par lesquels nos facultés communiquent avec les agens extérieurs. La privation d'un sens entraîne le sommeil, l'annihilation d'un ordre de facultés et d'idées. Il est très probable que le cerveau de l'homme contient en puissance des facultés qui nous sont inconnues, dont la conscience ne nous est point révélée, faute d'instrumens par lesquels elles puissent entrer en exercice. Ainsi nous échappent l'enchaînement des causes et des effets des phénomènes moraux, la connaissance des causes premières, et la plus grande partie des causes secondes. Ainsi la portée de notre esprit ne conçoit pas, tout en les admettant, les idées d'un espace sans fin, d'un monde qui n'a point commencé et qui ne finira pas, d'une substance, d'un être qui n'est point matière, qui n'est point accessible à nos sens. Dieu nous est révélé par le sentiment, aucun organe direct ne nous est donné pour le connaître. Même absence d'organes externes pour les idées abstraites et métaphysiques ; elles sont pour notre esprit ce que les couleurs sont à l'aveugle, et les vibrations de l'air aux sourds. Avec un sens de plus l'homme s'élèverait à un degré de connaissances incommensurable ; la nuit de mille erreurs et de mille doutes serait

dissipée, de nouveaux êtres, de nouveaux rapports, de nouveaux mondes lui apparaîtraient, et son génie longerait dans les secrets de la nature, comme l'œil de l'aigle s'étend aux confins de l'horizon.

A l'appui de ces raisonnemens, citons l'expérience. Elle prouve que la plus ou moins grande supériorité des esprits ne répond pas à la plus ou moins grande perfection des organes des sens. On compte un nombre infini d'animaux dont la vue, l'ouïe et l'odorat sont plus fins et plus étendus que dans l'homme de génie. Est-ce sérieusement, ou plutôt pour nous amuser par un piquant paradoxe, que l'on a attribué la supériorité de l'intelligence humaine, au toucher, à la main? C'est donc à la main d'Homère, d'Euclide et de Montesquieu, observe Gall, que nous devons *Illiade*, la géométrie, *l'Esprit des Lois*? Tout ce qu'il y a de merveilleux dans l'histoire des animaux, c'est à leurs trompes et à leurs queues que nous en sommes redevables? Le toucher peut-il produire l'amitié, l'amour de la gloire, le courage, la magnanimité? Les polypes, qui palpent la lumière, doivent avoir les connaissances les plus étendues et les plus profondes. Peut-être découvrirons-nous un jour les merveilles qu'ils ont enfantées, les sciences qu'ils ont fondées, les systèmes du monde qu'ils ont créés. Si c'est aux mains qu'est due l'origine des arts, pourquoi les idiots doués de mains superbes n'inventent-ils rien? Pourquoi des hommes nés sans mains ont-ils des idées très justes des formes et des distances, pourquoi leurs facultés intellectuelles sont-elles intactes? Comment les sens ont-ils pu engendrer les idées abstraites et métaphysiques telles que les suivantes : il n'y a pas d'effet sans cause, rien ne se fait de rien, la matière ne peut

recevoir ni augmentation ni diminution. Voltaire, Buffon et Montesquieu étaient myopes ; Homère, Ossian, Milton furent aveugles de bonne heure ; et cependant, quelle profondeur d'esprit ! quelle fraîcheur d'imagination ! Les sens, nous le répétons, doivent être considérés comme des instrumens créés pour le service des facultés d'un ordre supérieur, et l'organisation extérieure est dans un rapport admirable avec l'organisation intérieure, pour mettre l'homme en contact avec la nature.

On a opposé aux fondateurs de la phrénologie que l'éducation fait l'homme, qu'elle est la source des facultés intellectuelles, des penchans divers et de l'inégalité des esprits ; erreur respectable par son antiquité, et qu'on s'est efforcé, mais sans succès, de rajeunir de nos jours par le raisonnement, jamais par les faits. Tout est dans tout, a-t-on dit : c'est à merveille ; mais qu'on nous donne donc des Corneille, des Pascal, des Alexandre, des Marc-Aurèle. Pour nous convaincre, voici une méthode plus facile et plus prompte : que ces réformateurs de la nature humaine mettent eux-mêmes la main à l'œuvre ; qu'ils enfantent un chant de l'*Iliade*, une harangue de Démosthènes, une mécanique céleste.... Mais nous lisons leurs livres, et nous ne sommes pas effrayés de la force de leurs arguments.

En dépit de la direction que nous donnons aux jeunes animaux, nous les voyons suivre la voix plus puissante de leurs instincts. On ne façonne pas l'hirondelle à l'esclavage ; elle meurt aussitôt qu'on lui ravit la liberté ; le chat indocile ne suit pas son maître à la chasse. On ne fera jamais du tigre le gardien de nos habitations. Ni l'éducation, ni la fréquentation des

autres espèces, ne changent les mœurs des espèces différentes et ne leur communiquent des instincts étrangers. On dresse le chien chasseur à dépister le lièvre, le cheval à se précipiter au milieu du fer et du feu ennemi, parce que le chien a l'instinct de la chasse et le cheval celui du courage. La faculté de recevoir une éducation est proportionnée aux forces primitives, aux dispositions naturelles des individus et des races.

L'élève que l'on instruit doit avoir la faculté de recevoir ce qui lui est communiqué et de le transformer en sa nature. Parler sagesse au libertin, c'est verser une eau pure dans un vase malpropre ; elle se corrompt. Boileau fut élevé dans la poudre du greffe, Racine dans un cloître ; mais leur astre en naissant les avait formés poètes ; ils suivirent bientôt la carrière des Muses. Molière était le fils d'un tapissier ; il se voua au culte de Thalie et surpassa Térence. Shakespeare, de garçon de théâtre, devint le premier poète tragique de l'Angleterre. Que servit à Agrippine d'avoir donné à Néron Burrhus et Sénèque pour précepteurs ? Le monstre, en grandissant, plongea le fer meurtrier dans le sein qui l'avait porté. Le premier philosophe d'Athènes, le plus sage des hommes, sortit de la boutique d'un statuaire ; il était fils d'une sage-femme, et il avait coutume de dire que de même que sa mère, quoique très experte en son art, ne pouvait faire enfanter la femme si elle n'était pas enceinte, de même il ne pouvait faire enfanter la science à ses disciples s'ils n'avaient rien dans l'esprit. Aussi, vaincus par ces exemples et mille autres, les philosophes convinrent enfin que lorsqu'il s'agit d'hommes extraordinaires, il faut moins remarquer l'éducation que la nature. Il n'est pas en notre pouvoir, a dit Marc-Aurèle, de

créer les hommes tels qu'il conviendrait, mais il dépend de nous et des princes de les employer tels qu'ils sont, chacun selon son talent.

Tous les systèmes d'éducation mis en pratique jusqu'à nos jours ont eu peu d'influence sur le bonheur de l'homme. La phrénologie a fait luire pour elle un nouveau jour. Le *Traité de l'Éducation* de M. Spurzheim a rempli une lacune importante; car comment diriger l'homme sans le bien connaître? Il faut se convaincre que sa nature est déterminée, qu'on ne peut tout faire de lui; qu'il n'est pas en notre pouvoir de créer des facultés; que ces facultés ont des lois et qu'il faut s'y soumettre. Toute faculté demande à être exercée par elle-même; on n'apprend pas la musique en enseignant les lois de l'harmonie, mais en les faisant pratiquer; de même on ne rendra pas l'homme bon et juste en lui faisant apprendre par cœur des préceptes de justice, de bienfaisance. Tout sentiment qu'on exerce se développe, toute faculté qu'on tient tranquille s'affaiblit. M. Spurzheim s'est convaincu que l'exercice bien dirigé change l'organisation cérébrale, la fortifie ou la diminue. Nous ne craignons pas de le dire, c'est sur la phrénologie que repose l'espoir de l'amélioration de l'espèce humaine.

Les circonstances, a-t-on dit, font les grands hommes. Il est vrai qu'elles déterminent souvent l'activité d'un organe jusqu'alors en repos, mais elles n'engendrent jamais les facultés elles-mêmes. Dans les temps de révolution et de guerre civile, les talens supérieurs sortent de tous les rangs. Nous avons vu de nos jours des soldats de fortune, Jourdan, Hoche, Moreau, Pichegru, Masséna, Bessières, Murat, Kléber, Davoust, Ney, Montébelló, Soult, Desaix, Napoléon, s'élever

par leur seul mérite au commandement des armées et les conduire comme par instinct à la victoire. Mais la carrière était ouverte à tout le monde ; pourquoi de si brillans exploits, le bruit du canon, le spectacle des trônes renversés n'éveillèrent-ils point l'ambition de tant de milliers de soldats qui se faisaient tuer pour la gloire de leur chef et pour l'honneur de leur drapeau?... La nature a créé les hommes, les uns pour obéir et les autres pour commander. Il y a vice et perturbation dans la société lorsque le sceptre tombe en des mains indignes de le porter, et que l'homme de génie se perd obscurément et meurt ignoré dans la foule.

La vue des chefs-d'œuvre des arts ne fait point très-saillir les cœurs vulgaires. Le commun des hommes ne peut s'écrier avec le Corrège : Et moi aussi, je suis peintre ! Où le divin Homère avait-il appris à chanter les héros et les dieux ? Quels furent les maîtres de Miltiade, d'Archimède, d'Ossian, de Raphaël et de Newton ? Tous les rhéteurs savent par cœur les harangues de Démosthènes, et il n'y a qu'un Démosthènes. Les beaux vers de Racine ne vibrent pas à l'âme fermée aux douces faveurs des muses. On récitait à Pascal le second acte de Phèdre, et on lui faisait remarquer l'harmonie des vers, la profondeur des pensées, la délicatesse des sentimens : qu'est-ce que cela prouve ? répondit le géomètre.

Les médecins et les philosophes ont soigneusement annoté l'influence des climats et de la nourriture sur l'homme. C'est une observation à l'abri de toute controverse : les peuples pasteurs, pêcheurs ou chasseurs, ceux qui habitent les plaines, ceux qui vivent sur les montagnes, se distinguent en effet par des mœurs particulières. Les localités, la température, les qualités

inconnues de l'air, les alimens tirés du règne végétal ou du règne animal, les boissons aqueuses, vineuses ou spiritueuses, changent, altèrent, modifient la constitution. Le cerveau, comme tous les autres organes, est soumis aux lois de la nutrition générale. Il sera donc influencé dans ses qualités et dans sa quantité par les agens physiques qui nous environnent. Quel est le genre d'alimentation, quel est le climat, qui sont les plus favorables à son développement? Une longue observation peut seule résoudre de si importantes questions.

Il résulte de ces considérations qu'indépendamment de l'éducation qu'on lui a donnée, du climat qui l'a vu naître, des lois qui l'ont régi, des circonstances qui l'ont frappé, l'homme est toujours essentiellement le même; sa nature est invariable: aussi loin qu'on peut remonter dans l'enfance du monde, toujours et partout l'espèce humaine a manifesté les mêmes penchans, les mêmes vices et les mêmes vertus. Les mœurs, les coutumes, les lois, les cérémonies des peuples divers, reposent sur les mêmes bases. Les seuls changemens que l'on remarque dans les progrès de la société humaine, c'est que les mêmes facultés s'appliquent à des objets différens et produisent des résultats modifiés.

Cette identité de la famille humaine, malgré ses espèces diverses, n'étonnera pas les esprits familiers avec l'étude de l'histoire naturelle. Ils savent qu'une prévoyance admirable a tout arrangé, tout limité, tout défini; et, lorsque autour de nous tout est à sa place, lorsque la plante la plus simple, l'animalcule presque inaperçu, vivent sous l'empire de lois régulières et de

formes invariables, ils comprendront que l'une des espèces les plus privilégiées de la création n'ait pas été abandonnée aux caprices du hasard et à l'inconstance des saisons et de l'air. Ils reconnaîtront que la force génératrice qui procréé l'homme, a jeté dans son frêle embryon le germe, le rudiment d'une organisation complète, qui tend d'elle-même et par sa nature à son entier et parfait développement.

Nous avons acquis la preuve que les facultés intellectuelles et affectives sont innées. L'homme étant composé d'une matière organisée et d'une âme spirituelle, à laquelle de ces deux substances devons-nous rapporter ces facultés ? Si l'âme pouvait produire les facultés intellectuelles et affectives, sans le secours de l'organisation, pourquoi serait-elle faible et inactive dans l'enfance ? Pourquoi, lorsque la main du temps a courbé sa frêle enveloppe sous le poids des années, semble-t-elle vieillir et près de se dissoudre avec un édifice qui tombe en ruines ? D'où viennent la fatigue et l'épuisement qu'elle éprouve par l'effet du travail ? Pourquoi a-t-elle besoin de repos et de sommeil ? Comment expliquer l'idiotisme, la démence, le délire, la léthargie, la syncope et l'ivresse ? L'âme peut-elle être malade ? Qui dit malade, admet la supposition de la mort et de la destruction. Comment expliquer encore la variété des âmes ? Est-elle sublime dans Épictète, cruelle dans Commode, harmonieuse dans Weber, hypocrite dans Louis XI, intrépide dans Alexandre ? Non, les vices affreux qui désolent la pauvre humanité, ne peuvent dépendre de cette source de vie, de lumière et de vertu, qui révèle à la conscience de l'homme de bien, une immortalité de bonheur et de

gloire. C'est par elle qu'un poète moderne (1) a pu dire :

« L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux. »

Il faut donc reconnaître que les facultés intellectuelles et les qualités morales inséparables de conditions matérielles, augmentent ou diminuent selon que les organes auxquels elles sont liées se fortifient ou s'affaiblissent ; mais on aurait tort d'en conclure que cette doctrine implique le matérialisme : en effet, de ce que le cerveau est indispensable à la pensée, il ne s'ensuit pas qu'il est lui-même l'être pensant ; de même que les muscles sont les organes et non pas la faculté du mouvement. La phrénologie laisse également intacte la question du libre arbitre. Plus on admet d'organes, plus on admet de sources de jugement, plus l'âme a de choix de motifs, et par conséquent de liberté morale. Toutefois les indications phrénologiques doivent éclairer les magistrats qui tiennent dans leurs mains le glaive de Thémis.

Les physiologistes eurent beau s'inscrire contre les découvertes de Gall ; ils changèrent tous de langage dans leurs cours et dans les nouvelles éditions de leurs ouvrages, et rendirent ainsi un hommage tacite et forcé aux vérités de la phrénologie. On se résigna donc à admettre que le cerveau est l'instrument ou l'organe des fonctions intellectuelles ; on traita même d'hommes à préjugés ceux qui soutenaient l'opinion contraire ; mais on persista à repousser la pluralité des organes cérébraux, et à loger les instincts, les affections, les sentiments moraux, dans le sang,

(1) M. de Lamartine, *Médit. poét.*

dans les ganglions ou dans les viscères de la poitrine ou de l'abdomen.

L'observation de l'homme en société, la diversité de ses goûts, de ses penchans et de ses aptitudes devaient conduire naturellement à l'admission de la pluralité des organes; ceci était d'ailleurs conforme aux lois de l'économie animale, où nous voyons que chaque fonction a son instrument et son organe distincts. Mais, a-t-on objecté, comment se fait-il que des fibres de même nature, qui naissent du même point, qui se touchent et sont même unies intimement ensemble, possèdent des facultés différentes? M. Gall avait répondu par des exemples analogues puisés dans l'organisation animale; des nerfs dont la structure est semblable, président à des actes complètement opposés; le même nerf, en se divisant, est doué de divers modes de sensibilité: la nature a ses secrets; l'art de l'homme est fondé sur l'expérience, et se borne à constater les phénomènes. M. Spurzheim qui, dans la communauté des travaux entrepris avec Gall, en avait plus particulièrement dirigé la partie anatomique, a reconnu que des circonvolutions circonscrites des hémisphères du cerveau, forment en général des facultés distinctes, et que les circonvolutions voisines et réunies entre elles produisent un accord de besoins analogues qui s'éclairent, se soutiennent et se prêtent une force mutuelle. Il a montré que les formes du cerveau, que l'existence et la direction des circonvolutions étaient constantes, qu'on pouvait toujours les reconnaître dans un cerveau intact, et lors même qu'elles en étaient séparées sans mutilation. Ainsi a été résolue l'une des objections physiologiques et anatomiques les plus puissantes qu'on ait adressées à la phrénologie.

Si les facultés intellectuelles et affectives dépendaient du tempérament, ainsi que paraissent le croire un grand nombre de physiologistes, à ce compte, l'ensemble de l'organisation ne formerait qu'un seul organe, aucun ne remplirait de fonction spéciale, le travail de l'esprit se ferait dans la jambe ou dans le foie aussi bien que dans la tête. Nous ne prêterons pas cette absurde supposition aux auteurs qui ont le plus embelli l'histoire fabuleuse des tempéramens, des charmes d'un style élégant et de leur riche imagination, et nous conviendrons avec eux, qu'impuissant pour créer une faculté, le tempérament imprime à toutes des modifications et une activité différentes, très essentielles à connaître pour la pratique.

Que si maintenant on veut placer les affections et les passions dans les viscères de la poitrine et de l'abdomen, dans les plexus et les ganglions nerveux, dans le diaphragme, l'on sera tenu d'apporter des preuves à l'appui, de préciser les organes auxquels chaque instinct est attaché, et de déterminer les conditions qui lui donnent une plus grande activité. Or, que voyons-nous? Les physiologistes ont placé les sentimens dans certains organes, parce que ces parties resentaient une impression par l'effet de la joie, de l'amour, du courage, ou de la tendresse maternelle; mais souvent l'économie tout entière participe à cet ébranlement: dans la colère, le cœur bat avec force, les joues tantôt rougissent, tantôt pâlisent, la lèvre supérieure tremble, les forces musculaires sont quelquefois quadruplées, et quelquefois anéanties. Une joie subite peut causer la mort; douce et légère, elle ouvre les yeux aux larmes et gonfle la poitrine de soupirs. Où placerons-nous le sentiment de la peur, dont les effets

nt si singuliers et si ridicules sur les divers individus?

Tous les mammifères sont pourvus des mêmes viscères, ils devraient avoir les mêmes instincts et les mêmes penchans; les poumons, le cœur, le diaphragme, le foie, l'estomac, le pancréas, les reins, ont des fonctions bien connues et bien déterminées; les pesans herbivores et les idiots dans l'espèce humaine, ont ces organes ainsi que les nerfs sympathiques très développés : de quelles passions vives et profondes les voyons-nous doués? Ils vivent paisiblement sous l'empire de leur robuste estomac.

D'anciens anatomistes avaient vaguement indiqué les viscères où ils logeaient certaines affections; parmi les modernes, l'auteur spirituel des *Nouveaux Éléments de Physiologie*, a regardé le cœur comme l'organe du courage, et placé le sentiment de la maternité dans les entrailles. Le cœur, dit-il, est plus fort et plus robuste chez les animaux courageux que dans les espèces faibles et timides. L'histoire naturelle ne prouve rien de semblable; le volume du cœur et la vitesse de ses mouvemens, si variables chez les divers individus, ne sont jamais en rapport avec leur courage. Le plus grand capitaine des siècles modernes, Napoléon, qui ne connut jamais le sentiment de la peur, avait le cœur très petit, et son pouls battait de 42 à 48 pulsations à la minute. Alexandre, César, Duguesclin, Kléber, Desaix, Ney, Montébello, n'ont-ils donc étonné le monde par leur rare intrépidité que parce qu'ils étaient affligés de quelque hypertrophie du cœur?

Parlerons-nous des entrailles, où le même auteur a logé la philogéniture? Est-ce un intestin long ou

court, gros ou petit, qui est l'organe de la maternité? La constipation ou le relâchement du ventre sont-ils des modes divers de ce sentiment si vif et si pur? En généreux contradicteur, nous abrégeons nos réflexions, et nous concluons que les viscères thoraciques et abdominaux ne sont le siège d'aucun instinct et d'aucune passion.

Enfin nous arrivons à la dernière, la plus directe et la plus puissante objection qu'on ait dirigée contre la phrénologie. Il semble, en général, disent les nosologistes, que le siège de la folie est dans l'estomac et les intestins, et que c'est de ce centre que se propage comme par irradiation le trouble de l'entendement. Si le cerveau est l'organe de l'intelligence, ses maladies doivent altérer, pervertir les facultés intellectuelles; et, réciproquement, tout dérangement dans ces facultés reconnaît pour cause une lésion cérébrale. Le champ est vaste, la question difficile; mais il importe de prouver que dans toutes les maladies dont nos organes sont affectés, l'intelligence conserve sa rectitude lorsque le cerveau est sain, et que le cerveau ne peut être essentiellement malade sans que les facultés intellectuelles ou affectives soient dérangées.

Lorsque pour une cause quelconque nous avons mal à la tête, tout travail intellectuel est fatigant, pénible, douloureux, et presque toujours impossible. Une occupation d'esprit trop forte et trop prolongée engendre souvent des céphalalgies plus ou moins opiniâtres. Quelles sont les causes les plus fréquentes des phlegmasies cérébrales? On place au premier rang l'insolation, les coups sur la tête, les veilles, les passions violentes. Les symptômes, les voici : douleur dans la tête, profonde ou superficielle, générale ou locale;

sommeil ou sommeil léthargique troublé par des rêves rayans ; agitation extraordinaire ; trouble immédiat des facultés intellectuelles et affectives ; délire gai, folles plaisantes, rires immodérés, chants joyeux ; irritabilité, tristesse ; emportemens de colère, menaces, rage, voies de fait ; rêves de fortune, de grandeurs, d'ambition, audace insensée, craintes pusillanimes ; visions fantastiques ; association des idées les plus bizarres, les plus incohérentes ; oubli ou perversion des plus doux penchans de la nature ; enflure de la vue, de l'ouïe, de la mémoire, de la sensibilité, les convulsions et la mort.

On trouve ordinairement à l'ouverture des cadavres des méninges épaissies, rouges, gorgées de sang, suppurrées ou sphacélées dans une plus ou moins grande étendue ; des collections purulentes sous la dure-mère, de la sérosité dans les ventricules, un enduit séreux, jaunâtre, visqueux, purulent, tapissant l'arachnoïde. L'altération de la substance cérébrale n'est pas toujours aussi caractérisée ; cependant l'œil exercé de l'anatomiste y découvre une rougeur plus ou moins vive, des granulations, un ramollissement qui est porté quelquefois jusqu'au putrissage de certaines parties, et enfin des collections purulentes. On cite, il est vrai, des malades qui ont succombé aux phlegmasies cérébrales, chez lesquels on n'a trouvé aucune lésion ; mais cela ne s'est jamais vu depuis qu'on se livre aux ouvertures cadavériques avec un soin et une précision qui étaient connus aux anciens.

Ainsi donc, la maladie de l'appareil encéphalique est constamment suivie du trouble des facultés intellectuelles et affectives, comme on voit la gêne, la difficulté, le désordre de la respiration, suivre les inflam-

mations pulmonaires. On objectera que le délire se montre assez fréquemment soit au début, soit au déclin des maladies graves autres que celles du cerveau; sans doute, et cela ne doit pas étonner davantage que les vomissemens assez fréquens qui surviennent lorsque le cerveau est enflammé. Les lois de la sympathie générale expliquent suffisamment cette anomalie; mais dans le cas cité plus haut, le délire n'est jamais constant ni grave, et nous devons noter que dans toute maladie d'un peu de longueur pendant laquelle on observe un délire de quelque importance, toujours aussi on trouve la cause de ce fâcheux symptôme dans une lésion primitive ou consécutive de l'encéphale.

Divers auteurs ont rapporté des exemples fort curieux de malades qui, sous l'influence d'une phlegmasie partielle ou générale du cerveau, étaient doués d'une activité d'esprit qui leur était étrangère dans l'état de santé. L'inflammation étant une augmentation des propriétés vitales, l'explication de ce phénomène est très simple et très naturelle. Quelque force que la phrénologie pût retirer de ces observations connues de tout le monde, nous ne citerons que la suivante, extraite de l'*Examen des Esprits d'Huarte*. « Le page » d'un grand seigneur d'Espagne, jeune homme de » peu d'esprit, étant tombé malade, se formait une » si belle idée de l'administration d'un royaume dont » il se croyait le roi, que, par merveille, chacun vou- » lait le voir et l'entendre. Son maître ne quittait guère » le chevet de son lit, et formait secrètement le vœu » qu'il ne revînt jamais à la santé. Cependant un méde- » cin ayant eu la maladresse de le guérir vint deman- » der au seigneur espagnol la récompense de ses soins. » Celui-ci répondit : « Monsieur le médecin, je vous

sais mauvais gré d'avoir changé une sage folie en un lourd entendement. De prudent et avisé qu'il était, vous avez rendu mon page sot et bête, ce qui est la plus grande misère qui puisse arriver à un homme.» Le médecin déconcerté alla trouver le page, qui lui dit : « Monsieur, je vous baise les mains de m'avoir fait recouvrer le jugement; mais je vous jure, ma foi, que j'ai un grand regret d'être guéri. Dans mon imagination j'étais un si puissant monarque, que je croyais qu'il ne se rencontrait pas un roi sur la terre qui ne fût mon vassal; et que m'importait à moi que cela fût un mensonge, puisque j'y prenais autant de plaisir que si c'eût été la vérité même? Ma condition est bien pire à cette heure, que je ne me trouve effectivement qu'un pauvre page qui doit recommencer demain à servir celui que j'eusse à peine daigné, dans ma maladie, prendre pour mon serviteur. »

Nous passerons sous silence toutes les autres maladies érébrales pour nous occuper de la folie. L'hérédité est, selon les auteurs, la cause la plus fréquente de cette terrible maladie. Après l'hérédité viennent les chagrins domestiques, les revers de fortune, l'amour contrarié, la frayeur, la jalousie, les événemens politiques, l'amour-propre blessé, la colère, l'excès d'étude, le fanatisme, l'ambition trompée. Dans les causes physiques nous trouvons celles qui agissent directement sur le cerveau et le système nerveux, telles que l'apoplexie, les progrès de l'âge, les désordres de la menstruation, les suites de couche, le temps critique, les coups sur la tête et l'insolation. Ainsi, que les causes de la folie soient physiques ou morales, nous sommes déjà conduits à soupçonner qu'elle a son siège

dans le système nerveux et plus particulièrement dans l'encéphale. Si nous examinons les symptômes des folies diverses tracés par MM. Pinel et Esquirol, le soupçon se change en probabilité ; car, aux descriptions particulières des divers modes de la folie, nous reconnaissons la lésion des facultés fondamentales admises par MM. Gall et Spurzheim. Qu'on nous dise si les quatre formes suivantes établies par M. Esquirol ne sont pas fondées sur la phrénologie ?

La première est la monomanie ou mélancolie, dans laquelle le délire est borné à un seul objet ou à un petit nombre d'objets ; elle tient primitivement au désordre des facultés affectives, entraînant le trouble, le désordre de l'intelligence.

La deuxième est la manie dans laquelle le délire s'étend sur toute sorte d'objets et s'accompagne d'excitation ; elle consiste dans le désordre des facultés intellectuelles, entraînant le délire des passions et des déterminations du maniaque.

La troisième est la démence dans laquelle les malades déraisonnent, parce que les *organes de la pensée* ont perdu leur énergie et la force nécessaire pour remplir leurs fonctions.

La quatrième est l'imbécillité ou l'idiotisme, dans laquelle les organes n'ont jamais été assez bien conformés pour que les idiots puissent raisonner juste.

M. Esquirol résume ainsi les corollaires qui résultent des ouvertures cadavériques qui sont le fruit de sa propre observation et de celle de ses devanciers.

10. Les altérations du thorax, de l'abdomen, de la cavité pelvienne, sont évidemment dans bien des cas (nous ajouterons toujours) indépendantes de la folie ; elles ne peuvent jamais en être le principe immédiat.

20. Toutes les lésions organiques observées chez les aliénés se retrouvent dans d'autres sujets qui n'ont jamais déliré.

M. Esquirol n'entend parler probablement que des altérations organiques mentionnées à l'article précédent, et l'expérience a confirmé la justesse de ce corollaire; s'il en était autrement, nous renverrions M. Esquirol à ce qu'il dit lui-même n^o. 3, 4 et 5.

30. Les vices de conformation du crâne ne se rencontrent que chez les imbécilles, les idiots et les crétins.

On peut raisonnablement conclure de-là qu'une suffisante quantité de cerveau est la condition *sine qua non* d'une intelligence commune; car ni la petitesse ni tout autre vice de conformation des organes de la vie de nutrition, n'entraînent l'idiotisme.

40. Les lésions organiques de l'encéphale et de ses enveloppes n'ont été observées que sur des aliénés dont la folie était compliquée de paralysie, de convulsions, d'épilepsie, ou dont la maladie à laquelle ils ont succombé présentait des symptômes analogues à ces complications.

La folie a des points de contact très rapprochés avec les maladies convulsives et la paralysie: toutes les fois que la lésion organique est portée à un assez haut degré, on voit survenir le désordre ou l'abolition de toutes les fonctions cérébrales; ce qui ne prouve pas que la folie n'a pas son siège dans l'encéphale, mais bien que la paralysie et l'épilepsie ont leur siège dans le même organe.

50. Les épanchemens sanguins, séreux, lymphatiques, qu'on rencontre dans la cavité crânienne, sont des effets de la folie, ou mieux de la maladie à laquelle succombent les aliénés.

Nous constatons le fait : on trouve des épanchemens dans la cavité crânienne des fous ; en trouve-t-on de semblables dans le crâne des phthisiques ou des calculeux ? On veut qu'ils soient l'effet et non la cause de la folie : nous l'admettons ; mais il n'y a pas d'effet sans cause. Or, l'épanchement suppose une altération des propriétés vitales de l'organe qui le produit. Quel est cet organe ? le cerveau.

66. Beaucoup d'ouvertures de corps d'aliénés n'ont présenté aucune altération quelconque.

Morgagni a presque toujours vu dans ses nombreuses dissections de cerveaux de fous, augmentation, diminution, inégalité de consistance de cet organe, des vices de conformation de la boîte osseuse, de fréquentes altérations des méninges, des épanchemens, des corps étrangers, enfin la dégénération de la substance cérébrale. Georget (1) a fait observer que l'organisation peu connue du cerveau n'avait pas permis d'apprécier tous les changemens qui peuvent y naître, et que souvent on avait pris pour l'état sain, un véritable état pathologique : ainsi, qu'il avait presque toujours remarqué sur les cerveaux prétendus sains, une foule de nuances de coloration de la substance grise extérieure et intérieure, depuis le rose pâle tirant sur le jaune, jusqu'au rose très foncé ; que tantôt cette coloration était générale et tantôt bornée à quelques circonvolutions. Cependant il est d'observation constante que certaines maladies très graves ne laissent après elles aucune trace ; on a coutume de les appeler maladies nerveuses : telles sont, par exemple, les névralgies, le tétanos, l'hydrophobie, les fièvres pernicieuses. La folie est, de l'avis des médecins, une

(1) Physiologie du système nerveux.

maladie essentiellement nerveuse ; il ne serait pas étonnant qu'elle se dérobat quelquefois au scalpel de l'anatomiste ; ce qui fait dire à M. Esquirol dans le corollaire suivant :

70. De toutes ces données , le cerveau n'étant que le foyer principal de la sensibilité , on peut conclure qu'il est des folies qui ne dépendent que de la lésion des forces vitales de cet organe ; que les autres n'ont pas toujours leur siège dans le cerveau , mais souvent dans les divers foyers de sensibilité placés dans les diverses régions.

Cette dernière supposition n'étant appuyée d'aucun fait, laisse toute sa force à la première partie du corollaire.

80. La pathologie nous montre chaque partie de l'organe encéphalique altérée , suppurée , détruite , sans lésion de l'entendement (*Dictionnaire des Sciences médicales*, tome 16, p. 218).

Gall a répondu à cette objection (1), de manière à porter la conviction dans notre esprit. On cite, il est vrai, des cas fort rares, dans lesquels on voit qu'un hémisphère tout entier a été détruit par la suppuration, ou essentiellement altéré dans sa substance, sans pour cela que l'exercice des facultés intellectuelles ait été immédiatement dérangé. Gall fait observer que les systèmes nerveux de la moëlle épinière, des organes des sens et du cerveau, en un mot tout ce que les auteurs comprennent sous le nom de vie animale ou de relation, sont doubles ou pairs ; et de même que l'on continue à voir avec un œil, lorsque le second est détruit, de même un hémisphère

(1) *Sur les Fonctions du Cerveau et sur celles de chacune de ses parties*, tome II, in-8°.

peut suffire aux opérations mentales, lorsque l'autre hémisphère est frappé de maladie, lorsque ses fonctions sont abolies. L'observation de l'apoplexie nous a familiarisés avec ce phénomène. Si le malade ne succombe pas à la violence du mal, il arrive très souvent que l'un des côtés du corps est paralysé, l'autre conservant la plénitude de ses mouvemens et une sensibilité normale. Cela dépend de ce que l'engorgement des vaisseaux, une collection séreuse ou sanguine, des tubercules de diverse nature, compriment ou désorganisent l'une des moitiés de l'organe encéphalique. Si les lois de l'équilibre ne s'y opposaient, le malade atteint d'hémiplégie se livrerait avec facilité à la locomotion; il se sert du bras resté sain, sans s'apercevoir que son congénère est mort au mouvement. Il voit, il entend, il flaire, il savoure, il sent; l'un des côtés du cerveau continue à servir d'organe à la production, à la manifestation des facultés mentales. On a vu même un homme tristement célèbre dans les annales de notre révolution, conserver, avec un corps paralysé, une vigueur d'esprit étonnante, un fanatisme impitoyable. Cependant les paralytiques supportent rarement les travaux qui leur étaient familiers avant l'apoplexie. Une mort plus ou moins prochaine est suspendue comme l'épée de Damoclès sur leurs têtes débiles, surtout lorsqu'ils oublient les habitudes d'une vie tempérante, et qu'ils ne craignent pas de donner l'essor à des passions orageuses.

On a pu trouver dans quelques cerveaux, soit des hydatides, soit de petits tubercules, soit des ossifications, qui n'avaient été accompagnés d'aucun trouble dans la manifestation des facultés mentales. Cette observation est commune au cœur, aux po

mons, à la rate, au foie, aux reins, où ces mêmes altérations pathologiques ne causent point toujours de dérangement appréciable. Ces exemples sont rares, surtout ceux qui s'appliquent à l'organe encéphalique. Peut-on conclure de là que le cerveau n'est pas l'instrument de l'intelligence ? Il faudrait également conclure que le cœur n'est pas l'agent principal de la circulation, le foie de la sécrétion biliaire, etc.

Ce n'est pas tout ; on a parlé de têtes sans cerveaux, de cerveaux dissous, de cerveaux ossifiés. Bien avant Gall, on avait révoqué en doute de pareils faits ; aujourd'hui on ne les révoque plus en doute, on n'y croit pas. MM. Gall et Spurzheim ont prouvé, par de nombreux exemples, que les cerveaux qu'on disait ossifiés n'étaient que des excroissances de la surface interne du crâne, qui peu à peu avaient refoulé et comprimé le cerveau sans jamais le détruire. Duverney prétend avoir vu un crâne où il y avait de l'eau et point de substance cérébrale : mais il ne dit pas si l'enfant avait vécu ou s'il était mort-né. Zacutus-Lusitanus trouva dans le crâne d'un enfant qui vécut trois ans absence complète du cerveau, et, dit-il, des méninges doubles. Or, MM. Gall et Spurzheim ont très bien expliqué ce fait par le déplissement des circonvolutions cérébrales, dont ils ont opéré la démonstration publiquement. Cette découverte importante, admise généralement par les anatomistes, a jeté un jour nouveau sur la théorie de l'hydrocéphale interne ; elle montre comment un certain volume d'eau peut distendre l'enveloppe du crâne, et déplacer les organes encéphaliques sans détruire leur structure intime et sans altérer essentiellement leurs fonctions.

Tel est le caractère de la vérité : tous les argumens

tombent devant elle , tous les faits la mettent en lumière. Ainsi, les maladies mentales , dont on croyait tirer un arsenal de preuves contre la phrénologie , concourent à la consolider , et cessent , grâce à elle , d'être une énigme pour la science et une pierre d'achoppement pour les philosophes. Long-temps la thérapeutique de la folie fut aussi méconnue que son étiologie ; c'est de nos jours seulement que l'incertitude , l'obscurité , l'inhumanité même des procédés , ont fait place à une méthode plus philanthropique et plus rationnelle, introduite par M. Pinel dans les hospices de la vieillesse , tristes asyles , où avant lui mouraient toutes les joies, et dont l'espérance ne franchissait jamais le seuil. Si , comme nous n'en doutons pas , le traitement des maladies mentales peut se perfectionner encore , on y parviendra en s'éclairant du flambeau de la doctrine phrénologique, et par l'application des lois naturelles , que l'étude de l'homme a révélées à l'observateur.

Ainsi s'évanouissent toutes les objections qui tendaient à rapporter aux sens , à l'éducation , aux circonstances extérieures , à l'âme elle-même , aux viscères de la poitrine et de l'abdomen , au tempérament, aux plexus et aux ganglions nerveux , l'origine et l'activité des instincts , des sentimens et des divers modes de l'entendement. Au milieu de ce débris d'opinions, plus ou moins accréditées , que l'expérience et le raisonnement détruisent à-la-fois , reste l'encéphale, que la phrénologie regarde exclusivement comme l'instrument ou la condition matérielle de toutes les facultés intellectuelles et affectives. Cette doctrine, qui compte à peine trente ans d'existence , a toute la certitude des questions physiologiques les plus précises ; car , pour

tout homme sans préjugés, il est aussi évident que le cerveau est l'organe de la pensée qu'il est prouvé que les poumons sont les agens des phénomènes respiratoires. Nous regardons également comme démontrée la pluralité des conditions nécessaires à la manifestation des facultés fondamentales ; par elle s'explique la diversité innombrable des esprits, pourquoi certaines facultés sont plus énergiques chez l'homme et d'autres chez la femme, comment on peut exceller dans un art et être médiocre ou nul sous tout autre rapport. Ainsi se comprennent les rêves, le somnambulisme, l'extase et la transmission héréditaire des vertus, des vices et des maladies mentales dans certaines familles. La question n'est donc pas de savoir s'il y a pluralité d'organes, mais quelle est cette pluralité, quelles sont les véritables forces primitives de l'homme, attachées à telle ou telle portion de la masse encéphalique? Sur ce point, quoique notre opinion soit bien arrêtée, quelques doutes sont permis même aux plus zélés partisans de la phrénologie ; mais après le doute l'examen, et point d'incrédulité systématique.

M. Gall avait d'abord assigné à certain développement du cerveau des facultés que plus tard il a reconnu dépendre d'une région différente. Il avait même, d'après des indications incomplètes, admis des organes qu'ensuite il a rejetés. Qu'il s'agisse du cerveau ou de toute autre partie du corps, rien ne prouve *à priori* la fonction d'un organe interne ; l'observation est la suprême loi : or, en croyant suivre ce guide infallible de toute philosophie positive, on peut être induit en erreur ; aussi nous ne prétendons pas que Gall ne s'est jamais écarté de la ligne étroite de la vérité et qu'il n'a rien légué aux phrénologistes futurs. M. Spurzheim, a reculé, par ses propres découvertes et de nouveaux

aperçus, les bornes de la science ; mais l'observation toujours renouvelée, toujours continuée, n'apportera-t-elle aucune modification à l'état de la phrénologie actuelle ? Penser le contraire serait méconnaître la marche de l'esprit humain et la philosophie des sciences ; rien n'est stationnaire dans la nature : le progrès ou la décadence, telle est la condition de la vie morale et intellectuelle des individus et des nations.

Il est de bien grandes difficultés, a dit M. Georget, touchant le mécanisme de l'exercice de ces facultés, que M. Gall n'a ni résolues ni abordées : comment toutes les facultés communiquent-elles entre elles, de manière à ce que plusieurs soient simultanément en action, comme cela arrive dans les moindres opérations intellectuelles ? Comment s'empruntent-elles réciproquement les connaissances qui sont propres à chacune, comme cela doit arriver au sens métaphysique, au sens de la poésie, etc. ? Comment reçoivent-elles les impressions sensoriales ? Est-il raisonnable, croyable, que vingt-sept ou trente-quatre facultés puissent communiquer également avec le pouvoir sensorial, et être particulièrement stimulées par les impressions en rapport avec leur organisation ? La difficulté la plus forte et la moins facile à résoudre est celle-ci : comment se fait-il qu'il n'y ait qu'un moi, qu'un sentiment de l'existence, qu'une seule conscience de l'homme pensant ? ou en d'autres termes, pourquoi toutes les opérations intellectuelles, sensations, perceptions, travaux de l'esprit, passions, etc., font-elles l'effet d'être senties, perçues, et exécutées, excitées par un pouvoir unique, et se rapporter à un seul moi ?

Les difficultés élevées par M. Georget ne détruisent pas un seul fait ; elles s'appliquent à tous les phéno-

mènes de l'organisation. Comment les reins tirent-ils du sang les matériaux de l'urine, tandis que le foie, le pancréas, les glandes parotides en composent la bile, les sucs pancréatiques et salivaires? Comment les poumons empruntent-ils au cœur, le cœur aux nerfs, les nerfs au cerveau, le cerveau au sang, le sang aux poumons? Et comment se fait-il qu'il y ait dans le corps de l'animal respiration, circulation, digestion, absorption, nutrition, sécrétions, et qu'il n'y ait cependant qu'une organisation complète, une seule vie, un seul individu, un seul moi? Comment, lorsque la pointe d'une aiguille blesse la muqueuse de l'estomac, tout l'appareil circulatoire entre-t-il en action pour débarrasser l'organe gastrique de l'ennemi commun? On peut résumer toutes ces difficultés dans la question suivante : Pourquoi existe-t-il des mystères dans l'économie animale? Quant au sentiment de l'individualité, du moi unique dont parle M. Georget, est-il le résultat de l'ensemble des forces qui composent le corps humain, celui d'un organe particulier, ou celui d'une substance placée au-dessus des sens et des organes? c'est ce que nous n'oserons pas décider.

Un illustre naturaliste, dans son rapport à l'Institut sur le mémoire de MM. Gall et Spurzheim, énumère avec complaisance les parties cérébrales dont ils n'ont point fixé les attributions, telles que la glande pituitaire, les éminences mamillaires, l'infundibulum, la glande pinéale. M. Gall, sans prétendre déshériter ces petits organes de leur utilité physiologique, fit observer toutefois qu'on les trouve généralement plus développés dans les mammifères que dans l'homme. Ne seraient-ils point la source de quelques-uns de ces instincts que nous admirons dans

les animaux, et dont la prédominance des facultés supérieures efface l'action dans l'encéphale humain? D'un autre côté, quelle que soit la multitude d'actions, de caractères et d'affections, que doit engendrer l'admission de trente-six facultés fondamentales par leurs modifications, leurs combinaisons et leurs influences réciproques, tous les sentimens, tous les instincts, toutes les forces primitives, sont-ils compris dans la nomenclature de MM. Gall et Spurzheim? Les affections telles que la joie, le chagrin, la crainte, la colère, etc., résultent, selon ces Messieurs, de modifications particulières des facultés fondamentales; de même que chaque nerf est indistinctement le siège du plaisir et de la douleur, de même qu'un seul nerf perçoit les saveurs diverses, un autre, les sept couleurs; nous ferons observer à ce sujet que l'espérance, que M. Gall avait rangée dans la classe des affections, est une des facultés spéciales dont nous devons la découverte à M. Spurzheim. Cette partie de la science appelle de nouvelles recherches; on n'a pas encore expliqué d'une manière complète la jalousie, la passion du jeu, l'ambition, la générosité, la volonté, la résignation, etc.

M. Gall était loin de croire que le temps et des recherches ultérieures ne dussent apporter aucune modification à sa doctrine; lui-même, il aurait voulu retarder la publication de son dernier ouvrage, pour donner plus de maturité aux fruits de ses observations. « Mais, disait-il, le dernier terme approche. Il fallait » bien se résigner à laisser ce premier essai d'une phy- » siologie du cerveau beaucoup moins parfait qu'il ne » pourra l'être cinquante ans plus tard..... Pour met- » tre mes successeurs sur la voie du perfectionne-

» ment de ma doctrine, j'avais formé une longue liste
» de questions qui restent à résoudre, et j'avais l'in-
» tention de consacrer un chapitre particulier sur des
» choses indispensables à savoir, que cependant on
» ignore; mais je crains d'effrayer les jeunes natura-
» listes. On aborde avec courage et on lève successi-
» vement un obstacle après l'autre; on recule au con-
» traire devant une masse trop imposante de difficul-
» tés.... Un regret qui m'a toujours poursuivi, et qui
» me poursuit encore, c'est de ne pas oser me flatter
» que jamais mon entreprise soit continuée dans tous
» ses détails, que jamais mes peines soient appréciées.»

Trois années s'étaient à peine écoulées depuis que Gall avait écrit ces lignes, et le dernier terme, dont il sentait l'approche, était arrivé pour lui. Vivant, il recueillit de nombreux et de puissans suffrages. Des voix illustres, des voix généreuses, firent entendre des louanges méritées sur les bords de la tombe qui allait renfermer sa dépouille périssable. Non, ses peines ne seront point méconnues par la postérité; sévère sans injustice, équitable sans flatterie, elle dira que Gall « fut un des phénomènes les plus remarquables du dix-huitième siècle » (HUFELAND); elle dira que sa doctrine est le plus beau monument élevé dans le champ de l'observation par le génie de l'homme. Philosophie, médecine, éducation, législation pénale, institutions politiques, il n'est aucune branche des connaissances humaines pratiques qui ne soit destinée à se perfectionner par elle. Non, son entreprise ne périra pas; elle sera continuée avec patience, avec courage, avec ardeur, par des hommes zélés, fermes et consciencieux. Déjà les plus beaux esprits de l'Allemagne, les professeurs Loder, Bischoff, Hufeland, et plusieurs

autres, ont apprécié la vérité et l'importance des découvertes de Gall. M. Spurzheim a importé la phrénologie dans la patrie de l'immortel Newton, où des hommes laborieux ont fondé plus de vingt sociétés pour en répandre et en appliquer les bienfaits. Édimbourg publie un journal de phrénologie dont nous ferons connaître les articles les plus remarquables. L'Amérique voit aussi s'élever dans plusieurs localités des sociétés phrénologiques. La France enfin, la patrie adoptive de Gall, la médecine française, qui s'honore d'avoir reçu ce grand homme dans ses rangs, ne laisseront pas à des étrangers l'honneur exclusif de fertiliser le riche héritage qu'il a légué au monde entier. Espérons que le gouvernement ne tardera pas à constater les progrès et la haute utilité de la phrénologie, en créant un cours public d'où tant de solides vérités et de principes importants puissent jaillir et se répandre sur une jeunesse studieuse. Cette création suffirait pour honorer le nom d'un ministre qui attache du prix aux services rendus à la science et à l'humanité. C'est pour préparer ce résultat inévitable, c'est pour cultiver, propager et perfectionner une doctrine si éminemment utile, que des hommes qui veulent le bien et recherchent la vérité, ont fondé la Société Phrénologique de Paris; et l'un des moyens employés pour y parvenir, est la publication d'un journal, où le doute et la contradiction, appuyés sur des faits positifs, seront accueillis; où jamais l'hypothèse ne tiendra la place de l'observation, et où l'on sera toujours sûr de trouver dans ses rédacteurs *conscience et impartialité.*

FOISSAC, d.-m.-p.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

DE PARIS,

PENDANT LA PREMIÈRE ANNÉE,

Par le docteur **CASIMIR BROUSSAIS**, *Secrétaire-général.*

SÉANCE ANNUELLE DU 22 AOUT 1831.

MESSIEURS,

Déjà trois longues années que le fondateur de la Phrénologie, que le génie de notre science, que Gall n'est plus; et c'est aujourd'hui seulement, pour la première fois en France, qu'une société d'hommes indépendans vient reprendre ses travaux et proclamer publiquement la vérité inébranlable des principes de sa doctrine. Comment un si riche héritage a-t-il pu si longtemps rester sans successeur? Tournez vos regards vers la terre étrangère, vers nos voisins du détroit, vers les contrées du Gange, vers les peuples de l'autre hémisphère, et vous y verrez florissantes des sociétés plus empressées que nous à cultiver cette science nouvelle, impatientes de savoir ce qu'avait dit le maître, plus impatientes encore peut-être de le dépasser dans la carrière qu'il avait ouverte. Et nous,

cependant, nous restions immobiles, spectateurs indifférens des efforts des étrangers pour féconder des idées dont nous avons été les premiers soutiens : nous paraissions les délaissés, nous qui en devions être comme les défenseurs-nés. D'où venait de notre part cette apparence de tiédeur et d'apathie si peu conformes à notre caractère? Nous, que l'on dit si prompts à adopter les changemens, si avides de nouveautés, comment nous laissions-nous devancer par les autres nations? Qu'était donc devenue cette ambition si vive, si impétueuse en nous, de marcher en tête de la civilisation? — Ce qu'elle était devenue!..... demandez-le à cette race ténébreuse, *sortie de dessous terre*, comme dit le poète, pour nous envelopper dans son réseau liberticide, qui régnait sur le trône comme sur l'autel, et appesantissait son sceptre avilissant sur l'administration comme sur l'armée, et surtout sur la science; qui s'opposa aux améliorations radicales que réclamait l'éducation; qui, plus d'une fois, osa violer les asiles sacrés des savans, exila les uns, destitua les autres, et n'épargna que ceux qu'elle ne pouvait écraser sans danger ou qui se soumirent à son joug humiliant; qui voulait enfin mettre aux fers la pensée, ce beau présent du ciel, cette arche sainte à laquelle on ne touche pas sans être anéanti. J'ai nommé le jésuitisme, Messieurs; il paraissait fort et puissant. Tout-à-coup un éclair brille, la foudre éclate et brise un pouvoir odieux. La liberté jaillit de ses ruines; la pensée est enfin affranchie; l'esprit humain va prendre son essor et se livrer à ses inspirations.

Sortis de cette admirable révolution et forts de notre origine, nous voulons cultiver, avec toute l'ardeur qu'elle réclame, cette science qui doit fournir aux lé-

gislateurs, aux instituteurs, aux moralistes, de si précieuses données pour obtenir, dans la législation, l'éducation et la philosophie, ces perfectionnemens demandés aujourd'hui partout avec tant d'unanimité. Oui, la physiologie est faite pour rendre à la civilisation d'importans services ; mais pour cela, il ne faut pas qu'elle soit défigurée, ridiculisée, proscrite, comme on l'a fait jusqu'à ces derniers temps. Vous vous rappelez l'aversion du despotisme pour la doctrine de Gall, aux jours de notre gloire militaire ; les sarcasmes dont il la fit accabler, le ridicule dont il s'efforça de la couvrir. S'il ne put atteindre entièrement son but, il parvint du moins à retarder la propagation de la phrénologie, à inspirer de la répugnance populaire ; et cette fatale influence, qui pénétra jusqu'au sein des corps savans, ne perdit pas de sa force sous le règne des princes restaurés. La phrénologie, qui ne reconnaît pas de vérité dangereuse, qui ne sait pas consentir à caresser un préjugé qu'elle flétrit, ni à respecter une erreur qu'elle condamne, la phrénologie devait être aussi insupportable pour un gouvernement hypocritement libéral que pour un pouvoir franchement despotique. Mais aujourd'hui c'est un plaisir en même temps qu'un devoir pour nous de le proclamer hautement : franchise entière nous est accordée, et c'est sous la protection de l'autorité que nous nous assemblons. En effet, il ne conviendrait pas à un gouvernement vraiment national de s'appuyer sur le mystère, la fraude et les préjugés ; il est bien plus fort soutenu de la publicité, de l'honnêteté et de la franchise. Nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait avouer les services que peuvent rendre les lumières de la phrénologie, tout en les repoussant, sous prétexte

qu'il est des vérités qu'il est dangereux de répandre. La fausseté et l'erreur, comme le dit Gall, ne sont-elles pas par leur nature même encore plus dangereuses? Et quelles sont donc ces vérités dont on a l'air de tant craindre la propagation? Quel mal y aurait-il, par exemple, à ce que les mauvaises dispositions d'un enfant pussent être appréciées dès l'âge le plus tendre, afin d'être efficacement combattues? Comment pourriez-vous vous plaindre d'un moyen qui vous ferait distinguer celui que son penchant porte à employer la ruse, de celui qui est toujours disposé à se laisser tromper? Ne sont-ce pas là de ces connaissances qui, bien plus précieuses que tant d'autres que l'on oublie souvent au sortir du collège, se retrouvent vraiment utiles dans le cours de la vie? Je ne crains pas de le dire, oui, ce serait une mauvaise action de chercher encore par le ridicule à déconsidérer ces connaissances. Aujourd'hui que la raison a fait tant de progrès jusque dans les dernières classes de la société, ce n'est plus par de misérables argumens, nous l'espérons du moins, que l'on tentera désormais de nous combattre. La victoire ne serait pas du côté de nos adversaires. Non; c'est franchement qu'il faut discuter avec nous.

Ne pouvant argumenter en ce moment avec des masses de faits, permettez-moi de me servir un instant de l'arme isolée du raisonnement. Est-il vrai ou n'est-il pas vrai qu'un certain développement du cerveau, d'ailleurs dans un état d'intégrité parfaite, soit nécessaire pour la manifestation de l'intelligence? Répondez, spiritualistes et matérialistes; vous êtes, les uns et les autres, également forcés dans vos retranchemens. Et si vous ne vouliez pas vous rendre, les faits viendraient vous accabler. Que le cerveau soit l'organe de

l'intelligence, c'est un premier fait incontestable que prouvent irrévocablement les maladies du cerveau et son défaut de développement, circonstances dans lesquelles l'intelligence est incomplète ou nulle, suivant le degré de la maladie ou du vice de conformation. Cependant prenez-y garde, le raisonnement vous indique que toute la question est là ; car, si vous reconnaissez que l'étendue de l'intelligence est en rapport avec la masse et la vitalité du cerveau, il faut bien que vous admettiez également, comme conséquence rigoureuse, que la forme de l'intelligence correspond à la forme du cerveau. Reste à déterminer quels sont les véritables caractères de ces différentes formes, question de détail que nous sommes appelés à résoudre ; mais, soit que nous confirmions toutes les assertions de Gall à cet égard, soit que nous en contestions quelques-unes, soit que nous y ajoutions, soit que nous en retranchions, les principes de la phrénologie n'en demeurent pas moins solides, incontestables. En effet, ce fait subsiste, que l'intelligence et les penchans sont dans un rapport nécessaire avec l'organisation cérébrale.

Vous voyez, Messieurs, ce qui reste à faire en phrénologie ; il reste à confirmer, par de nombreuses expériences, les faits particuliers ; à établir d'une manière définitive quels sont les caractères craniologiques ou mieux encéphaliques des différens penchans, des différens talens, des différentes facultés intellectuelles et morales, et à apprécier l'influence du reste de l'organisation sur l'encéphale ; mais, pour accomplir cette tâche, il fallait le concours d'une société d'hommes dévoués aux intérêts de la science, qui s'occupât de faire une collection de crânes d'hommes et d'animaux méthodiquement classés, et accompagnés de notions

sur les mœurs, les caractères, les talens, les instincts des individus ; qui travaillât à établir un centre où tous les matériaux nécessaires à l'édifice phrénologique fussent rassemblés, comparés, commentés, utilisés, en un mot, au lieu de rester épars comme ils sont, et perdus ou considérés comme de simples curiosités ; une société qui proclamât les vérités déjà établies, et qui engageât, par toutes sortes de moyens, à en découvrir de nouvelles ; qui montrât quelles nombreuses applications il importe de faire de la phrénologie aux beaux-arts, à la législation, à l'éducation, à la philosophie ; qui communiquât enfin à cette science le mouvement qui lui manque, surtout en France, et que nous étions appelés depuis si long-temps à lui imprimer.

Voilà ce que nous avons entrepris et ce que nous avons cherché à expliquer dans notre Prospectus. Nous n'avons pas encore une année d'existence, nous n'avons encore rien publié qui ait pu nous faire connaître, et déjà nous comptons plus de 130 membres dans notre Société ; preuve positive de la faveur qui accueille aujourd'hui les premiers efforts de la phrénologie. Peu de mots nous suffiront maintenant pour vous tracer l'histoire de notre origine et de nos progrès.

Ce fut vers la fin de l'année dernière que les premiers fondateurs se réunirent dans l'intention de constituer une Société pour l'étude, la propagation et le perfectionnement de la doctrine de Gall. A peine leur projet fut-il connu, qu'une foule de médecins, d'artistes, d'hommes de lettres, de savans, s'empresèrent de seconder de leur zèle ces premiers travaux ; enfin la Société fut bientôt constituée ; il suffit pour cela de quelques séances.

Je ne rapporterai pas les discussions qui eurent lieu à l'occasion du titre à donner à la Société, il me suffira de dire que quelques membres désiraient qu'il rappelât le fondateur de la phrénologie, mais que des raisons de convenance, d'usage établi et d'utilité, firent adopter celui que nous portons aujourd'hui. Toutes les sociétés étrangères qui s'occupent du même objet que nous s'appellent *phrénologiques*, pourquoi nous serions-nous intitulés autrement? En fait de langage, la coutume fait loi, et nous nous sommes soumis à cette loi. Quelle gloire, d'ailleurs, le souvenir de Gall pouvait-il retirer de la dénomination de notre Société? C'est par de solides travaux, et non par un vain titre, que nous avons voulu honorer ce grand homme; notre reconnaissance pour lui sera mesurée aux progrès que pourra nous devoir la science qu'il a fondée.

La Société étant constituée, chacun de ses membres s'est empressé de concourir au but qu'elle veut atteindre. Les uns lui ont donné différens plâtres importants, ceux de Gall, de Benjamin Constant, de Labbey de Pompières, de Grégoire. Vous entendrez, Messieurs, des notices phrénologiques sur quelques-uns de ces hommes éminens; notices qui vous convaincront que plus les caractères intellectuels et moraux sont tranchés et saillans, plus aussi les organes cérébraux correspondans sont prononcés, et que c'est souvent dans l'élite de l'humanité que nous trouvons les preuves les plus évidentes de nos doctrines. Un autre s'est procuré, après beaucoup de démarches, la tête de l'assassin Saint-Clair; il vous lira aussi une notice sur ce criminel, dont le souvenir, réveillé par des débats récents, doit être encore tout présent à vos mémoires.

D'autres membres lurent des observations intéressantes, des mémoires curieux. Je dois noter l'*Essai critique sur le Spiritualisme*, par M. Mège, essai dans lequel ce médecin s'attache à réfuter les argumens d'un des partisans les plus zélés de ce système. La Société a bien pu ne pas partager toutes les idées, tous les aperçus, toutes les conclusions, tous les principes de M. Mège; mais elle a rendu justice à ses intentions, loué son zèle, encouragé ses efforts, et elle veut mentionner honorablement son travail.

C'est peut-être ici le lieu d'expliquer dans quels rapports nous nous trouvons, nous phrénologistes, avec les partisans du spiritualisme et du matérialisme. Je ne doute pas que bien des personnes ne nous supposent des idées que nous pouvons ne pas partager tous, et que tel qui s'éloigne de nous, nous prêterait son assistance s'il nous connaissait mieux. Messieurs, ici, nous sommes *physiologistes*, nous étudions les *conditions organiques de l'intelligence, des passions, des instincts*, sans nous lancer dans des discussions métaphysiques sur l'auteur de la nature, sur la cause première de notre organisation, ni autres sujets de la même portée. Notre science roule sur des phénomènes sensibles qu'elle coordonne et dont elle tire des conclusions utiles non seulement aux médecins, mais à tout homme vivant au milieu de la société. Elle ne prononce pas si ce que l'homme voit et touche est là de toute éternité et existe par sa propre force, sans mobile supérieur, sans cause primitive et directrice; elle n'a pas non plus la prétention d'expliquer l'origine des choses; elle laisse de côté ces questions, pour poursuivre ses travaux, sans les trancher définitivement, et se contente de montrer que toute philosophie

qui ne prend pas pour point de départ la science de l'organisation humaine, est nécessairement futile et sans application, sans réalité, sans utilité pour l'homme, tel que nous le voyons exister.

Ces explications une fois bien entendues, venez, spiritualistes et matérialistes, d'un commun accord, nous offrir des matériaux pour l'œuvre importante que nous entreprenons et à laquelle tout philanthrope est appelé à coopérer par ses connaissances et tous les moyens propres à augmenter nos richesses scientifiques.

Parmi ces richesses, je dois compter les observations curieuses rapportées par plusieurs sociétaires. En tête se trouve celle que nous a lue M. le docteur Ferrus. Il s'agit d'un graveur, âgé de quarante-deux ans, qui, en 1826, éprouve une perte de 600 fr., à la suite de laquelle il se plaint que le sang se porte à sa tête. Une saignée le soulage et le ramène pour quelque temps à la santé; mais bientôt il est pris et obsédé d'idées de grandeurs; rien ne peut l'en distraire: il se croit général en chef, et écrit en conséquence des lettres à tous les colonels des régimens de la garnison de Paris, pour les prévenir que leurs régimens aient à se tenir prêts à une revue qu'il doit passer au Champ-de-Mars. Il n'en reste pas là; et, peu content de sa dignité de général, il aspire bientôt à celle de ministre de la guerre; ses propos répondent à sa nouvelle ambition: qui sait jusqu'où elle ne se serait pas portée!... Mais la frêle humanité ne peut résister à un pareil désordre, la tête s'embarrasse de plus en plus, toute l'économie décline, toutes les fonctions se détériorent, et le malheureux succombe dans ses idées de grandeurs après plusieurs mois de souffrance. Quelle instruction pour

nous de cette catastrophe? Une nouvelle preuve de la vérité de notre doctrine. On constate, à l'autopsie, un développement prononcé et une altération sensible des parties assignées par Gall à l'entêtement et à l'orgueil, précisément les circonstances qui pouvaient seules expliquer ce genre de folie aux yeux du médecin phrénologiste.

Le fait rapporté par M. Richey n'est pas moins intéressant que le précédent. Il est relatif à un nègre de l'île Bourbon, qui reçut à la tête, du côté gauche, au-dessus de l'oreille, une blessure qui brisa l'os temporal et en détacha même une partie. Cet homme, d'un naturel dur et querelleur, était devenu même plus méchant depuis sa blessure, au point que l'on fut obligé de lui mettre les fers aux jambes pour l'empêcher de tuer l'auteur de sa blessure, bien qu'il n'eût reçu ce coup que parce qu'il voulait voler celui qui le lui porta pour se défendre. Et voyez l'influence de l'organe de l'instinct carnassier développé ici outre mesure. Lorsque le bandage appliqué sur la blessure, où le cerveau était presque à nu, était modérément serré, le nègre était doux et tranquille; il devenait furieux au contraire quand une constriction forte était exercée; alors, en effet, le cerveau s'irritait vivement. Si l'on continuait cette constriction, on finissait par amener la stupeur, suite nécessaire de toute compression forte et continue du cerveau. Ainsi voilà un homme dont on pouvait maîtriser le caractère comme par magie: il suffisait pour cela d'imposer le doigt sur la tête et de presser plus ou moins fort; on le rendait calme ou furieux à volonté, et cette merveille s'obtenait en agissant sur l'organe attribué par Gall à l'instinct carnassier. Un tel fait n'a pas besoin de commen-

taires. Je suis fâché de ne pouvoir vous rapporter en entier cette observation, car vous y verriez encore que ce nègre qui, dans toutes les circonstances de sa vie, avait montré un esprit d'industrie des plus extraordinaires, offrait la portion du cerveau correspondante à cette disposition naturelle très marquée. Mais il me faut être court, et je passe outre.

Le fait relaté par M. Robouam ne doit pas non plus être oublié. Un cocher de fiacre tombe de son siège et se fait une fracture du crâne dans sa portion orbitaire, là où Gall place l'organe de la mémoire des mots, et cet homme qui, malgré son état de souffrance, entend parfaitement les questions qu'on lui adresse, n'a plus qu'un seul mot à sa disposition pour y répondre, c'est : *Oui*. Mais souvent, quand sa bouche a dit oui, son geste, qui dit non, atteste que, tandis qu'une partie de son intelligence est saine, une autre est malade et hors d'état d'exercer ses fonctions, parce que l'organe qui en produit la manifestation est lui-même altéré.

Je vous rappellerai encore ce jeune homme que vous présenta M. le docteur Fossati. Vous avez reconnu en lui une organisation éminemment favorable à la culture des beaux-arts. M. Fossati avait été frappé de cette organisation, et il ne fut pas étonné quand il sut que ce jeune homme, de seize à dix-sept ans, sans instruction préalable, avait gravé des planches avec une telle perfection que plusieurs artistes distingués en avaient été frappés de surprise. La société phrénologique s'est fait un devoir d'aider de son secours et de soutenir de sa protection un talent si précoce et si extraordinaire. Vous apprendrez, Messieurs, avec satisfaction que ce jeune artiste, recommandé par un

digne interprète de nos sentimens , à une personne auguste , a vu améliorer son sort et assurer son avenir. Grâces soient rendues à la main bienfaisante qui sait si bien soulager le malheur et encourager le talent !

Je n'essaierai pas d'analyser ici les nombreuses discussions qui ont eu lieu sur différens sujets, dont un grand nombre ont été d'un intérêt secondaire, et relatives seulement à notre organisation. D'autres avaient rapport à la science, mais elles n'ont pas toutes donné des solutions positives ; elles reviendront en leur temps. Il en est une cependant qu'il faut que je mentionne, puisqu'elle roule sur un sujet qui fut aussi discuté à l'Académie des Sciences, et puisque plusieurs personnes ont pu croire trouver dans le fait qui l'a provoquée, un argument puissant contre une des propositions fondamentales de notre science. Il s'agissait de cet homme si extraordinaire qui fait de son violon un instrument universel, et tire de ses cordes des expressions pour la nature entière. Un médecin trouvant le cervelet de Paganini très développé, en conclut que le cervelet était l'organe de la musique. Étrange conclusion de la part d'un compatriote de ce célèbre Italien, qui, mieux que tout autre, devait être au courant de ces particularités de sa vie qui ont fait ici l'entretien de tous les salons de Paris, et ont fourni matière à tant de suppositions bizarres, à tant d'inventions plus ou moins tragiques. Toutes les personnes qui ont entendu parler du système de Gall, qui ont parcouru seulement un de ces tableaux où sont figurées d'une manière approximative les protubérances du crâne correspondant aux organes du cerveau, connaissent les attributs de celle qui est notée la première dans l'ordre de numération ; elles savent qu'elle

se rapporte à cet instinct conservateur qui pénètre tous les êtres animés et les rapproche par le plus vif des sentimens, par la plus ardente des passions. On trouve sur la tête de l'illustre virtuose cette portion de l'encéphale fortement développée.... Eh bien ! Paganini pouvait-il mieux remplir la destinée que lui imposait son organisation ? Quelle existence fut, plus que la sienne, agitée, tourmentée de ces passions violentes ? Elles étaient l'élément essentiel de sa vie, et furent le principal mobile des prodiges qu'il produisit dans son art. Reconnaissons donc en lui une preuve vivante de la vérité de la phrénologie.

Loin de reculer devant les faits, nous les abordons franchement, puisque c'est sur eux, et sur eux seuls, que nous pouvons bâtir notre édifice. Aussi ferons-nous tous nos efforts pour réunir au plus vite une collection de plâtres et de crânes. Déjà nous avons commencé cette collection ; une commission est chargée de faire prendre des copies de tous les plâtres importants qu'elle pourra se procurer. D'autres membres doivent visiter les bagnes et recueillir des renseignemens sur les grands criminels ; et, s'ils peuvent faire mouler quelques têtes, ils en enrichiront notre collection ; enfin, chacun de nous sera sans cesse à l'affût pour ne laisser passer aucune occasion d'observation féconde.

Les heureux succès de nos premières entreprises nous promettent à l'avenir des résultats utiles pour la science et pour la société. Cependant, il faut l'avouer, nous n'avons encore aucune nouveauté à faire briller à vos yeux, point de découvertes dont nous puissions nous vanter ; mais il ne dépendra pas de nous que désormais les connaissances phrénologiques ne se répan-

dent dans la société, et que l'on n'en multiplie les applications.

Notre Prospectus annonce qu'il sera publié un Journal de Phrénologie : c'est ce qui va nous occuper dans nos premières réunions. Nous avons arrêté qu'il serait fait par l'un de nous, et au nom de notre Société, un cours de phrénologie ; différens membres se préparent, et l'un d'eux, désigné par le scrutin, l'ouvrira aussitôt que notre collection sera suffisante. Enfin, nous avons promis de proposer un sujet de prix, et vous allez tout-à-l'heure en entendre le programme. Voilà, Messieurs, la marche que nous voulons suivre, et les obligations que nous nous sommes imposées et que nous saurons remplir.

Nous nous sommes associé non seulement des médecins, mais encore des chefs d'institutions, afin que nous pussions rassembler des observations phrénologiques sur les différentes dispositions des enfans en rapport avec leur organisation cérébrale, et pour contribuer à faire adopter pour l'éducation une nouvelle base fondée sur les différences mêmes de cette organisation. En Angleterre, quelques philanthropes ont déjà réussi parfaitement dans cette application ; pourquoi ne réussirions-nous pas aussi nous-mêmes ?

Les artistes qui ont embrassé nos études porteront dans les arts notre esprit d'observation ; et nous espérons ne plus voir désormais de ces grossiers contresens qui attestaient, dans un si grand nombre de productions, une ignorance complète des véritables conformations du crâne chez l'homme.

Les inspecteurs et les médecins des prisons, des bagnes et des maisons d'aliénés, nous fourniront une

foule d'observations que nous nous efforcerons de féconder.

Enfin, nos relations récentes avec les sociétés phrénologiques étrangères, la coopération des premiers phrénologistes de l'Angleterre et de l'Italie, que nous comptons au nombre de nos membres honoraires, vont nous donner des facilités dont nous avons jusqu'ici été privés, et la Société Phrénologique de Paris n'aura pas de relâche qu'elle ne se soit rendue digne de la ville intellectuelle, digne de la patrie adoptive de notre maître immortel.

NOTICE HISTORIQUE
SUR LE DOCTEUR GALL,

PAR M. FOSSATI, D.-M.,

Lue à la première séance annuelle de la Société.

MESSIEURS,

Cette solennité, la première que notre Société naissante consacre à la mémoire du fondateur de la physiologie du cerveau, n'aurait dû être signalée que par des voix éloquents et habiles. En acceptant, avec la plus vive reconnaissance, la tâche honorable que mes collègues ont bien voulu me confier, je n'ai pas consulté mes forces, je me suis laissé entraîner uniquement par le désir de vous faire connaître, aussi bien que je l'ai moi-même connu, l'homme célèbre que nous admirons tous, et avec lequel j'ai passé, dans la plus grande intimité, plusieurs années qui furent les dernières de sa vie.

L'usage établi dans les académies et dans les sociétés savantes, pour entourer de quelque éclat le jour d'une séance annuelle, est de faire l'éloge du fondateur, du protecteur, ou de l'un des membres distingués qu'elles ont perdu. Ces éloges, souvent admirables par l'éloquence et le talent qu'on y déploie, font rarement connaître l'homme tel qu'il était. L'orateur s'impose presque toujours le devoir d'exagérer les grandes qualités de son héros, et passe adroitement sur le reste ; il fait valoir indifféremment toutes

ses actions, sans rechercher si elles n'ont pas été le résultat d'une circonstance éventuelle, plutôt qu'une impulsion du naturel ; et l'auditoire tombe en extase devant ces démonstrations hardiment présentées d'un talent précoce, d'une science profonde, d'un génie miraculeux. Quant à moi, Messieurs, je n'emploierai point tous ces artifices du langage ; je me dispenserai de ces tours de forces oratoires, auxquels je ne saurais atteindre. Je tâcherai seulement de faire pour le moral ce que les peintres font pour le physique, je m'efforcerai de saisir la ressemblance, en marquant sur mon portrait les traits les plus caractéristiques du personnage. C'est l'inventeur de la science qui va lui-même subir l'épreuve des théories qu'il a fondées. Nous allons interroger encore une fois cet homme de génie ; il peut nous répondre encore ; sa dépouille mortelle prètera peut-être un nouvel appui à de savantes et admirables doctrines.

Ne vous attendez donc pas ni à un éloge ni à une biographie entière de Gall ; l'un ne serait pas conforme au but que nous nous proposons ; l'autre serait déplacée dans la circonstance actuelle. Je vous exposerai simplement un aperçu de son organologie cérébrale comparée avec les penchans, les qualités et les facultés intellectuelles qu'il a manifestés pendant sa vie.

Je sens, Messieurs, la nécessité d'être court dans cette exposition, et malheureusement je me suis trouvé trop pressé par le temps pour espérer d'avoir réussi. Soyez donc indulgens, et mettez en pratique l'une des plus belles qualités que l'on acquiert par l'étude de la doctrine que nous professons : *la tolérance* dans le sens le plus étendu.

Avant de passer outre, Messieurs, et de vous parler

de Gall, j'ai besoin d'exposer quelques notions et quelques maximes puisées dans les connaissances phrénologiques. Ce n'est qu'en me suivant avec attention dans l'exposition de ces principes que vous pourrez juger du mérite essentiel de notre science, et apprécier avec justesse dans ses applications, l'aperçu historique que j'ai l'honneur de vous présenter.

Tout le monde convient que le système nerveux est le seul siège de la sensibilité dans les êtres animés, et que le cerveau est l'organe unique destiné à la manifestation des instincts, des penchans, des talens, et des différentes facultés intellectuelles. Le cerveau, encore, n'est pas un organe homogène, simple, identique ; il est une agrégation de plusieurs organes, dont chacun est destiné à la fonction d'une qualité déterminée. Comme tous les hommes, en général, ont les cinq sens extérieurs, qui sont plus ou moins actifs et parfaits dans chacun, de même tous les hommes ont les mêmes organes cérébraux, qui sont également plus ou moins actifs et parfaits dans chacun. L'activité, ou bien l'aptitude pour la manifestation de la faculté qui leur est inhérente, est, à circonstances égales, en raison directe de leur masse, c'est-à-dire du développement matériel des mêmes organes. Ainsi, dans le même homme, chez qui nous devons supposer la masse nerveuse ou cérébrale être homogène, lorsqu'il nous présentera une masse plus forte dans une partie de son cerveau que dans une autre, nous devons présumer qu'il aura plus de facilité à exercer la faculté ou le talent attaché à cette même masse, que nous sommes convenus d'appeler organe. Mais je m'empresse de prévenir vos objections, Messieurs, et je vous déclare que nous ne soutenons pas qu'il suffise d'avoir un or-

gane très développé pour manifester avec énergie un penchant ou une faculté quelconque ; il faut que les circonstances du monde extérieur, qui agit continuellement sur nous, en réveillent l'activité ; il faut que l'organe soit mis en mouvement par la rencontre des objets qui se trouvent en rapport et en harmonie avec lui ; et c'est faute de cette conjoncture que beaucoup de talens, ceux par exemple de la musique, de la poésie, des mathématiques, de la guerre, de la diplomatie, etc., périssent, inaperçus et stériles, au milieu des campagnes et dans les villages éloignés des grandes villes. Ceci vous explique encore comment avec une organisation très faible pour une qualité, on peut être excité, par une circonstance accidentelle, à agir énergiquement dans le sens de cette même faculté : une mère, naturellement timide, devient excessivement courageuse à la vue du danger qui menace la vie de son enfant. Concluons donc que les actions des hommes, pour être appréciées à leur juste valeur, doivent être regardées comme un résultat combiné de l'organisation de chaque individu, et de l'influence exercée sur lui par le monde extérieur : de-là l'importance d'une bonne législation, de l'instruction, de la morale, et, comme moyens d'exciter les hommes à agir d'une manière déterminée et conforme au bon ordre social. Je quitte ces idées générales pour ménager vos instans, et nous voici à Gall.

Gall était né dans le grand-duché de Bade, en 1758 ; il mourut, à Paris, l'an 1828, ayant vécu soixante-dix ans. Son corps était très bien développé ; il avait cinq pieds trois pouces deux lignes de hauteur, une large poitrine et de forts muscles ; sa démarche était ferme, son regard vif et pénétrant, la figure douce et

riante, sans avoir de beaux traits, le teint jaunâtre dans les dernières années de sa vie.

Non seulement son front, mais toutes les parties de sa tête étaient fortement développées; la circonférence, prise au-dessus des sourcils et à la hauteur des oreilles, était de vingt-deux pouces deux lignes; l'extension depuis la racine du nez jusqu'à l'occiput, de quatorze pouces neuf lignes.

Ayant pris Gall pour modèle d'un portrait phrénologique, je dois vous parler de tous les organes cérébraux propres à notre espèce. Mais vous savez déjà que tous les hommes n'ont pas ces organes également énergiques et développés, et tel fut mon prototype; seulement je vous ferai observer qu'en général, dans une tête comme celle-ci, quand les parties postérieures où siègent les qualités qui nous sont communes avec les animaux, et les parties extérieures et frontales où siègent les facultés propres de l'espèce humaine, sont également développées, l'homme a, tour-à-tour, des penchans très vifs et une raison supérieure pour les vaincre.

Le premier organe qui se présente à notre examen est celui qui donne le penchant le plus général, le plus impérieux qui soit dans la nature animée, celui par lequel elle ordonne le rapprochement des sexes. Ce doux penchant, qui nous fait battre le cœur de l'âge de quinze à dix-huit ans, qui nous agite presque toute la vie, et qui nous plonge dans les rêveries les plus délicieuses, ce penchant a été fortement senti par Gall; aussi il se maria dès sa première jeunesse, et il fit une seconde fois bénir ses amours à l'âge de soixante-six ans. Il vantait souvent sa fidélité conjugale en présence de sa femme, mais il vantait bien plus son tem-

pérament en présence de ses amis ; il nous répétait l'adage : *Gaudeant bene nati*. Du reste, toute sa vie nous prouve qu'il paya largement son tribut au beau sexe, et qu'il ne fut pas ingrat à son heureuse organisation. La nature n'aurait rempli qu'à demi son but conservateur si, après avoir donné le penchant de la reproduction, elle avait abandonné à leur sort les nouveaux nés ; mais elle ajouta un autre sentiment profond, universel, admirable : l'amour de la progéniture. Ce sentiment, si fort dans le sexe le plus faible, ne s'est pas manifesté chez Gall ; il est vrai que ses deux femmes ne lui ont pas donné d'enfans ; mais j'ai lieu de croire que s'il en avait eu, il leur aurait fait du bien, par bienveillance ou par devoir, mais jamais en éprouvant cette douce émotion intérieure que la plupart des pères éprouvent pour leurs enfans.

Il fallait encore que la nature cimentât l'union des individus de la même espèce, et des différentes espèces entre elles par d'autres sentimens, et elle nous impose l'attachement, l'amitié. Malheur à celui qui la fait servir à ses intérêts ! Non, Messieurs, nous satisfaisons souvent ce sentiment en agissant contre nos vrais intérêts ; et ce n'est que dans l'âge avancé, où tous les sentimens s'éteignent, et après qu'une fatale expérience nous a fait découvrir beaucoup de faux amis, que nous devenons froids et égoïstes, indifférens pour l'amitié. Gall a vivement éprouvé ce sentiment. J'en atteste, quant à moi, ses propres expressions, lorsque, après mon départ pour l'Italie en 1804, ne recevant pas de mes lettres, il m'en faisait des reproches, et s'écriait : Dieu veuille que ce ne soit pas nonchalance ! Et peu après, sachant que j'avais été malade : « Cher » ami, m'écrivait-il, nous vous remercions que ;

» pendant vos souffrances, vous nous les laissiez igno-
 » rer, car cet incident nous aurait donné les plus
 » vives inquiétudes. » Il savait bien que ces paroles
 avaient retenti dans mon âme, lui qui m'avait fait con-
 naître qu'il exposerait toujours franchement et sans
 détour ce qu'il sentait. Aussi je suis heureux de pou-
 voir vous en parler ici, en rendant hommage aux
 bonnes qualités de son cœur. Mais il voulait dans l'ami-
 tié le désintéressement et la franchise, et sur ce point
 il était excessivement sévère.

L'espèce humaine, fondue ensemble par les liens de
 famille et par ceux de la société, devait, comme tous
 les animaux, avoir l'instinct de la propre défense.
 C'est cette qualité, lorsqu'elle est active, qui rend
 l'homme courageux. Gall l'était; son organisation le
 prouve, et j'aurais mille traits à vous citer pour vous
 le confirmer encore. Laissons-le parler lui-même: « Un
 » jour je me trouvais dans un sentier, écrivait-il, où il
 » n'y avait pas moyen de se sauver ni à droite ni à gau-
 » che; quand j'y pensais le moins, un bœuf furieux ac-
 » court sur moi: certainement j'étais effrayé et j'avais
 » peur; mais mon courage ne m'abandonna point. Heu-
 » reusement je trouve dans l'instant une assez grosse
 » pierre que je lance sur le front du bœuf, qui, sur-
 » pris et étourdi, rebrousse chemin. »

Un autre instinct conservateur est celui par lequel la
 nature a voulu que certains animaux ne vécussent que
 par la destruction d'autres animaux. L'homme est
 omnivore, et en fait d'animaux, il mange de tout,
 depuis les huîtres jusqu'aux ours. Lorsque cet instinct
 est fort, l'homme est enclin à répandre le sang et à la
 cruauté. Gall ne l'était pas. Il blâmait cette passion
 expérimentale de beaucoup de physiologistes qui tuent

au milieu des tourmens, plusieurs centaines d'animaux dans l'espoir d'arracher à la nature quelques-uns de ses secrets. En parlant d'eux, il disait qu'ils avaient trouvé une manière honnête d'exercer leur organe du meurtre.

Au-dessus de l'organe qui nous donne l'instinct carnassier, il y en a un autre qui nous donne l'aptitude d'atteindre, par les moyens les plus sûrs et les plus faciles, le but que nous nous proposons ; on l'appelle savoir-faire, finesse, ruse, selon les objets bons ou mauvais vers lesquels nous dirigeons nos efforts. Gall possédait-il cette faculté ? Je le crois : il avait du tact, de la finesse ; quand il voulait s'en servir, il connaissait très bien les voies du cœur humain pour y arriver : mais, à coup sûr, il n'en a jamais fait un mauvais usage. Il se sentait trop fort en facultés intellectuelles pour arriver à ses fins par la ruse ou la fraude : il était franc et loyal, mais fin et clairvoyant.

J'arrive à une autre qualité, Messieurs, sur laquelle je devrais m'arrêter long-temps, si je n'étais obligé de me resserrer dans les limites qui me sont assignées ; je veux parler du sentiment de la propriété. Beaucoup de personnes à Paris ont fait à Gall le reproche d'être intéressé. L'on ne peut pas nier qu'il fit payer assez cher ses cours publics ; qu'il sollicita avec instance la vente de ses ouvrages ; qu'il fit des procès à quelques-uns de ses cliens qui ne voulaient pas payer le prix qu'il leur avait fixé. Mais savez-vous ce qu'il disait à ce propos ?
« Voyez, mon ami, ces riches, comme ils nous traitent,
» nous autres médecins ? Ils paient cent fois plus leurs
» plaisirs que la santé que nous leur donnons. Ils dé-
» pensent en dîners, en bals, des sommes énormes, et
» ne paient pas leurs médecins ; ou bien, tandis qu'ils

» paient largement un avocat qui leur a gagné un procès, ils ne donnent rien au médecin qui leur a sauvé la vie ! » Gall n'était pas généreux comme quelques-uns pourraient l'entendre ; mais il faut considérer que son intérieur manquait d'ordre, et qu'il se trouvait conséquemment toujours pressé par des besoins imprévus et urgens. Lui, intéressé ? Mais je demande quelle sorte d'intérêt était le sien ? Il élevait, il nourrissait ses neveux, des jeunes gens à talent ; sa table était ouverte à tout le monde. Il n'était pas généreux envers les personnes qui l'entouraient, c'est vrai ; mais il l'était avec les domestiques et avec les personnes de basse condition qui lui rendaient quelque service. L'on dirait que son penchant était pour la propriété, et que sa raison le mettait au-dessus de son penchant.

Voici maintenant une faculté que Gall possédait à un degré remarquable, comme son organisation le prouve, c'est le sentiment de l'élévation, de la fierté, de la haute opinion de soi-même. Je vous citerai un passage remarquable où il s'est peint lui-même, en parlant de cet organe. « Il est un certain nombre d'hommes, dit-il, qui ont l'esprit assez ferme et le cœur assez grand, qui sont assez profondément pénétrés de leur prix, et ont à tel point la passion de l'indépendance, qu'ils savent repousser toutes les influences extérieures tendant à les assujettir. Autant que possible, ils cherchent les états les plus libres pour y fixer leur séjour ; ils se vouent à une occupation qui les rend indépendans, qui les exempte de la faveur et des caprices des grands. La domination sur leurs inférieurs, qui entraînerait l'esclavage sous un maître absolu, leur deviendrait insupportable. Les honneurs, les distinctions déferés au mérite, lorsqu'ils sont prodigués à des hommes de

» rien, ne sont à leurs yeux que des humiliations. S'ils
» prospèrent, ce n'est que par eux-mêmes ; comme le
» chêne, ils se soutiennent seuls, et tout ce qu'ils ont,
» ce n'est qu'à eux qu'ils veulent le devoir. C'est là une
» fierté qui n'est point encore dégénérée en orgueil, un
» mérite plutôt qu'un défaut ; compagne souvent de
» grandes vertus, ennemie de toute bassesse, source du
» courage dans les adversités. » Au reste, Gall se pei-
gnait soi-même dans ses propres ouvrages ; et peut-
être avec intention qu'on le devine. En effet, il était
indépendant et fier : il s'expatria pour s'établir en
France ; il ne voulut jamais de décorations, et il exer-
çait librement la médecine. Comme homme politique,
il aimait la liberté et les bonnes lois.

Un autre sentiment inné, qui s'approche du précé-
dent et qui en est cependant très distinct, est celui de
la vanité, de l'ambition, de l'amour de la gloire. Il
était faible chez Gall. Je l'ai vu toujours indifférent à
la louange et à l'approbation de la multitude, comme
au blâme et au ridicule. Il travaillait par amour de la
science, et il avait la conviction que ses idées finiraient
par triompher. Je pourrais vous rappeler mille anec-
dotes pour vous prouver que son amour-propre n'é-
tait pas bien chatouilleux. Combien de fois je l'ai vu
rire sur les plaisanteries des petits journaux, et mépri-
ser sans affectation les injures grossières qu'on lançait
contre lui ! Je vais vous citer un fait qui tiendra lieu
de tous les autres. Gall avait vécu pendant quelque
temps, à Berlin, avec le célèbre Kotzebue. Le poète
profita de l'occasion pour apprendre de Gall les mots
techniques de sa doctrine, et pour connaître les idées
et les principes qui se prêtaient le plus au ridicule. Il
composa sa pièce, *la Cránomanie*, qui fut immédia-

tement jouée sur le théâtre de Berlin. Eh bien ! Gall assista à la première représentation, et se mit à rire de tout son cœur avec les autres. Que de graves réflexions sur la nature humaine ne nous offre pas cette anecdote ! Vous vous rappelez sans doute ce qui arriva sur le théâtre d'Athènes du temps de Socrate : il fut livré à la verve comique d'Aristophane, et fut joué en plein théâtre à la grande satisfaction des Athéniens. Gall le fut à Berlin, et son Aristophane a été Kotzebue. La circonspection, par laquelle nous reportons beaucoup de nos actions dans un avenir que nous prévoyons, qui nous rend tantôt méfians contre tout le monde, tantôt indécis sur la résolution à prendre, la circonspection était excessivement forte chez Gall : voyez quelle largeur vous présente la tête dans sa partie postérieure supérieure. Gall procédait en tout avec une extrême prudence : il était méfiant et très disposé à croire ce qu'on lui insinuait de mal contre ses amis ou ses connaissances ; il aurait préféré rompre avec quelqu'un plutôt que de vivre dans l'inquiétude du doute. Il disait souvent qu'il était plus difficile de soutenir une réputation que de s'en faire une, et qu'il fallait toujours procéder comme si l'on faisait les premiers efforts pour se faire connaître.

Passons maintenant aux facultés dont le siège des organes est dans la partie antérieure de la tête, et commençons par le sens de la mémoire des choses. Ce sens est la source de la perfectibilité ou de l'éducabilité chez l'homme comme chez les animaux ; Gall le possédait à un degré modéré, sans cependant qu'il fût une de ses facultés les plus remarquables. Il oubliait facilement les choses qui n'avaient pas de rapport avec sa doctrine ou avec quelque'une de ses facultés prédominantes.

Il en est de même de la faculté qui suit : la mémoire locale , le sens des localités. Je le laisserai encore une fois se peindre lui-même. « Le goût que j'avais , disait- » il , pour l'histoire naturelle me portait à aller sou- » vent dans les bois prendre des oiseaux avec des filets , » ou à chercher leurs nids ; j'étais très heureux dans » cette dernière recherche , parce que j'avais observé » dans la direction duquel des points cardinaux chaque » espèce d'oiseau a coutume de faire son nid ; je réus- » sissais également bien à disposer convenablement » les filets , parce que j'avais l'habitude de deviner le » canton de l'oiseau par son chant et par ses mouve- » mens. Mais lorsque je voulais aller chercher les oi- » seaux qui s'étaient pris , ou m'emparer du nid , après » huit ou quinze jours , il m'était impossible le plus » souvent de retrouver l'arbre que j'avais marqué , ou » les filets que j'avais placés. » Il y a plus : il oubliait la porte des malades qu'il avait déjà visités plusieurs fois en y allant en voiture , et il avait beaucoup de peine à retenir l'étage de leur demeure. Il ignorait la géographie , et chaque fois qu'il revoyait une carte , il trouvait nouveau ce qu'il avait déjà observé mille fois. Ainsi , s'il a fait des voyages , vous pouvez être sûrs qu'il ne les a pas faits par goût , mais uniquement dans le but de propager sa doctrine.

S'il est vrai , Messieurs , comme je le pense , qu'il existe un organe de l'ordre , Gall en manquait absolument. C'était une curiosité que l'arrangement de son intérieur : il disait que c'était son ordre à lui. Figurez-vous que dans ses tiroirs de bureau , par exemple , on voyait pêle-mêle des vieux journaux , des quittances , des annonces de charlatan , des lettres de personnes de distinction , des brochures , des paquets de semen-



ces, des noisettes, des pièces d'or, d'argent ou de cuivre. Je l'ai vu prendre d'une main, un paquet de ces papiers, les secouer, et en faire sortir l'argent dont il avait besoin : c'est ainsi qu'il tenait ses registres, sa caisse.

Le moins fort encore était chez lui la mémoire des personnes. C'est là une faculté, disait-il, qui est trop faible chez moi, et dont le défaut m'a causé toute la vie mille désagrémens : lorsque je me lève de table, je ne sais plus distinguer celui ou celle qui était assis à mon côté pendant le repas.

La mémoire verbale ou des mots était encore une faculté qui manquait à Gall. Il ne pouvait jamais dans les écoles apprendre sa leçon, et lorsqu'il était question d'apprendre par cœur, il était toujours vaincu par ses camarades, sur lesquels il l'emportait pour la composition. Il oubliait souvent le nom des personnes qu'il fréquentait habituellement.

L'organe du sens du langage, qui est la base du talent de la philologie, a été chez Gall à un degré plus fort. Il connaissait, outre sa propre langue, le latin et le français, qu'il écrivait et parlait facilement, sauf le défaut de prononciation ; il avait aussi quelque connaissance de l'anglais et de l'italien ; mais il avait de la répugnance pour les questions de mots, pour les discussions grammaticales, pour les compilations, et autres travaux du même genre.

Vous devez être surpris, Messieurs, que je passe en revue plusieurs organes dont Gall était faiblement pourvu : cela vous prouve et vous explique comment on peut être grand homme quoique ayant plusieurs facultés très faibles, et qu'il suffit pour cela d'en avoir quelques-unes de véritablement fortes.

Le sens des rapports des couleurs, qui est une des qualités fondamentales indispensables au peintre, manquait absolument à Gall : il était obligé de se rapporter à l'avis des autres quand il traitait des peintres et de la peinture, ce qui lui fit prononcer de faux jugemens, que les critiques s'empressèrent de lui attribuer. Mais quant à son goût, il trouvait beaux les tableaux brillans des modernes qui ressemblent à de la porcelaine, et dans une galerie, il fixait son attention sur les portraits ou sur les femmes, si elles étaient peintes dans le genre classique.

Comme il était mauvais juge en peinture, de même il était mauvais amateur en musique. Il s'ennuyait d'ordinaire à l'Opéra et au concert ; mais il disait que la voix d'une femme qui causait lui était très agréable. Du reste, c'est bien surprenant pour nous que ce soit justement sur les facultés dont les organes étaient très faibles chez lui, qu'il ait fait ses premières observations et ses premières découvertes ! Ses premières idées en organologie lui vinrent en observant des yeux à fleur de tête pour la mémoire des mots, et en remarquant ensuite de la mémoire pour la musique dans une organisation où cette forme manquait. De là il a conclu qu'il devait y avoir des signes extérieurs différens pour les facultés différentes. Vous connaissez le reste.

Il n'était pas fort non plus pour la science des nombres : toute espèce de calcul le fatiguait, et je ne crois pas l'avoir vu une seule fois faire une simple multiplication ou division arithmétique un peu compliquée. Il n'entendait rien à la géométrie ni à tous les problèmes de mathématiques. Quel démenti à ces philosophes qui font de cette même science la base de toutes les connaissances positives.

Peut-être que Gall aura été plus heureux pour le sens de la mécanique, de l'architecture et des arts? Pas plus, Messieurs, que pour le calcul, la musique ou la peinture! Je me borne à vous faire remarquer que l'exécution des planches de son grand ouvrage a été détestable depuis que M. Spurzheim cessa de les surveiller; ce qui ne serait pas arrivé si Gall avait eu la plus petite connaissance du dessin et des arts en général.

J'ai fini de parcourir les organes qui ont leur siège dans la partie antérieure, mais inférieure de la tête. Il me reste à examiner les facultés d'un ordre plus élevé, représentées par le développement des parties frontales et supérieures de la tête. C'est par elles que Gall se trouvait placé au-dessus de la généralité des hommes. Ces parties représentent la haute intelligence de l'homme, les qualités propres caractéristiques et les plus élevées de l'espèce humaine. Elles se présentent encore sous des formes distinctes et différentes entre elles.

La sagacité comparative, par laquelle on saisit promptement les rapports de convenance ou de disconvenance entre les objets que l'on examine, qui nous porte à chercher les rapprochemens, les comparaisons, les similitudes, était chez Gall d'une grande force. Et vous voyez que non seulement toutes ses recherches n'ont été que des confrontations suivies, d'organisation et de facultés, de facultés d'animaux et de facultés humaines; mais il employait aussi cette méthode dans ses discours familiers et dans ses cours publics, lorsqu'il voulait faire passer dans l'esprit des autres ce qui était empreint dans son propre esprit. Quelques passages de ses lettres vous le démontreront. Il m'écrivait

en 1824 : « Le sixième volume avance , mais à la manière des escargots. » Et plus bas : « A tout considérer, la physiologie du cerveau marche, nonobstant les chaînes dont les grands et les petits ennemis l'ont chargée. » Et en 1823, étant à Londres, où il s'était rendu dans l'espoir d'améliorer sa position, en faisant des cours ; et ne trouvant pas à gagner pour les frais de voyage, il m'écrivait : « N'importe, il faut que la doctrine marche et qu'une bonne direction soit donnée : je regarde cette tentative comme l'ensemencement d'un champ, que l'on exploitera plus tard. » Ainsi, partout des comparaisons.

L'intelligence humaine se présente sous une autre forme, quand elle s'élançe dans le monde spirituel, et court à la recherche des principes généraux, des vérités générales, en dédaignant le monde matériel et la recherche des rapports des causes et des effets : c'est l'esprit métaphysique. Gall était en opposition directe avec cette manière de penser et de diriger ses efforts à la recherche de la vérité : il était pour le positif et non pour l'abstrait.

Un mode d'esprit assez remarquable et qui donne une sorte de relief à celui qui le possède, est l'esprit de saillie, l'esprit caustique. Gall le possédait à un haut degré. Quoiqu'il ne se soit jamais mêlé de polémique dans les journaux, il a répondu à ses adversaires dans ses ouvrages avec un sel et une causticité qui étonnent. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire le sixième volume de son ouvrage. Voyez les piquantes observations qu'il fait aux rédacteurs du *Dictionnaire des Sciences médicales*, pour répondre au désir qu'ils ont manifesté, que quelqu'un s'occupe à la fin de l'étude de la physiologie du cerveau. Il s'écrie : « Voici

» un exemple de léthargie de MM. Fournier et Bégin,
 » qui a duré depuis mon arrivée à Paris, l'an 1807, jus-
 » qu'à l'an 1819! » Et lorsqu'il veut se moquer des prin-
 cipes des sectateurs de la philosophie transcendente
 et répondre en même temps à ses adversaires, il s'ex-
 prime ainsi : « C'est bien ici le cas de dire que les
 » morts tuent les vivans. Quand un jour l'envie me
 » prendra d'être admiré, préconisé, de voir sanction-
 » ner jusqu'à mes sottises, je me noierai, je me pen-
 » drai, je me brûlerai pour être bien mort ; et si,
 » malgré ces moyens de réputation, mon *moi* reste
 » encore condamné à s'occuper des *non moi*, des vé-
 » rités du monde dans l'*espace*, je veux avoir au
 » moins des places et des titres à donner dans le *temps*. »
 Vous savez que le *moi*, l'*espace* et le *temps* sont
 les pivots sur lesquels les métaphysiciens font tourner
 beaucoup de leurs raisonnemens. De quelle manière
 encore il relève les vols que plusieurs savans ont faits
 dans ses ouvrages sans le citer ; il raisonne avec eux
 de cette manière : « Quand les nations se font la
 » guerre, le pillage devient de droit. Or, les savans
 » qui s'occupent à faire des découvertes sont constam-
 » ment en guerre les uns contre les autres ; donc
 » le pillage doit leur être permis, donc la petite
 » malice de M. Boisseau est éminemment nationale. »
 Tel était le genre de sa causticité.

Toutes les facultés isolées dont nous venons de par-
 ler, ne sont pas encore l'expression de la tête philoso-
 phique, de l'esprit d'induction : la tête philosophique
 résulte du développement total des parties supérieures
 du front. Permettez, Messieurs, que je vous cite un
 passage entier où Gall, en faisant l'exposition des qua-
 lités propres de cette organisation, fait encore son pro-

pre portrait. « Il existe, dit-il, quelquefois une organi-
» sation des parties cérébrales antérieures-supérieures
» assez heureuse pour emporter le maximum des dis-
» positions des facultés intellectuelles. De même que,
» par un développement extraordinaire de certaines
» parties de la région postérieure du cerveau, certains
» individus s'emparent du gouvernement sur les autres;
» de même d'autres individus sont appelés, par un dé-
» veloppement uniforme et extraordinaire de tous les
» organes placés à la région antérieure-supérieure du
» cerveau, à se constituer les instructeurs du genre hu-
» main : c'est par le moyen de cette organisation que le
» vrai philosophe cherche la sagesse du monde. C'est
» cette organisation qui entraîne le besoin et la faculté
» de découvrir les rapports qui existent entre un effet,
» un phénomène et sa cause, d'embrasser un vaste
» champ d'observations, de les subordonner les unes
» aux autres, de trouver l'inconnu par le connu,
» de comparer entre eux les faits, d'en élaguer ce
» qui est accidentel et d'y reconnaître ce qui est
» constant, de déterminer les lois des phénomènes,
» d'établir des principes et de déduire des consé-
» quences, de remonter des faits particuliers et des
» conséquences aux lois générales, aux principes,
» des effets aux causes, et de descendre des principes,
» des lois générales, aux conséquences, aux faits particu-
» liers, des causes aux effets ; d'enrichir les nations de
» vérités nouvelles ; de répandre, comme un soleil, les
» rayons bienfaisants de ses lumières ; de rompre le joug
» du despotisme et de détruire les machinations de
» l'imposture. » Dois-je maintenant faire l'application
de ce passage admirable à notre prototype ? Mais la doc-
trine qu'il a créée, l'existence de notre société et de

tant d'autres ne suffisent-elles pas pour m'en dispenser ? Oui, Messieurs ! Gall était éminemment philosophe, et il l'était par suite de son organisation. Soyez persuadés qu'il n'est donné à personne de l'être de cette manière, sans la condition expresse d'une organisation cérébrale appropriée.

Le talent poétique est le résultat d'une autre manière de manifestation des facultés intellectuelles. Cette qualité ne suffit pas pour faire un poète ; elle ne donne que la partie inventive de la poésie ; la versification dépend d'une autre faculté. Gall ne savait pas faire un vers ; il détestait même la poésie, parce qu'il n'avait pas d'oreille pour l'harmonie ; mais il possédait à un haut degré le talent poétique de l'invention. Quand, dans son premier écrit sur sa doctrine, en 1798, il composait l'homme moral et intellectuel par l'examen des organes cérébraux, il s'exprimait ainsi poétiquement : « Me voici, nouveau Jupiter à un seul œil, faire descendre du ciel et venir se multiplier sous mes yeux » tout le règne animal qui occupera la terre ! » Et plusieurs passages de ses ouvrages sont empreints de phrases tout-à-fait poétiques.

Une qualité fondamentale, inhérente à notre propre nature, et qui forme le lien le plus puissant de notre espèce, est le sentiment de bienveillance, la compassion, le sens moral. Ce sentiment, inné comme tous les autres, est la source principale du bien que les hommes se font réciproquement ; il s'étend jusqu'aux animaux, que nous ne pouvons voir souffrir sans éprouver nous-mêmes dans notre intérieur une sensation pénible. Gall était extrêmement bienveillant : il secourait les malheureux, il leur procurait l'appui de ses riches liens ; il encourageait les talents, il rendait ser-

vice quand il le pouvait. Si l'on avait pu remarquer quelque sorte d'âpreté ou, pour mieux dire, de nonchalance dans ses manières, tout était effacé par sa bienveillance. Dans sa conversation, il ne gardait pas trop ces formes de convention ni ce langage déguisé que la civilisation a introduits pour couvrir d'un beau manteau les mauvaises dispositions de l'âme; mais Gall était d'autant plus aimé lorsqu'on le connaissait plus intimement. Ah ! que je regrette d'avoir si peu de temps pour vous entretenir de ses éminentes qualités.

La faculté d'imiter, celle qui constitue l'acteur, le mime, et qui est du plus grand secours à l'orateur, en ce qu'elle le met à même d'exprimer par des signes extérieurs ce qui se passe dans son âme; cette qualité existait à un haut degré chez Gall. Nous n'avons pu le juger qu'imparfaitement, comme orateur, dans ses cours publics, où cependant, malgré le désavantage de parler dans une langue étrangère, il a laissé de profondes impressions dans l'esprit de ses auditeurs. Mais des notices exactes que je me suis procurées de l'Allemagne me font connaître qu'il possédait une prononciation et une déclamation étonnantes, et cela conjointement à un timbre de voix des plus harmonieux. L'on raconte qu'à Fribourg, dans une de ses leçons, quelques femmes, ravies du plaisir de l'entendre, ont perdu connaissance.

Nous approchons, Messieurs, de la fin de notre tableau. Voyons d'abord quelles étaient les opinions de Gall sur Dieu et la religion. « Partout (remarquez » bien sa profession de foi), partout et dans tous les » temps, l'homme, disait-il, pressé par le sentiment de la » dépendance où il est de tout ce qui l'environne, est

» forcé de reconnaître à chaque instant les bornes de
 » son pouvoir et de s'avouer à lui-même que son sort
 » est soumis à une force supérieure. De là le consente-
 » ment unanime de tous les peuples à adorer un Être su-
 » prême ; de là un besoin toujours vivement senti de
 » recourir à lui, de l'honorer et de rendre hommage
 » à sa supériorité. »

Ainsi Gall reconnaissait un Dieu, et le reconnaissait en philosophe. Il était indigné seulement contre l'abus que les hommes font de la crédulité des peuples, contre des gens qui font de la religion un raffinement de pouvoir, d'ignorance, d'esclavage et de corruption. Il était indigné contre les persécutions que les sectateurs des différens cultes exercent contre leurs semblables au nom de Dieu et sous le prétexte de la religion. Il était indigné contre tous ces abus, parce qu'il aimait l'espèce humaine et voulait son bonheur ! En fallait-il davantage pour être persécuté ? Le clergé catholique s'est distingué parmi les autres, et il avait probablement ses raisons pour cela ; mais Gall n'a-t-il pas mieux fait de se passer de lui dans ses derniers momens ? c'est le seul moyen d'éviter le scandale et de ne pas troubler le repos de l'état par des querelles religieuses.

La dernière qualité que nous ayons à examiner est celle qui constitue le caractère de l'homme, la fermeté, la persévérance. C'est à cette qualité que Gall doit le succès qu'il a obtenu dans ses recherches. Sans cette constance ou, pour mieux dire, cette opiniâtreté, qu'il mettait à poursuivre les mêmes idées, les mêmes observations, les mêmes recherches, il lui eût été impossible de porter sa nouvelle science au point où il l'a laissée. Il a cherché, et tant que cela dépendait

de lui , à prolonger la continuation de ses travaux au-delà de la tombe. Qu'un seul fait qui me regarde en soit la preuve. Peu de jours avant sa mort , il m'appelle à côté de son lit , et il se fit apporter par son neveu un panier contenant différens écrits et brochures. « Nous choisirons, disait-il, s'il y a quelque chose qui » vous convienne ; vous vous en servirez après ma » mort : il faut bien que vous continuiez à professer » et à répandre la doctrine !! » Le jour pour faire le choix des écrits n'est pas revenu ! Hélas ! Messieurs, il cessa de vivre peu de jours après ! Si ma capacité avait répondu à ma bonne disposition, certainement le legs honorable qu'il m'a laissé aurait été fidèlement rempli : mais, faute de pouvoir mieux faire, que cette faible ébauche vous prouve du moins que ce n'est pas la volonté qui me manque.

APPLICATIONS
DE LA PHYSIOLOGIE DU CERVEAU
A L'ÉTUDE DES ENFANS

QUI NÉCESSITENT UNE ÉDUCATION SPÉCIALE.

EXAMEN DE CETTE QUESTION :

Quel mode d'éducation faut-il adopter pour les enfans qui sortent de la ligne ordinaire , et qui , par leurs particularités natives ou acquises , forment communément la pépinière des aliénés , des grands hommes , des grands scélérats et des infracteurs vulgaires des lois ?

Homo sum , humani nil a me alienum puto.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

On a reproché à J.-J. Rousseau , dont le souvenir et les maximes se présentent à l'esprit toutes les fois qu'il s'agit d'éducation , de morale , de philosophie et de liberté , d'avoir calomnié son siècle et ses semblables dans la première page de son *Émile* , ou du moins d'y avoir exprimé une idée paradoxale. Il y prétend que l'homme bouleverse tout , qu'il défigure tout , qu'il ne veut rien tel que l'a fait la nature : pas même l'homme , ajoute-t-il ; il le faut dresser pour lui comme un cheval de manège ; il le faut contourner à sa mode comme un arbre de son jardin. Déduction bien exacte du grand nombre de faits qu'il avait soumis à son observation , et en même temps critique originale des méthodes qu'il voyait en crédit , et qui

tendaient à faire des hommes de son époque des êtres sans naturel et sans virilité , consumant leur vie dans les représentations futiles des idées les plus frivoles et des sentimens les plus maniérés.

Il n'est donc point vrai que Rousseau ait outragé l'humanité dans cet endroit de son ouvrage , encore moins qu'il n'y ait émis qu'un paradoxe. Pourquoi faut-il qu'il se soit borné à faire ressortir le vice des institutions modernes , et à signaler avec une espèce de complaisance les ridicules de ses agréables contemporains. Comment n'a-t-il pas vu que les législations anciennes dont il se montrait l'apologiste , parce qu'il avait été frappé de leur profonde combinaison politique et des effets prodigieux de leur application , comment , dis-je , n'a-t-il pas vu qu'elles avaient été souverainement despotiques , essentiellement opposées à tout développement , et par cela même en contradiction avec la nature de l'homme et en violation manifeste de tous ses droits. Avec quelle éloquence , sans cette préoccupation singulière , ne se serait-il point fait entendre , si , déroulant les annales de l'histoire aux yeux de toute cette Europe qui l'écoutait , il eût démontré que , dans tous les temps et de mille manières et dans toute l'acception du mot , l'homme s'est efforcé de mutiler l'homme , et si prenant acte de ces témoignages de malheur et d'oppression , il eût fait pressentir tout le bien que des idées et des sentimens d'un autre ordre devaient amener dans le sort de l'humanité !

A aucune époque , que je sache , en effet , sous aucun empereur , aucun pontife , aucun roi , sous aucun homme à la tête d'un état , je n'ai vu manifester l'idée d'instruire et d'ennoblir la foule de nos semblables.

En aucun lieu je n'ai vu montrer l'intention de la préparer par une éducation libérale au développement harmonique et régulier de tous ses organes et conséquemment de tous ses pouvoirs. Je vais plus loin : non seulement il n'a rien été institué dans cette vue, mais encore on a tout osé dans des dispositions contraires. Combien d'hommes assez courageux pour revendiquer les droits de l'humanité et pour chercher à dissiper les ténèbres de son intelligence, ont expié dans les cachots leur magnanime entreprise ! Que d'ouvrages recommandables interdits pas l'anathème des papes, ou solennellement condamnés par les cours de justice à être brûlés en place publique par la main des bourreaux ! Qui le croirait ? on n'a même pas voulu abandonner l'homme à lui-même : on a craint que, par les lois de sa propre nature, le nombre de ses qualités, le fait de son intelligence, il n'eût à la fin le pressentiment de sa grandeur, et qu'il n'échappât un jour à l'exploitation des puissances de la terre.

On peut dire en ce sens que son éducation loin d'avoir été négligée, a été l'objet de la plus inquiète sollicitude. Un fait remarquable à ce sujet, bien digne de fixer l'attention d'une tête à larges compartimens, et qui semble trahir les passions prédominantes de l'espèce, c'est qu'à peu de choses près, les systèmes de gouvernement établis chez les différentes nations dont nous avons étudié le mode d'existence, paraissent calqués sur le même modèle. Partout je suis frappé des mesures et des précautions qui sont prises pour circonscrire l'homme de tous les côtés, en faire un automate ou un esclave, ou pour lui imprimer, par un autre calcul non moins criminel, une direction exclusive et toujours subordonnée aux

intérêts d'un petit nombre d'individus. Je ne le vois nulle part soumis à l'application d'une idée grande et charitable : point de sympathie, point de justice, point de bienveillance ; un mépris incroyable pour sa personne, de la cupidité, de la ruse, de la cruauté, en un mot la conspiration et l'abus de toutes les facultés d'un ordre inférieur pour écraser la faiblesse et duper l'ignorance, voilà presque jusqu'aux temps modernes, et malgré l'apparition du christianisme, le tableau que me fournit l'analyse des faits qui ont constitué l'existence des chefs des peuples ; voilà de quelle manière l'homme a commencé par se révéler à l'homme ; voilà par quelles violences il s'est efforcé de l'enlever à sa destination ; voilà comment on peut tout naturellement s'expliquer la durée et la similitude de son enveloppement sur tous les points, la lenteur de ses progrès et la prolongation de ses misères.

Quelque douloureux que soit le sentiment dont on est affecté en se pénétrant de ces vérités historiques, quelque profonde que soit l'humiliation que fasse éprouver un pareil emploi de l'intelligence, il faut dire cependant, et déjà nous l'avons implicitement énoncé, qu'en aucun temps non plus l'homme n'a manqué à l'homme. De grands caractères, de grandes capacités, ont constamment sauvé l'honneur de l'espèce et avancé son avenir ; leur morale affectueuse, leurs principes élevés, n'ont point, il est vrai, reçu d'application générale ; mais, quoi qu'il en ait été, du jour où ces têtes fortes et bienveillantes ont protesté contre l'oppression, le brigandage, l'injustice et la férocité des différens pouvoirs qui ont pesé sur le monde, du moment où, en plaidant à leurs risques et périls la cause de l'humanité, elles ont, devant les na-

tions, même les plus hébêtées, dévoilé tout ce qu'il y a d'énergie, d'équité, de vertu, de raison, dans l'âme humaine, à l'instant même et par ces faits mêmes, elles ont plus ou moins remué, modifié, éclairé toutes les existences contemporaines, et de cette manière, c'est-à-dire par cette manifestation de haute morale et de noble intelligence qui donnait à l'homme une idée précise et de son être et de ses droits, elles ont porté le coup mortel à la puissance des despotes. C'est ainsi que, partiellement au moins, se sont éternellement réalisées les forces de l'organisation; c'est ainsi qu'originellement et à toutes les époques, les fonctions supérieures du cerveau se sont exercées, et que les germes primitifs du bien, du juste, de l'honnête et du vrai, renfermés dans la nature humaine, ont été fécondés; c'est ainsi qu'au milieu des circonstances extérieures, d'ailleurs les plus défavorables, l'homme a cependant vu poser les bases de sa liberté et de son perfectionnement.

Quelques personnes, qui ont bien voulu tenir compte de mes intentions dans la composition de cet ouvrage, mais qui se renferment trop exclusivement dans la matérialité des actes de l'histoire des hommes, et qui n'ont point en même temps assez réfléchi sur l'influence désastreuse des institutions que j'ai signalées, m'ont fait entendre que je prenais une peine inutile, que je me faisais illusion sur la puissance de l'éducation, et que jamais dans l'exécution je ne pourrais aller aussi loin que je pouvais me l'imaginer; se figurant, dans leurs préjugés religieux, que notre nature est souillée dans son origine, citant, avec un luxe affligeant d'érudition, tous les faits qui attestent sur tous les points du globe les imperfections, les misères, les malheurs et les crimes

du genre humain ; elles ne m'ont point dissimulé qu'elles ne pouvaient en aucune manière partager mes espérances : dans leur opinion, l'humanité sera pour nos neveux ce qu'elle a été pour nos pères, c'est-à-dire un composé bizarre de facultés contradictoires en apparence, subordonnant tout en définitive à son égoïsme, à son esprit de domination, à son avarice, à ses voluptés, trouvant tous les moyens bons pour arriver à ces différens buts, et ne pouvant en conséquence inspirer éternellement que l'indignation la plus légitime ou la pitié la plus sincère.

En engageant ces sceptiques de bonne foi à apporter dans les études qu'ils font des réalités un esprit plus philosophique, en mettant sous leurs yeux, comme je viens de le faire, et comme je le ferai à chaque occasion, les avantages étonnans obtenus sur les forces de l'humanité par le génie du mal, en leur faisant apprécier chez des nations entières les effets dégradans du despotisme, de l'ignorance et de la superstition, en leur rappelant la facilité avec laquelle l'homme contracte des habitudes, en leur prouvant que certains législateurs, à l'aide de cette simple disposition, sont parvenus à propager et à maintenir les institutions les plus contraires au développement et au bonheur des peuples ; peut-être alors devant les triomphes des ennemis du genre humain, devant leurs inventions destructives de toute intelligence, de toute morale et de toute liberté, seront-ils tentés de croire qu'en suivant une direction opposée, qu'en travaillant pour la conservation des dons de la nature, pour l'agrandissement intellectuel, la mesure et l'harmonie des qualités affectives, le perfectionnement et l'honneur de l'espèce, il sera possible aussi d'avoir quelques succès dans cette nouvelle entreprise.

Si je me suis bien fait entendre, mes lecteurs doivent commencer à se faire une idée de la manière dont j'envisage l'éducation. Loin de vouloir la restreindre à la culture exclusive de tel et tel organe, de telle et telle faculté, je voudrais qu'elle eût en vue tous les organes, toutes les forces primitives, fondamentales de l'organisme; qu'elle calculât avec assez d'habileté l'influence des circonstances pour les solliciter en quelque sorte à tour de rôle et à volonté; et qu'elle se servit également de toutes les ressources que fournit l'étude de la physiologie du cerveau pour en rendre le développement libre, facile et régulier.

Nous pouvons le dire sans orgueil et avec un sentiment profond de reconnaissance, la nature nous a placés au premier degré de l'échelle des êtres; par la richesse de notre constitution cérébrale, la variété et l'étendue des pouvoirs qui y sont attachés; par cette multitude de penchans, d'affections, de talens, d'instincts qui n'y sont pas moins inhérens; par le nombre et la délicatesse de nos sens, nous avons été incontestablement appelés à l'accomplissement de faits de premier ordre, à des actions multiples et très diversifiées, et à cet effet même une longue chaîne de rapports a été établie entre nous et le monde extérieur.

Mille autres faits sont là pour attester nos avantages, nous mettre sur la voie du perfectionnement et nous faire pressentir les brillantes destinées de notre espèce.

Quel est l'homme bien constitué, intégralement conservé par une éducation libérale, et affranchi des premiers besoins, qui n'ait apprécié dans sa propre individualité tous les pouvoirs du cerveau, toutes les forces déposées dans l'intelligence et dans l'âme hu-

maine? Où est celui que les désirs les plus vastes et les plus légitimes et les passions les plus nobles n'aient pas fait vibrer dans tout son système nerveux? Voyez la manière dont quelques têtes parfaitement ordonnées se sont déployées dans la vie. Remarquez chez vous-même le sentiment de plénitude et de joie qui accompagne et qui suit l'exercice de chacune de vos facultés; notez, par opposition, la sensation pénible, le trouble et cette espèce d'inquiétude regardée comme indéfinissable qui tiennent à leur défaut d'emploi; rappelez-vous que rien n'a été fait en pure perte dans la création; que tout a été donné dans un but pratique, et bientôt vous reconnaîtrez avec nous, d'une part, qu'aucune organisation, aucune existence ne peut être comparée à la nôtre; et d'une autre part, que cette organisation peut être satisfaite; que cette existence, pour être pleine et complète, doit se passer tout entière dans le mouvement, dans l'activité, dans l'application universelle de l'être aux objets du dehors.

Du moment où un individu, du moment où un peuple ne mettent point sous vos yeux la somme entière de leurs forces fondamentales, du moment qu'ils ne font point usage de toutes les parties de l'organisme qui peuvent leur donner le sentiment ou l'idée de la vie, que tous leurs appareils de sensation ne sont point en contact avec leurs objets respectifs; du moment qu'ils passent tout leur temps sur cette terre dans une seule série d'idées, dans l'expression machinale de quelques aptitudes industrielles, dans la satisfaction de quelques sentimens ou penchans, dans la pratique de quelques vertus; du moment qu'ils se comportent comme les espèces inférieures, qu'ils en ont la manière d'être exclusive et tronquée, qu'ils ne

réalisent point tout ce qu'ils ont en eux-mêmes, quelques succès qu'ils aient d'ailleurs obtenus dans les lettres, les sciences et les beaux-arts, ils ne peuvent se féliciter de la place qu'ils occupent et du rôle qu'ils remplissent dans cet univers ! On peut dire en ce sens qu'ils sont restés au-dessous des libéralités de la nature, qu'ils n'ont point répondu aux espérances que faisaient naître l'importance et la pluralité de leurs organes encéphaliques, et on regrette de les voir ainsi arriver au tombeau, sans avoir eu la conscience ni de ce qu'ils étaient ni de ce qu'ils pouvaient être, et sans avoir par conséquent complètement vécu dans l'espace qui leur était ouvert et dans le temps qui leur était déterminé.

Si la vie n'est point autre chose que la place de nos affections, si les rapports les plus variés et les plus étendus avec les hommes, les choses et les lieux, constituent à eux seuls sa réalité; si elle ne peut être dite heureuse et finie que lorsqu'aucun organe n'a manqué à sa destination; si elle doit se composer de toutes les merveilles de l'intelligence, et de tout ce qu'il y a de beau, d'utile et d'élevé dans l'expression franche et cependant mesurée de chacune de nos passions, il faut avouer, sans vouloir nier les progrès de la civilisation, que l'espèce humaine est encore loin du terme de son perfectionnement, et il faut ajouter qu'elle n'entrera dans la carrière immense qui lui a été donnée à parcourir, que de l'instant où les idées vastes, les principes généreux, l'emploi réitéré de tous les modificateurs externes remplaceront dans son éducation, l'étroitesse des vues, le défaut de sympathie et l'influence toujours préjudiciable des habitudes.

Entre cette manière de considérer l'éducation et les

idées qui règlent encore aujourd'hui le mode du développement physique, intellectuel et moral de nos enfans, la différence est assez marquée pour que je doive m'attendre à trouver plus d'une opposition. Eh ! cependant que me voit-on demander qui soit je ne dirai pas au-dessus des forces de l'humanité, mais qui ne soit dans son essence et ses attributions ? Quoi ! la nature n'aurait point fini sa création dans l'homme ! Ce prétendu chef-d'œuvre ne serait qu'une ébauche imparfaite et grossière ! Les insectes, les poissons, les oiseaux, les quadrupèdes, tous les animaux qui se meuvent à la surface du sol, se dessineraient aux yeux de l'observateur sous toutes les formes et sous tous les caractères de leur condition ; ils manifesteraient en toute plénitude leurs instincts, leurs penchans, leurs aptitudes industrielles ; aucune faculté chez eux ne porterait préjudice dans ses exercices à une autre faculté ; chaque individu s'agitant librement dans sa sphère suffirait pour donner une idée nette de son espèce, et, par une contradiction inexplicable, l'homme seul, au milieu de l'existence heureuse de tous les êtres, resterait au-dessous des pouvoirs de son admirable organisation. Une pareille idée est inadmissible ; la cause première ne se joue point ainsi de ses œuvres. Si l'homme réunit à la surface extérieure de son corps tous les appareils connus de la sensation, si en fait de qualités et de facultés il rassemble sur sa tête tout ce qui est épars dans l'animalité, si à tous ces avantages il joint encore des formes distinctives, des sentimens et des talens qui n'ont point d'analogue dans aucune espèce vivante, c'est qu'il est appelé à la première des existences. A l'aspect de tant de prérogatives, on ne peut ne pas croire que ce but élevé ne soit marqué dans

toute sa personne ; il faut de toute nécessité reconnaître qu'il est réellement placé en tête de la création et en même temps que dans ce monde extérieur qui le circonscrit de toutes parts, rien ne manque à sa vie ! des rapports immédiats ont été établis, tout a été préparé pour que chacun de ses sens, chacun de ses organes y rencontrât l'objet de sa fonction ; pour que ses desirs, ses besoins, ses penchans, ses passions, son intelligence, pussent simultanément et sans aucune exclusion y trouver aisément leur emploi.

Lorsque je m'exprime ainsi je ne veux point dire que tous les hommes soient capables d'embrasser avec activité tous les objets, et de cultiver avec avantage toutes les branches des connaissances humaines ; il ne s'agit point ici de donner cours à des idées chimériques, de songer par exemple à former un peuple d'hommes universels, encore moins ne peut-il être question de ces hommes rares que les libéralités de la nature placent avec tant d'éclat au-dessus de leurs contemporains ; il s'agit de toute l'espèce humaine ; il s'agit de mettre entièrement à découvert tous ses organes encéphaliques, toutes ses richesses cérébrales communes, et de lui fournir les moyens d'en exploiter toutes les parties à son plus grand avantage, comme à celui du bien public ; je soutiens qu'en général l'homme est égal à l'homme, que chaque individu, pour me servir des expressions de Montaigne, porte en lui-même la forme entière de l'humaine condition, et que par ce fait seul il est apte à toutes les choses de la vie et qu'il a droit à toutes les libertés. L'organisation du cerveau réduite à un terme moyen de développement chez les masses n'entraîne point, il est vrai, une grande énergie dans l'exercice des

facultés, mais cette médiocrité dans les forces morales et intellectuelles n'enlève aucun attribut, n'entrave aucune manifestation, n'exclut ni les qualités du cœur ni les dons de l'intelligence. Loin de là elle favorise le cerveau dans l'ensemble de ses opérations, elle sert à l'harmonie de ses différens pouvoirs, l'affranchit du joug de tout organe prédominant, et le maintient dans la condition la plus avantageuse à l'impression variée de tous les objets du dehors. Avec un pareil fonds, avec de tels avantages, l'homme doit infailliblement arriver à prendre sa haute position; l'histoire, que l'on cite peut-être dans des desseins coupables, ne prouve rien contre lui; son ignorance, son fanatisme, ses extravagances, ses fureurs, son animalité grossière, ne doivent point lui être imputés. Ce sont là les effets de la domination successive ou simultanée des castes militaires, sacerdotales ou nobiliaires, dont pendant si long-temps il a été la victime et la propriété; au lieu d'obscurcir les lumières de son entendement, de fausser les inspirations de sa conscience, donnez-lui des institutions qui répondent à la noblesse de son origine, à la valeur de ses titres, et vous verrez si je me fais illusion sur son compte, si c'est à tort que je le considère et que je veux le faire reconnaître comme le premier, le plus fort, le meilleur et le plus intéressant des êtres.

Je n'insisterai point davantage sur tous ces points. En France, depuis 1789, un changement notable s'est opéré dans les lois, les mœurs et l'esprit de la nation. Les droits de l'homme ont été reconnus; de futiles et de bien injustes distinctions se sont effacées, et la grande différence d'homme à homme, en un mot, a enfin disparu dans les rapports civils et politiques.

Pourquoi maintenant laisserions-nous subsister cette différence dans les rapports ordinaires de la vie? Pourquoi laisserions-nous incomplète la plus belle œuvre de législation des temps modernes? Principe général confirmé chaque jour par les exceptions mêmes : Tout homme peut faire ce que fait un autre homme. D'après le nombre égal de nos organes et partant de nos facultés, d'après la force moyenne de leur activité, d'après la facilité avec laquelle ils se prêtent à l'action des modificateurs, l'éducation entendue dans le sens que je lui ai donné, nous offre les moyens de combler à peu de chose près les intervalles qui séparent les esprits les plus distans en apparence. L'homme, je le répète, est un être parachevé : il a toutes les formes de son espèce ; il en a toutes les aptitudes ; il en possède tous les caractères. Pour qu'il tire parti de son heureuse disposition, pour faire briller toutes les vertus de son âme, pour se mettre au niveau des connaissances utiles, des connaissances qui contribuent réellement à son bien-être, pour parcourir le cercle entier de son existence, il n'a besoin, je ne saurais trop le redire également, que de trouver un appui dans la bienveillance, la sagesse et la grandeur des institutions de son pays. De semblables propositions, j'en conviens, ne doivent point être prises dans un sens absolu ; leur généralité même indique les restrictions et les exceptions qu'elles exigent. Mais, dans les circonstances ordinaires, et pour l'ensemble des hommes, leur certitude est assez constante pour ne laisser aucun prétexte au découragement, et pour regretter que depuis tant de siècles, tant de législateurs n'aient pas su ou n'aient pas voulu donner à l'existence d'un peuple quelconque l'extension intel-

lectuelle et morale que les lois éternelles destinent à tous progrès indifféremment.

Lorsque par le titre de mon ouvrage j'ai promis un traité d'éducation spéciale, lorsque je me suis proposé d'avoir particulièrement en vue les hommes faibles d'intelligence et de caractère, les aliénés, les hommes éminens par leurs qualités morales et leurs talens, les infracteurs ordinaires ou extraordinaires des lois; lorsque mon attention ne devait se fixer que sur les aberrations de l'esprit humain; lorsque je ne devais exclusivement m'occuper que des individus qui sont au-dessus ou au-dessous des proportions communes de l'humanité, on me fera probablement observer que les idées que je viens d'émettre sont en toute chose applicables à l'espèce en général, et que par conséquent j'ai négligé le sujet principal et particulier des études que j'avais annoncées.

Ce reproche serait mérité, cette objection serait fondée, si j'adoptais pour mes semblables les classifications arbitraires de nos devanciers; mais, à mes yeux, le caractère de l'humanité étant un, le plus ou le moins de développement originaire du cerveau, l'état sain ou morbide de cet organe, conséquemment la régularité ou le désordre de ses mouvemens, les modifications apportées dans l'exercice de ses fonctions par le climat, les institutions et toutes les autres influences du dehors; l'emploi nuisible ou avantageux des facultés, leur faiblesse et leur énergie, ne changent en aucune manière le type primordial de l'espèce. Dans les idiots, les aliénés, les criminels, les grands hommes, je ne puis apercevoir que des membres divers de la grande famille humaine. Malgré leurs différences respectives, l'organisation a établi un lien de

confraternité qui les unit non seulement entre eux, mais qui ne permet point de les séparer du reste des hommes. Le médecin qui ne saisit point tous ces rapports n'est point à la hauteur de son art. Le législateur qui n'en est point frappé est au-dessous de sa position. Ils pourront bien l'un et l'autre faire des observations de détail intéressantes, mais s'arrêtant toujours à la superficie des objets et aux points qui leur font face, ils ne tireront de ces faits isolés aucune induction majeure; ils manqueront de ces grandes vues d'ensemble qui mettent à découvert le fond des choses, qui donnent de l'appui et de la fixité aux calculs de l'intelligence, et qui multiplient en toute occasion les ressources du véritable interprète de la nature.

Les aliénés! sans parler ici des prédispositions héréditaires particulières à un grand nombre d'entre eux, quel est l'homme qui puisse être à l'abri des maladies de l'encéphale? Les surprises de l'adversité, les fatigues inséparables des nobles méditations, une sensibilité trop profonde, les peines du cœur, tout ce qui entretient à un haut degré ou trop long-temps l'excitation dans cet organe, ne peut-il pas en déranger les fonctions? La tête même des hommes les plus célèbres n'a-t-elle pas fléchi sous l'une ou l'autre de ces causes? N'est-ce point ainsi que dans le siècle dernier Zimmermann, Pascal et J.-J. Rousseau, ont payé leur tribut à ce malheur de l'humanité.

Les criminels! à part les écarts de la nature chez un petit nombre d'individus, à part aussi les atrocités inimaginables de quelques corporations, combien y en a-t-il dont on puisse dire qu'ils aient fait le mal pour le plaisir du mal? Quoi qu'on en ait pu dire, l'homme n'est point naturellement méchant; ses dé-

lits et ses crimes ne sont bien souvent que les résultats de l'indifférence et de l'abandon de ses semblables. Des penchans qui n'ont été ni ennoblis ni modifiés par l'éducation, une intelligence également sans culture, la misère et toutes ses funestes inspirations, l'influence des mauvais conseils et des mauvais exemples, les mépris de l'opinion, voilà l'énumération des causes qui, dans la très grande majorité des cas, l'ont précipité dans l'abîme. Je dis plus, je soutiens, d'après les dimensions cérébrales que j'ai observées chez un certain nombre de criminels, d'après le caractère et les talens que je leur ai vu développer au milieu de leur état d'abjection et sous le poids des fers, je soutiens, dis-je, que tels et tels infracteurs qui ont porté leur tête sur l'échafaud, ou qui languissent aujourd'hui dans nos bagnes, non seulement eussent respecté l'intérêt social et les lois s'ils avaient eu le bonheur d'être bien entourés dès l'enfance, mais encore qu'ils auraient pu prendre un rang très distingué parmi leurs contemporains. Et d'ailleurs, comment aucun de nous pourrait-il rester étranger au sort de ces malheureux? Cette foule d'incitations que nous partageons avec les animaux, ces sentimens impérieux qui sont l'apanage de notre espèce, toutes les grandes surfaces vulnérables que par le moyen des sens nous présentons à l'action des objets extérieurs, ne peuvent-ils pas à chaque instant dans nos rapports nous entraîner au-delà de ce que prescrit la raison, de ce que recommande l'équité? Quel est l'homme, même le mieux né, même le mieux élevé, qui veuille se déclarer dominateur moral de toutes les suggestions de son âme, de toutes les circonstances entraînant de la vie? Qu'il y a loin entre notre manière de considérer l'hu-

manité et celle du législateur des Juifs ! Quelle élévation dans ses vues ! Quel appel profond à la conscience ! Quelle sympathie touchante pour la faiblesse humaine dans les paroles qu'il fait entendre en faveur de la femme adultère ! « Que celui qui n'est pas coupable, s'écrie-t-il, mette la main sur son cœur, se lève et jette la première pierre ! »

Les grands hommes ! Par combien de points ne touchent-ils pas à l'humanité ! Par combien de facultés sans emploi n'achètent-ils pas souvent leur supériorité ! Que de contrastes chez eux, que de contradictions ! et cela presque toujours par suite du système incomplet d'éducation que nous avons adopté, et des préjugés contre lesquels nous n'avons pas cessé de nous élever jusqu'ici. Certes, j'admire autant que qui que ce soit les profondes combinaisons politiques de génie ; je me passionne pour tous les chefs-d'œuvre des arts ; l'expression d'une volonté puissante plaît à mon courage et relève à mes yeux la dignité de l'espèce ; les manifestations sublimes des plus hautes qualités morales, portent la consolation et la joie dans mon cœur ; en un mot, j'incline volontiers ma tête devant toutes les grandeurs intellectuelles et morales, mais néanmoins, je ne puis, dans un assez grand nombre de circonstances, ne pas revenir promptement de mon enthousiasme et de ma vénération. Je le répète, les hommes illustres n'ont point été assez profondément analysés ; constamment on s'en est fait des idées fausses ; on est tombé à leur égard dans les erreurs que je viens de signaler à l'occasion des criminels et des aliénés, c'est-à-dire qu'ils ont été trop rigoureusement mis à part ; qu'on les a, en quelque sorte, placés en dehors de leur propre nature ; qu'on

a abandonné pour eux tous les termes de comparaison ; qu'au milieu des grandes espérances qu'ils donnaient sous quelques rapports, on a négligé la culture des organes moins favorablement disposés, et qu'on s'est privé par conséquent de tous les moyens qui pouvaient faciliter l'association de leurs puissances cérébrales ; tandis qu'en suivant une marche plus rationnelle, mieux en rapport avec la libéralité des dons de la nature, on pourrait amener ces différentes notabilités à vivre non plus comme des êtres qui s'anéantissent dans une idée fixe, dans un talent distinct ; non plus donc exclusivement comme des architectes, des musiciens, des naturalistes, des peintres, des géomètres ; non plus comme des créatures inférieures qui étonnent et charment l'observateur, soit par l'art avec lequel elles construisent leurs habitations, soit par la variété, la douceur et la mélodie de leurs chants, soit par l'exercice exclusif de toute autre force fondamentale, mais comme des hommes qui, avec une ou plusieurs facultés prédominantes, ayant reçu toutes les autres facultés de leur espèce, peuvent emprunter de nouvelles forces à ces dernières pour agrandir le cercle de leurs compositions en même temps qu'ils y puisent dans un terme moyen le sentiment de tout ce qui constitue la vie de l'organisation livrée à tout son développement.

Ces différens aperçus doivent suffire, ce me semble, pour faire connaître le point de vue sous lequel j'embrasse les choses de l'humanité, pour donner une idée des principes que j'apporte dans la solution de toutes les questions qui s'y rattachent, et pour faire sentir également le vice ordinaire de nos classifications.

Le lecteur peut juger maintenant si tout en ne voulant parler que des aliénés et des constitutions céré-

brales les plus singulières, les plus remarquables et les plus terribles, je pouvais articuler un seul mot qui ne fût pas applicable à l'espèce en général. En abordant mon sujet, j'avais d'ailleurs à lutter contre les habitudes établies, l'insouciance et les idées préconçues. Il me fallait, contre l'opinion générale, faire pressentir le succès de mon entreprise; et dans cette intention, ne devais-je pas de suite exposer à tous les yeux une partie de l'étendue des ressources qu'une connaissance exacte de la nature de l'homme, ou autrement dit de la physiologie du cerveau, a mises pour tous ces objets à notre disposition? Pour y parvenir, plus sûrement encore, ne devais-je pas commencer par ramener les choses à leur plus simple expression, et pouvais-je le faire avec plus d'avantage qu'en prenant l'organisation, l'unité de ses formes et de ses lois, pour base de mes travaux? En m'attachant spécialement à en saisir tous les caractères généraux, à en faire ressortir tous les rapports communs, n'ai-je point coordonné les faits majeurs, les faits utiles, les seuls faits qui donnent matière à l'induction et qui forment la science? N'ai-je point conséquemment fourni à l'intelligence les véritables points d'arrêt et de ralliement qui doivent la guider dans sa marche et la régler dans ses inspirations?

Tout s'explique et se conçoit dans la direction de mes études; les obscurités, les vacillations et les idées métaphysiques de l'école, y font place à des idées nettes, claires, précises et fécondes en application, non seulement à l'éducation, à la médecine mentale et à la législation, mais encore aux affaires de la vie, aux arts, aux sciences, à l'étude de l'histoire, à la philosophie. C'est sous les grands rapports de l'utilité

publique, c'est eu égard aux matériaux qu'elle peut fournir à l'existence complète des individus et des peuples; c'est en renversant tous les systèmes politiques et religieux qui n'ont pris pour base de leur édifice ni la nature humaine ni l'ensemble de ses manifestations, que la médecine doit être regardée comme le premier des arts. C'est comme cela qu'elle confirme la justesse des paroles de Descartes, qu'elle sanctionne en quelque sorte les révélations de son génie : « S'il est » possible, a dit ce grand homme, de perfectionner » l'espèce humaine, c'est dans la médecine qu'il faut » en chercher les moyens. » C'est elle, en un mot, qui est appelée à reprendre les leçons du Portique, et à dévoiler devant la nouvelle Athènes le secret de sa puissance pour rendre l'homme à sa destination primitive, pour le ramener à l'excellence de sa nature, à la supériorité de ses attributs et au bonheur de sa condition.

Félix VOISIN.

(*La suite dans un des prochains numéros.*)

PRIX PROPOSÉ

PAR

LA SOCIÉTÉ PHRÉNOLOGIQUE

POUR 1832.

La Société Phrénologique de Paris décernera dans sa Séance annuelle du 22 août 1832, un prix de la valeur de 500 francs, au meilleur Mémoire sur le sujet suivant :

Exposer les connaissances positives qui constituent la science phrénologique dans son état actuel. Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être remis francs de port, avant le 1^{er} juin 1832, à M. Casimir Broussais, secrétaire-général, rue de l'Université, n^o. 25, à Paris.